

---

LES RAPPORTS DU LISER

# Regards de jeunes sur leur parcours de décrochage dans l'enseignement général

Laetitia **HAURET**  
Blandine **LEJEALLE**  
Roland **MAAS**  
Nicaise **MISANGUMUKINI**





# **REGARDS DE JEUNES SUR LEUR PARCOURS DE DÉCROCHAGE DANS L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL\***

Laetitia HAURET

Blandine LEJEALLE

Roland MAAS

Nicaise MISANGUMUKINI

Octobre 2021

---

\* Ce rapport a été réalisé dans le cadre d'une convention avec le Service national de la jeunesse. Nous tenons à remercier tous les jeunes qui ont accepté de participer aux entretiens. Nous remercions également Monique Borsenberger, Pauline Bourgeon, Audrey Bousselin, Kristel Leduc, Maria-Noel Pi Alperin et Fanny Robert pour leurs relectures.



# Sommaire

<b>Liste des acronymes</b> .....	6
<b>Contexte et objectifs de l'étude</b> .....	7
<b>Partie I. Les facteurs du décrochage scolaire</b> .....	9
<b>1.1 Le système scolaire luxembourgeois vu par les décrocheurs</b> .....	9
<b>1.1.1 Les difficultés scolaires à l'école fondamentale : la nécessité d'une prévention précoce</b> .....	9
Difficultés en langue .....	10
Troubles de l'apprentissage .....	10
Troubles de la concentration .....	10
Le saut d'une classe en primaire .....	11
Des problèmes familiaux durant l'enfance .....	11
Une orientation non souhaitée vers le modulaire qui démotive les jeunes .....	12
<b>1.1.2 Un système éducatif perçu comme complexe</b> .....	12
Un système d'évaluation et des modalités de passage difficiles à comprendre ... ..	12
... qui peuvent décourager l'effort .....	13
Des orientations multiples difficiles à comprendre pour des jeunes déjà en difficulté .....	13
Une complexité liée au multilinguisme .....	14
<b>1.1.3 Une orientation qui peut échapper aux élèves</b> .....	16
<b>1.1.4 Le climat scolaire</b> .....	17
La relation élève-enseignant .....	17
Le harcèlement scolaire .....	22
<b>1.1.5 Le soutien scolaire</b> .....	23
L'utilité du soutien scolaire est perçue différemment par les jeunes .....	23
Des aides qui sont limitées dans le temps et qui ne peuvent pas être proposées à tous .....	24
Certains jeunes refusent l'aide proposée .....	25
<b>1.1.6 L'encadrement psychosocial</b> .....	26
Un espace de rencontre qui propose aux jeunes un soutien moral et une aide psychologique .....	26
Une offre d'aide avec certains seuils d'inhibition .....	27
<b>1.1.7. Les stages</b> .....	28
Le stage comme outil d'orientation ou tremplin... ..	28
... mais qui peut avoir un effet pervers en cas de projet professionnel bien défini .....	29
Des stages qui ne sont pas exempts de difficultés .....	29

<b>1.1.8. L'apprentissage</b> .....	30
Images et perception de l'apprentissage .....	30
Le choix de l'apprentissage .....	32
Difficultés pendant l'apprentissage .....	36
<b>1.2 Le contexte familial</b> .....	38
<b>1.2.1 Des configurations familiales avec plus ou moins d'impact direct sur le suivi de scolarité</b> .....	38
<b>1.2.2 Des relations parents-école dépendantes de la place laissée par le jeune</b> .....	39
<b>1.2.3 La famille comme soutien significatif dans la scolarité</b> .....	39
<b>1.2.4 Des aspirations parentales déterminantes en matière de perspective de vie</b> .....	40
<b>1.2.5 Un besoin de sortir de l'environnement familial, de se trouver un nouveau chez-soi pour s'extirper d'une spirale de soucis quotidiens</b> .....	41
<b>1.2.6 Des situations financières précaires qui impactent la concentration et la motivation des jeunes</b> .....	42
<b>1.2.7 Le lieu de résidence et les conditions de déplacement, des facteurs déterminants du choix de l'orientation</b> .....	43
<b>1.3 L'élève dans le processus du décrochage</b> .....	43
<b>1.3.1 Faible estime de soi et faible confiance en ses capacités d'apprentissage</b> .....	43
<b>1.3.2 Manque d'investissement ou de motivation à l'école</b> .....	44
<b>1.3.3 Comportement inapproprié</b> .....	44
<b>1.3.4 Problèmes de santé</b> .....	45
<b>1.3.5 Les compétences linguistiques</b> .....	46
<b>1.3.6 L'influence des pairs</b> .....	48
<b>Partie II. La période du décrochage : vécu, démarches et aspirations au raccrochage</b> ...	49
<b>2.1. Comment les jeunes vivent-ils leur parcours de décrochage ?</b> .....	49
Le décrochage, un soulagement le temps d'une pause .....	49
Tristesse, regrets et prise de conscience .....	50
Un sentiment de honte, d'exclusion et de déclassement .....	51
Un ressenti d'injustice et de frustration .....	52
Rarement un sentiment de résignation .....	52

<b>2.2. L'aide reçue et les acteurs rencontrés pendant le décrochage .....</b>	<b>52</b>
L'entourage .....	53
Le SNJ, un acteur bien connu des jeunes .....	54
L'ADEM, un autre acteur bien connu des jeunes et associé au marché du travail .....	56
Autres acteurs de l'orientation rencontrés .....	57
<b>2.3. Le raccrochage scolaire .....</b>	<b>57</b>
Tous ne souhaitent pas raccrocher dans le système de formation initiale luxembourgeois .....	57
Le raccrochage se fait dans un état d'esprit marqué par un gain en maturité et une prise de conscience de l'importance de l'école .....	58
Une volonté de raccrocher mise à mal par l'âge des candidats, les places disponibles ou l'accès à un poste d'apprentissage .....	59
Attendre une nouvelle année scolaire pour raccrocher .....	60
Surmonter ses peurs ou résoudre les problèmes du passé .....	60
Certains jeunes multiplient les démarches pour raccrocher alors que d'autres adoptent un comportement attentiste .....	62
Un raccrochage, dans certains cas, sans véritable projet .....	62
 <b>Partie III. Une typologie d'expériences pour mieux cibler les mesures accompagnant une éventuelle extension de l'obligation scolaire .....</b>	 <b>64</b>
<b>3.1. Groupe 1 : Manque d'information et orientation non souhaitée .....</b>	<b>65</b>
<b>3.2. Groupe 2 : Problèmes de santé, familiaux ou fatigue scolaire .....</b>	<b>69</b>
<b>3.3. Groupe 3 : Conflits et problèmes de comportement .....</b>	<b>71</b>
<b>3.4. Groupe 4 : Problèmes d'accès ou de maintien dans l'apprentissage .....</b>	<b>73</b>
<b>3.5. Groupe 5 : Un projet professionnel bien défini .....</b>	<b>76</b>
 <b>ANNEXES .....</b>	 <b>78</b>
<b>Annexe 1 : Méthodologie de l'étude .....</b>	<b>78</b>
<b>Annexe 2 : Système scolaire public luxembourgeois .....</b>	<b>80</b>

## Liste des acronymes

AD	Adaptation
ADEM	Agence pour le Développement de l'EMploi
ALJ	Antenne locale pour jeunes du Service national de la jeunesse
BiZ	Beruffsinformatiounszentrum
CCP	Certificat de Capacité Professionnelle
CePAS	Centre Psycho-social et d'Accompagnement Scolaires
CIP	Classe d'Initiation Professionnelle
CNFPC	Centre National de Formation Professionnelle Continue
COP	Classe d'Orientation Professionnelle
COPRAL	Cours de PRéparation à l'Armée Luxembourgeoise
DAP	Diplôme d'Aptitude Professionnelle
DT	Diplôme de Technicien
ENAD	Ecole Nationale pour Adultes
IPDM	Initiation Professionnelle Divers Métiers
LISER	Luxembourg Institute of Socio-Economic Research
MENJE	Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la JEunesse
MO	Modulaire
NEET	Not in Education, Employment or Training
PO	Polyvalente
PR	Pratique
PREPA	Préparation (Voie de préparation)
RLS	Régime Linguistique Spécifique
SePAS	Service Psycho-social et d'Accompagnement Scolaires
SNJ	Service national de la jeunesse
SPOS	Service de Psychologie et d'Orientation Scolaires



## Contexte et objectifs de l'étude

Dans un monde du travail qui offre de moins en moins d'opportunités d'emploi aux personnes peu qualifiées, la lutte contre le décrochage scolaire reste le principal défi des acteurs en charge de l'éducation nationale dans l'Union européenne et au Luxembourg. Au regard de l'indicateur établi dans le cadre de la Stratégie Europe 2020 concernant ce sujet, le Luxembourg affiche un taux de 8,2% de jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation en 2020 (contre 10,1% au niveau de l'Union européenne des 27)<sup>1</sup>. La part des jeunes âgés de 15 à 24 ans ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation (NEET) y est également plutôt favorable (6,6%, contre 11,1% en moyenne dans l'UE-27 en 2020). Il n'en reste pas moins que le décrochage a touché près de 1 700 jeunes en 2019/2020 au Luxembourg<sup>2</sup> et que la lutte contre le décrochage scolaire et le maintien des jeunes dans le système scolaire demeure une des priorités du programme gouvernemental<sup>3</sup> ainsi que du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) et, en particulier, du Service national de la jeunesse (SNJ).

Pour lutter contre le décrochage scolaire, certains pays ont reculé l'âge de la scolarité obligatoire<sup>4</sup>. L'idée sous-jacente étant que le fait de maintenir un jeune plus longtemps dans le système scolaire le motiverait à obtenir des qualifications supplémentaires et limiterait ainsi le risque qu'il ne sorte du système scolaire sans diplôme de l'enseignement secondaire. Des études réalisées sur les bienfaits d'une telle politique ont, toutefois, souligné la nécessité qu'elle soit accompagnée d'autres mesures éducatives<sup>5</sup>.

Dans le cadre de travaux exploratoires sur une éventuelle extension de l'obligation scolaire de 16 à 18 ans au Luxembourg, cette étude se focalise sur la **population des jeunes décrocheurs scolaires afin de mieux connaître leurs besoins, d'identifier si des offres de formations spécifiques pourraient être mises en place en parallèle à l'extension de l'obligation scolaire et, le cas échéant, sous quelles formes.**

Pour répondre à ces objectifs, le commanditaire de l'étude (le SNJ) a choisi de donner la parole aux jeunes décrocheurs de l'enseignement secondaire général<sup>6</sup> âgés de 16 à 17 ans au moment du décrochage afin d'explorer le quotidien de leur vie scolaire et extrascolaire<sup>7</sup>. Des entretiens ont ainsi été réalisés avec 22 jeunes, deux à trois années en moyenne après le moment du décrochage. Les jeunes participants ont été sélectionnés afin de rendre compte de profils de décrocheurs à la fois représentatifs et variés. Ces profils tiennent compte de la filière suivie<sup>8</sup> et de la réussite ou non de la dernière classe fréquentée ainsi que du genre, de la situation familiale, du pays de naissance et de la zone géographique (le lecteur intéressé par la méthodologie employée peut se référer à l'annexe 1).

<sup>1</sup> Source : Eurostat, Enquête Forces de Travail 2020. L'objectif à atteindre pour cet indicateur a été fixé à 10% pour l'ensemble de l'Union européenne en 2020.

<sup>2</sup> Source : Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. (2021). *Jeunes décrocheurs et jeunes inactifs au Luxembourg*, 40p. D'après cette publication, le taux de décrochage, calculé selon des critères quelque peu divergents de ceux d'Eurostat, est également de 8,2% pour l'année scolaire 2019/2020.

<sup>3</sup> Accord de coalition 2018-2023, L'accord de coalition en vue de la formation d'un nouveau gouvernement signé le 3 décembre 2018 par le formateur Xavier Bettel et les chefs de délégation du DP, Corinne Cahen, du LSAP, Étienne Schneider, et de «déi gréng», Félix Braz, p.71, <https://gouvernement.lu/en/publications/accord-coalition/2018-2023.html>.

<sup>4</sup> Par exemple, en Belgique, l'obligation scolaire est de douze ans. Elle commence à l'âge de six ans jusqu'à dix-huit ans. Toutefois, l'obligation scolaire à plein temps se termine à quinze ans. De quinze ans à dix-huit ans, l'obligation scolaire est à temps partiel. Les jeunes satisfont à l'obligation scolaire à temps partiel soit en suivant l'enseignement secondaire à temps complet soit en suivant un enseignement à horaire réduit, une formation reconnue ou un enseignement secondaire en alternance. (Loi du 29 juin 1983 relative à l'obligation scolaire, *Moniteur belge*, 1983-07-06, no 129, pp. 8832-8837, [https://www.galillex.cfwb.be/document/pdf/09547\\_004.pdf](https://www.galillex.cfwb.be/document/pdf/09547_004.pdf)). L'Italie a augmenté en 1999 l'âge de la scolarité obligatoire de 14 à 15 ans (Raimondi E. & Vergolini L. (2019). *Everyone in school: The effects of compulsory schooling age on drop-out and completion rates*. *Eur J Educ.*54:471-490). De nombreux états aux Etats-Unis ont également étendu cet âge. Dans le Maryland, l'âge de la scolarité obligatoire est passé de 16 à 17 ans à la rentrée scolaire 2014/2015 et de 17 à 18 ans à la rentrée scolaire 2016/2017.

<sup>5</sup> Le lecteur intéressé peut se référer à la revue de littérature présentée dans Mackey, P. E., & Duncan, T. G. (2013). *Does raising the state compulsory school attendance age achieve the intended outcomes?* (REL 2014-005). Washington, DC: U.S. Department of Education, Institute of Education Sciences, National Center for Education Evaluation and Regional Assistance, Regional Educational Laboratory Mid-Atlantic.

<sup>6</sup> Le choix de se focaliser sur l'enseignement secondaire général s'explique par le nombre plus élevé de décrocheurs issus de l'enseignement secondaire général que de l'enseignement secondaire classique : selon les données du MENJE arrêtées au 12/11/2019, 132 décrocheurs scolaires sont issus de l'enseignement secondaire classique et 828 de l'enseignement secondaire général.

<sup>7</sup> Pour l'organisation du système scolaire luxembourgeois voir annexe 2.

<sup>8</sup> Les filières étudiées sont : 5e G ; CCP, DAP ou DT ; Classe du cycle supérieur du secondaire ; 5e AD, classe CIP, classe COP, voie de préparation.

Ces entretiens ont permis de mettre en lumière les difficultés et obstacles auxquels les décrocheurs ont été confrontés ainsi que les facteurs qui sont intervenus d'une manière positive dans leur scolarité (1<sup>ère</sup> partie du rapport). Ils ont également mis en exergue la façon dont les jeunes ont vécu le moment du décrochage et les démarches effectuées, le cas échéant, pour tenter de raccrocher (2<sup>e</sup> partie du rapport). Enfin, l'analyse de ces entretiens a permis de construire une typologie de jeunes décrocheurs au regard de l'élément déclencheur du décrochage, des actions menées après le décrochage et de leurs perspectives et projections de soi. Le travail d'analyse et de construction de la typologie a permis de développer des pistes de réflexion qui pourront être prises en compte dans la mise en place d'une éventuelle extension de l'obligation scolaire au Luxembourg (3<sup>e</sup> partie).

**Encadré 1 :**  
***Protection des données***

La population cible de l'enquête est une population particulièrement sensible et vulnérable puisqu'il s'agit en partie de mineurs ou de jeunes majeurs ayant vécu des échecs scolaires. La compréhension de la complexité du phénomène du décrochage scolaire nécessite aussi d'aborder des thématiques sensibles comme des comportements à risque, des maltraitances ou des problèmes de santé. C'est pourquoi une attention particulière a été portée envers la protection des données à caractère personnel concernant les transferts sécurisés de données à caractère personnel entre acteurs impliqués (commanditaire, chercheurs et société de retranscription/traduction) et concernant les garanties par rapport à la confidentialité et à l'anonymat des personnes interviewées ainsi que des personnes identifiées par les propos des interviewés.

La protection des données à caractère personnel, la confidentialité des données sensibles ainsi que l'anonymisation des propos sont assurées par des procédures décrites, soumises et validées par le Comité d'éthique et la responsable de la protection des données du LISER.

***Anonymisation des propos des jeunes interviewés***

Dans ce rapport, les propos des jeunes sont cités afin d'illustrer l'analyse. À des fins d'anonymisation, toutes les citations ont été féminisées. Pour différencier les auteurs des citations au sein d'une même sous-section, chaque jeune reçoit un nouveau numéro. Ce numéro recommence à 1 à chaque nouvelle sous-section de sorte que les jeunes, par souci d'anonymisation, ne conservent pas le même numéro tout au long du rapport.

Le phrasé de certaines citations a été légèrement amélioré pour faciliter la lecture tout en conservant le sens des propos.

# Partie I. Les facteurs du décrochage scolaire

Le processus qui mène un jeune à interrompre ses études est complexe car différents facteurs interviennent, se combinent. Les facteurs du décrochage scolaire trouvent leur origine au sein de trois univers : l'école, la famille et l'individu. Dans cette partie, nous étudions le regard que les décrocheurs portent sur ces trois univers afin d'identifier les facteurs qui ont pu les amener à décrocher mais aussi ceux qui leur ont apporté une aide dans leur scolarité.

## 1.1 Le système scolaire luxembourgeois vu par les décrocheurs

Cette section présente le point de vue des jeunes décrocheurs sur l'enseignement secondaire général, et notamment sur le cycle inférieur. Au cours de leur récit, les jeunes décrocheurs interviewés sont revenus sur les difficultés qu'ils ont rencontrées au cours de leur scolarité et sur l'aide dont ils ont bénéficié pour résoudre les problèmes scolaires et extrascolaires auxquels ils ont été confrontés.

Il est important de noter que la représentation que les jeunes ont du fonctionnement du système éducatif, des lycées et des situations vécues peut différer de la réalité organisationnelle. Les écarts éventuels qui peuvent exister entre ce que les jeunes témoignent et ce que les structures éducatives proposent sont partiellement dus au phénomène de rationalisation<sup>9</sup> des discours des jeunes et dépendent aussi de l'effort de reconstruction biographique<sup>10</sup> que les interviewés doivent opérer lors des entretiens.

La perception des difficultés et des obstacles par le jeune lui-même est utile pour améliorer les mesures de prévention du décrochage, faciliter le raccrochage ou encore mettre en place de nouvelles offres scolaires plus adaptées à des jeunes en voie de décrochage.

Lors de leur récit, les jeunes reviennent sur les difficultés auxquelles ils ont pu être confrontés à l'école primaire. Ils soulignent la complexité d'un système scolaire qu'ils ne parviennent pas à assimiler et qui les conduit vers une orientation non souhaitée et, *in fine*, vers le décrochage. Ils mettent en exergue l'importance d'un bon climat dans l'enceinte de l'école, que ce soit avec les professeurs ou les autres élèves, afin de se prémunir contre le risque de décrochage. Ils mettent également en lumière les forces et faiblesses de l'offre de soutien scolaire et d'encadrement psychosocial dont ils ont pu bénéficier. Enfin, ils reviennent sur l'impact que les stages et la voie de l'apprentissage ont pu avoir sur leur parcours scolaire.

### 1.1.1 Les difficultés scolaires à l'école fondamentale : la nécessité d'une prévention précoce

Parmi les facteurs de risques de décrochage scolaire, la performance scolaire et les difficultés scolaires précoces rencontrées à l'école fondamentale, notamment le redoublement, sont souvent citées dans la littérature scientifique comme des prédicteurs non négligeables<sup>11</sup>.

<sup>9</sup> On nomme rationalisation le processus plus ou moins inconscient par lequel un individu considère comme un choix personnel, dicté par une attitude rationnelle, ce qui n'est souvent que le résultat d'un concours de circonstances. Ce mécanisme cognitif est une conséquence de la recherche de sens. Les entretiens de cette étude n'échappent pas à ce type de phénomène : cette rationalisation nous a semblé ainsi très présente dans les propos que tenaient certains jeunes sur leurs expériences à l'école ou leur vie d'adolescent. Par exemple, la narration de leur échec scolaire est parfois présentée comme un choix conscient. Certains jeunes semblent ainsi reconstruire leurs expériences négatives pour mieux s'en accommoder.

<sup>10</sup> La narration d'événements biographiques plus ou moins lointains, de même que la chronologie et l'ordonnement des événements dans un entretien de type semi-directif ou biographique sont toujours soumis à une reconstruction en fonction des aléas de la mémoire et de la situation de l'interviewé au moment de l'entretien. Cette reconstruction n'est pas propre à la situation d'entretien : elle est en effet commune à toute opération de pensée et à toute tentative de compréhension d'un acte passé. Elle ne remet pas en cause la richesse globale des récits ni leur valeur intrinsèque. Certains événements demandent seulement à être recroisés ou confirmés grâce à des redites. Toutefois, la jeunesse des individus composant notre échantillon (de 16 à 26 ans) nous autorise à penser que l'oubli de certains détails ou événements importants reste limité, même s'ils peuvent être reconstruits ou rationalisés.

<sup>11</sup> Jimerson et al. (2000). A Prospective Longitudinal Study of High School Dropouts Examining Multiple Predictors Across Development. *Journal of School Psychology*. 38(6), 525-549; Battin-Pearson, S., et al. (2000). Predictors of Early High School Dropout: A Test of Five Theories. *Journal of Educational Psychology*. 92(3), 568-582; Bernard, P.Y. (2017). Le décrochage scolaire en France : du problème institutionnel aux politiques éducatives. Paris : Cnesco; Hauret, L. (2017). Etude sur le lien entre décrochage scolaire et statut de NEET, Les Rapports du LISER ; d'après cette étude : "les jeunes qui ont redoublé durant leur scolarité sont plus susceptibles, toutes choses égales par ailleurs, d'avoir été décrocheur. Le risque d'être un décrocheur scolaire est plus élevé lorsque le jeune rapporte avoir redoublé au moins deux fois durant sa scolarité que quand il rapporte avoir redoublé seulement une fois".

Lors des entretiens, les jeunes ont été questionnés sur leur parcours scolaire à l'école primaire. Bien qu'une partie des jeunes a souligné qu'en primaire ils n'ont pas eu de troubles de l'apprentissage ou de difficultés spécifiques, d'autres ont eu des difficultés dans une ou plusieurs matières ou ont redoublé une année, et ceci pour différentes raisons.

### Difficultés en langue

Si les problèmes avec la langue française ont été mis en avant par les jeunes de nationalité luxembourgeoise pour expliquer leurs difficultés à l'école primaire, les jeunes immigrés venant du Portugal ou d'un pays tiers francophone citent des difficultés liées à la non-maîtrise des langues allemande ou luxembourgeoise.

*Jeune : « Je suis venue au Luxembourg après 2010 et du coup on m'a mise en primaire et là j'ai dû redoubler ou rattraper le retard ... J'ai eu un peu de difficulté à cause de la langue, parce que je parle que le français et je ne parlais pas luxembourgeois et allemand ».*

Les jeunes concernés ont été encadrés ou ont reçu des aides spécifiques, comme des traductions simultanées ou des tests simplifiés, mais ces aides n'ont pas été suffisantes. Les jeunes n'ont souvent pas pu compenser leurs difficultés après le passage à l'enseignement secondaire général.

### Troubles de l'apprentissage

À côté des difficultés linguistiques, des problèmes de dyslexie ont aussi été évoqués, notamment par une jeune dont le trouble a été seulement détecté au lycée.

*Intervieweur : « La seule chose qui n'est pas si claire est ce problème de dyslexie qui s'est déjà annoncé en école primaire et le fait que tu n'as pas reçu de véritable aide ».*  
*Jeune : « Non je ne l'ai appris qu'au lycée. Qu'il s'agissait en fait d'un problème. Un tel problème était l'une des raisons pour laquelle j'ai des problèmes à l'écrit. Nous l'avons appris plus tard et puis je me suis un peu plus informée. Et j'ai aussi entendu que je pouvais me faire tester ici ».*

Durant l'entretien elle relate que, récemment, des enseignants ont abordé ses problèmes de lecture et d'écriture et lui ont fourni des informations sur les symptômes des troubles dyslexiques. Suite à ces informations, elle a décidé de se faire dépister.

### Troubles de la concentration

D'autres problèmes de santé ont été mentionnés comme des problèmes de concentration. Plusieurs jeunes ont raconté que leur problème de concentration a eu un impact sur leurs résultats scolaires. Alors que ces problèmes n'ont été que périodiques pour certains, un jeune souffre depuis son enfance de problèmes de déficit de l'attention pour lequel il prend des médicaments. Lors de sa scolarité en primaire, il a reçu des aides spécifiques puis il a été orienté dans la voie du modulaire. Il a arrêté l'école puis a suivi des cours spéciaux dans des écoles spécialisées afin d'améliorer ses compétences dans les matières dans lesquelles il rencontre toujours des difficultés.

*Jeune : « Parce que j'avais des problèmes au niveau de la concentration et avec les devoirs à domicile qu'il fallait faire de manière régulière que je ne faisais pas. Et les mauvaises notes que j'avais lors des contrôles. Le prof me disait que je pouvais refaire cette année scolaire là pour repartir à zéro dans cette classe ».*

*Intervieweur : « Quand tu avais ces problèmes de concentration, est-ce que tu as eu du soutien scolaire ? »*

*Jeune : « Après l'école, le soir, quelqu'un est venu chez nous à la maison pour nous donner des cours de soutien. Pour nous sensibiliser par rapport à nos devoirs à domicile, pour nous expliquer encore une fois en détail, etc. »*

### **Le saut d'une classe en primaire**

Certains jeunes relatent être passés directement de la cinquième année du primaire en première année du secondaire. Ce faisant, ils n'ont pas pu apprendre les matières enseignées en sixième année du primaire ce qui a engendré des difficultés dans la suite de leur parcours. Pour une jeune fille la cause de cette orientation directe tenait à son âge trop élevé en raison d'un long parcours d'immigration.

*Intervieweur : « Vous étiez aussi scolarisée au [Pays UE] ? »*

*Jeune 1 : « Oui, jusqu'à la quatrième année scolaire. Après, je suis allée en [Pays UE]. Je suis allée dans la cinquième année et je suis venue au Luxembourg et j'ai repris encore une fois la quatrième année. Je n'ai donc pas fait la sixième année, jamais. »*

11

Dans un autre cas, le passage direct de la cinquième année du primaire à la première année du secondaire est difficilement compréhensible. Sans avoir redoublé au primaire, une jeune fille relate que l'école l'a dirigée directement vers le secondaire en raison de mauvais résultats scolaires.

*Jeune 2 : « Parce que les gens de l'école primaire se sont dit que j'allais directement passer en modulaire. Et ils avaient dit que cela ne vaut pas la peine de faire la sixième année scolaire. (...) Oui, quand j'ai appris que je n'allais pas avoir mon vrai [parent] à mes côtés, c'était étrange pour moi. Les premières années en école primaire, au début en première, deuxième et troisième année scolaire, j'avais de bons résultats. J'avais partout des A, B et en quatrième et cinquième tout a baissé, j'avais assez de mauvaises notes et ils ont dit que cela ne sert à rien d'aller en sixième année scolaire et de tenter les examens pour aller en technique, que je n'allais pas les réussir de toute façon ».*

### **Des problèmes familiaux durant l'enfance**

Des traumatismes pendant l'enfance peuvent aussi expliquer les difficultés rencontrées à l'école primaire. C'est le cas d'une jeune fille qui a été confrontée à la mort d'un de ses parents et qui a vécu chez d'autres membres de sa famille.

*Jeune : « J'étais dans la situation suivante : mon [parent] est décédé [quand j'étais petite]. Dès le début mon [parent] occupait toutes mes pensées et je ne me suis pas tellement concentrée sur l'école, je n'avais que mon [parent] en tête et pas assez de capacités pour l'école. »*

## **Une orientation non souhaitée vers le modulaire qui démotive les jeunes**

Certains jeunes ont mal vécu l'orientation vers le modulaire, ce qui peut avoir, tout comme les redoublements au primaire ou en secondaire, un effet de stigmatisation et un impact négatif sur l'estime de soi<sup>12</sup>.

*Jeune : « En école primaire on s'est moqué de moi, ce qui n'était pas agréable. J'étais la seule qui a été orientée en modulaire après la 6e année d'école primaire. Je n'avais jamais cru aller au modulaire ».*

Ces événements sont tous des signes précoces du début d'un décrochage scolaire. Ils renforcent la stigmatisation et conditionnent par la suite les interactions entre l'institution "école" et les jeunes concernés<sup>13</sup>.

### **1.1.2 Un système éducatif perçu comme complexe**

12

Les décrocheurs scolaires ont souvent fait part de leurs difficultés à évoluer dans un système scolaire qu'ils jugent complexe. Complexe, car certains jeunes ne parviennent pas à comprendre, à assimiler le système d'évaluation et ses conséquences sur leur orientation. Complexe, car ils identifient mal les possibilités d'orientation. Complexe, car certains d'entre eux, en raison de difficultés en langues, ne parviennent pas à réussir leur scolarité.

#### **Un système d'évaluation et des modalités de passage difficiles à comprendre ...**

Certains jeunes ont une mauvaise compréhension ou une mauvaise maîtrise du système d'évaluation. Ils ne parviennent pas, par manque d'information ou de compréhension, à calculer seuls leurs moyennes annuelles et à en tirer les conclusions nécessaires par rapport aux modalités d'accès aux différentes sections du cycle inférieur. Cette incompréhension les met en fin d'année devant le fait accompli, entraîne une désillusion et les oblige à faire un choix d'orientation précipité et souvent non désiré.

*Jeune 1 : « Comme mentionné, après avoir reçu mon certificat scolaire ils m'ont dit que je n'ai pas réussi. Puis j'ai pensé que l'école s'en occuperait car je n'étais pas beaucoup informée. Quand en septembre ils m'ont appelée : Oui, tu n'as pas réussi ton année, tu es inscrite ici en école. Qu'envisages-tu de faire l'année prochaine ? Là j'ai dû rapidement venir avec quelque chose et j'ai décidé de faire un apprentissage. Je m'y suis donc rendue et j'ai dû chercher ma fiche de départ ».*

<sup>12</sup> Marcoux, G., Dutrevis, M. & Boraita, F. (2014). Redoublement et stigmatisation : conséquences pour l'image de soi des élèves. Actes du 2e Colloque international du Lasale sur le décrochage scolaire, 14-15-16 Mai, Walferdange, *Décrocher n'est pas une fatalité ! Le rôle de l'école dans l'accrochage*, Luxembourg. Colloque co-organisé par l'Université du Luxembourg et la Haute Ecole Pédagogique (HEP) du canton de Vaud via le Laboratoire International Accrochage Scolaire et Alliances Éducatives (LASALE), Walferdange, Luxembourg.

<sup>13</sup> Bernard, P.Y. (2017). Le décrochage scolaire en France : Du problème institutionnel aux politiques éducatives. Rapport du Conseil national d'évaluation du système scolaire, p.28.

Certains jeunes soulignent que s'ils avaient été mieux informés sur les conditions de passage d'une filière à l'autre, ils auraient eu un comportement différent en classe.

*Jeune 1 : « Ils n'ont pas communiqué de combien j'avais besoin et quelle section je devrais fréquenter. Ils ne l'ont pas vraiment précisé. Et en fait je trouve ceci dommage. Comme mentionné si je l'avais appris plus tôt j'aurais fait plus d'efforts, j'aurais peut-être de meilleures notes, je serais probablement en 3ème et oui c'est dommage. Mais c'est malheureusement ainsi ».*

### ... qui peuvent décourager l'effort

Certains jeunes estiment que le système d'évaluation, avec ses calculs complexes et des seuils de passage modulables, est démotivant car il ne récompense pas assez les efforts fournis. Ils pensent que le système scolaire ne fait pas tout pour encourager les jeunes à poursuivre leurs études. Selon certains d'entre eux, le système scolaire crée des murs et non des passerelles.

*Jeune 1 : « J'avais de bonnes notes, mais sauf qu'on ne voulait pas me mettre dans une classe supérieure. Même si c'est du francophone. Il faut avoir 40 [points] de tes notes pour aller dans une autre classe qui est un peu plus supérieure, je l'ai fait, je l'ai fait, au fur et à mesure ça m'a dégoûtée. Pourquoi ça m'a dégoûtée ? Parce qu'on m'a promis de faire quelque chose et ça n'a pas abouti ».*

(...)

« C'est vrai, parce que moi je trouve que le Luxembourg en fait, eux, ils abandonnent vite pour les élèves ».

*Jeune 2 : « Jusqu'en 8e et puis j'étais au lycée technique de la 9e jusqu'en IPDM et ensuite je ne pouvais pas redoubler ma 9e parce que [un membre de la direction] a dit que cela ne valait pas la peine parce que je n'allais pas atteindre l'AD, donc la PR. Je suis allée travailler, mais ce travail ne me motivait pas, j'ai alors laissé tomber ».*

(...)

« Cette dame qui était ma régente en 9e ne m'a pas laissée faire parce qu'elle a dit : « Cela ne sert à rien, tu ne vas pas réussir tes modules. » Je lui ai dit : « Je vais me donner du mal et travailler pour atteindre une PR. », mais elle ne m'a pas laissée faire ».

### Des orientations multiples difficiles à comprendre pour des jeunes déjà en difficulté

Si certains jeunes recherchent des informations sur leur orientation, d'autres, en revanche, adoptent un comportement attentiste. Ainsi, lorsque les décrocheurs sont questionnés sur les canaux d'information quant à leurs possibilités d'orientation, certains d'entre eux citent l'intervention réalisée en classe par le SPOS/SePAS. En revanche, rares sont ceux qui ont fait la démarche de se rendre dans ce service pour avoir des informations sur leur orientation<sup>14</sup>. Les jeunes semblent privilégier d'autres sources d'information comme leurs familles, leurs pairs ou encore Internet.

<sup>14</sup> Quand les jeunes ont sollicité le SePAS, il s'agissait principalement d'obtenir des informations sur des activités scolaires ou de demander de l'aide pour trouver un patron d'apprentissage.

Pour des jeunes vulnérables et en voie de décrochage, les informations reçues via le système scolaire peuvent être jugées mal présentées, incomplètes ou à l'inverse trop nombreuses. Ils ont ainsi des difficultés à assimiler les informations qui leur sont délivrées. Ces difficultés de compréhension sont plus prégnantes chez les jeunes immigrés dont les parents maîtrisent mal le système scolaire luxembourgeois, et chez les jeunes issus d'un milieu social défavorisé.

*Jeune 1 : « On ne m'a rien dit en ce qui concerne l'école. Pour nous c'était toujours : tu as passé ta 9e et tu as le choix entre trouver un patron ou voir si tu peux t'en sortir avec un apprentissage. Nous n'avons jamais été correctement informés. On avait peut-être deux fois une discussion pour des options possibles, mais je ne savais jamais que j'étais capable de faire une 10e, 11e et une 12e ».*

*Jeune 2 : « Moi, je n'ai pas vraiment écouté tellement que les profs nous bourraient d'informations ».*

Certains jeunes font état d'une absence d'information ou d'une information insuffisante pour préparer convenablement leur projet d'orientation et identifier toutes les possibilités qui s'offrent à eux.

*Intervieweur : « Tu as dit que tu as dû chercher un apprentissage avec la 9e. Mais tu n'as pas essayé de continuer tout de même avec l'école ? De trouver de l'aide pour pouvoir quand même... » ?*

*Jeune 3 : « Je voulais, mais je ne savais pas quoi faire. Vu que j'étais en stage. Si je n'avais rien trouvé, je serais allée en classe où on ne fait que des stages pour trouver un patron ».*

*Intervieweur : « L'école a aussi des services comme le SePAS par exemple ».*

*Jeune 3 : « Ils ne m'ont pas aidé beaucoup ».*

*Intervieweur : « Et en 9e PR tu n'es pas allée au SePAS ou SPOS ? »*

*Jeune 4 : « Ça n'existait pas chez nous ».*

*Intervieweur : « Je pense que ça s'appelait SPOS à cette époque »*

*Jeune 4 : « Oui SPOS. Pour quoi faire ? »*

*Intervieweur : « Pour t'informer »*

*Jeune 4 : « Oui, le SPOS il est venu chez nous en classe mais il n'a pas mentionné la IPDM ».*

## **Une complexité liée au multilinguisme**

Les problèmes liés au trilinguisme pour une partie des élèves sont bien connus et ont conduit à l'introduction de cours spécifiques dans l'enseignement fondamental (cours d'accueil ou encore des cours intégrés en langue maternelle). Dans les lycées de l'enseignement secondaire, les lycées classiques (classes ALLET, Baccalauréat international) et les lycées de l'enseignement général (classes d'accueil, classes d'insertion, classes d'accueil pour jeunes adultes et les classes à régime linguistique spécifique) proposent des parcours alternatifs aux nouveaux arrivants ou le suivi de formations en français (classes RLS réservées au cycle moyen et inférieur). Toutefois, malgré ces dispositifs, l'impact des difficultés linguistiques sur le décrochage scolaire continue à être un défi pour le système scolaire luxembourgeois.



*Jeune 1 : « Pour moi, l'enseignement avec plusieurs langues était un handicap. Je pense que s'il n'y avait pas eu ce système éducatif avec plusieurs langues, j'aurais certainement réussi beaucoup plus facilement ».*

Les difficultés à maîtriser les langues usuelles du pays restent ainsi un facteur déterminant dans le parcours, menant certains jeunes au décrochage. Leurs difficultés en langues les conduisent quelques fois à devoir suivre une orientation non désirée, il s'en suit une démotivation, un échec scolaire et une situation de décrochage.

*Jeune 2 : « Ici, au Luxembourg, ils demandent aussi beaucoup le luxembourgeois. Moins l'allemand et plus le luxembourgeois et le français. Moi, je parle très bien le français mais le luxembourgeois, je le parle aussi. Mais il y a des trucs que je ne peux pas dire. Si, par exemple j'avais appris le luxembourgeois, maintenant je ne ferais peut-être pas d'apprentissage, j'aurais été en technique, on va dire. Je suis allée en modulaire et après, je n'avais plus envie de faire l'école parce que ce n'était pas ce que je voulais. (...) »*

*Intervieweur : « Du coup, le problème de langue fait que vous ne pouviez pas accéder... ».*

*Jeune 2 : « Oui, maintenant, je peux étudier jusqu'à mes 40 ans, mais ce n'est pas ce que je veux. Je veux faire aussi ma vie. Ce n'est pas que je n'aime pas mon travail, je l'aime, mais si j'avais appris le luxembourgeois peut-être que j'aurais pu faire ce que je voulais dans ma vie. Mais ça arrive à beaucoup de monde maintenant : de ne pas pouvoir faire ce qu'ils veulent à cause de la langue ».*

Les difficultés en langues sont plus prégnantes pour les jeunes qui sont arrivés après leur naissance au Luxembourg ou qui ont des parents immigrés qui parlent une autre langue que le luxembourgeois à la maison. Des solutions sont offertes à ces jeunes, comme les classes d'accueil ou l'aide apportée par un médiateur interculturel. Ces aides peuvent cependant quelques fois déstabiliser les jeunes.

*Jeune 3 : « Je suis venue au Luxembourg après 2010 et du coup on m'a mise en primaire et là j'ai dû redoubler ou rattraper le retard (...) J'ai eu un peu de difficulté à cause de la langue, parce que je parle que le français et je ne parlais pas luxembourgeois et allemand. Du coup, on m'a mise de côté. J'avais une assistante qui me traduisait toujours en français. Mais pour moi, c'était trop pénible parce que moi je n'arrivais pas à me concentrer. J'avais la prof qui expliquait et il y avait une autre prof qui m'expliquait encore, du coup moi je ne pouvais pas suivre les deux en même temps parce qu'elle voulait que je suive un peu les deux ».*

Les lycées proposent également des cours d'appui en langues. Mais ces cours ne sont pas toujours suffisants pour accompagner les jeunes immigrés ou enfants d'immigrés qui ne maîtrisent pas toutes les langues usuelles du pays, notamment la langue allemande. Ces jeunes doivent alors prendre des cours particuliers pour compenser leurs faiblesses. Pour les enfants issus d'un milieu social défavorisé, les cours privés peuvent cependant ne pas être accessibles financièrement.

*Jeune 4 : « J'ai accepté de faire l'appui, mais on en fait pour l'allemand. Je pense qu'ils m'ont dit que je devais prendre une femme pour me donner des explications en allemand (...). Alors ma mère a contacté quelqu'un. (...) C'est vrai que c'était cher et en plus ma mère elle ne pouvait pas payer tous les cours ».*

### 1.1.3 Une orientation qui peut échapper aux élèves

Par rapport au décrochage scolaire, l'orientation joue un rôle important puisque l'engagement et la motivation d'un jeune dépendent en grande partie de la mesure dans laquelle l'option choisie correspond à ce que le jeune souhaite réellement faire comme profession.

Une orientation erronée peut s'avérer problématique si elle ne prend pas en compte les aspirations professionnelles des jeunes concernés<sup>15</sup>. La jeune fille suivante raconte, tout au long de l'entretien, qu'elle aurait préféré suivre une filière artistique. Elle y parvient tardivement dans son parcours scolaire, mais abandonne par la suite parce qu'elle vit très mal le fait d'être plus âgée que les autres élèves.

*Jeune 1 : « [J'étais en] 9e PO et j'avais un peu le sentiment qu'on m'avait un peu mal orientée parce que je n'ai appris que beaucoup plus tard par exemple que j'aurais pu aller en filière artistique au [Lycée X], je ne le savais pas du tout à ce moment-là. On m'a proposé alors de faire une classe commerce parce que j'étais forte en langues ».*

*Jeune 2 : « Ils m'ont proposé de faire un apprentissage, mais je ne voulais pas le faire parce que je voulais atteindre mon métier de rêve. (...) Je crois que c'était vraiment parce que je n'ai pas été assez soutenue. Parce qu'ils ont dit : « Commence un apprentissage » ».*

Certains jeunes estiment que leur orientation leur échappe, qu'elle est décidée par le corps enseignant sans prendre réellement en compte leurs aspirations, ce qui les démotive.

16

*Jeune 3 : « Et les élèves ont été inscrits où les profs pensaient que c'était mieux pour cette personne, mais au final ce n'était pas le cas et ils ont dû changer et ont ainsi perdu une année ».*

Le fait pour certains jeunes de devoir suivre un apprentissage alors qu'ils ne se sentent pas prêts « pour aller travailler » est cité comme cause de décrochage. Certains jeunes ont également mentionné que les métiers accessibles à partir d'un apprentissage ne correspondaient pas à ce qu'ils souhaitaient faire.

*Jeune 4 : « Par la suite j'ai fait ma 8e modulaire au [Lycée X] et je suis quand même venue sur une 9e PR. Je ne savais pas ce que je voulais faire. Après la 9e PR il faut savoir dans quel domaine on désire aller travailler. Je n'étais pas prête à aller travailler, donc que faire ? J'ai donc fait une classe IPDM sans savoir ce que c'était. J'ai complètement raté mon année, justement parce que je ne savais pas quels résultats j'avais ».*

(...)

*« Personne n'a été informé de ce qu'on peut faire après une 9e PR. On peut aller travailler directement. On ne nous a pas dit quelles études on pourrait poursuivre après une 9e PR. On nous a seulement dit qu'on pourrait aller travailler. Et ceci je l'ai trouvé injuste. Pourquoi c'est justement nous qui devons aller travailler directement ? Pourquoi les gens de la 9e PR ? Pourquoi ne peuvent-ils pas continuer leurs études ? »*

<sup>15</sup> Cf. Hauret L. (2017). Etude sur le lien entre décrochage scolaire et le statut de NEET, Les rapports du LISER, 30p. : "les jeunes qui déclarent ne pas avoir suivi la formation qu'ils souhaitaient car ils avaient des résultats insuffisants pour faire autres choses ou car ils disposaient d'une mauvaise information sur les choix d'orientation sont plus susceptibles, toutes choses égales par ailleurs, d'avoir décroché. Ce résultat rejoint Glasman (2003) qui souligne qu'une orientation non désirée est un facteur important d'abandon scolaire".

### 1.1.4 Le climat scolaire

L'ambiance de travail dans un lycée est une des conditions pour que les élèves puissent se concentrer sur l'apprentissage<sup>16</sup>. L'environnement de travail dans un lycée doit réellement motiver les élèves et les inciter à participer aux cours et à se concentrer sur leur travail. Cependant, plusieurs élèves ont déclaré que l'environnement de travail n'était pas toujours positif et qu'il conduisait parfois même à l'abandon de l'école.

*Jeune : « Oui, j'ai arrêté, c'est à dire que je n'ai pas terminé le semestre, une semaine avant de nous remettre le bilan, j'ai quitté l'école parce que je ne supportais plus l'ambiance. J'ai ensuite fait une pause jusqu'au début de l'année scolaire suivante ».*

Le rôle que joue le climat en classe ou dans l'école est d'autant plus exacerbé qu'il s'ajoute aux difficultés rencontrées par des jeunes déjà en voie de décrochage en raison de difficultés d'apprentissage ou familiales.

Le système scolaire, de par les relations que le corps enseignant entretient avec ses élèves et le soutien qu'il leur apporte en cas de difficultés avec des camarades ou de harcèlement, joue un rôle déterminant sur ce climat.

#### La relation élève-enseignant

La qualité de la relation qu'entretiennent les enseignants avec leurs élèves est importante dans le processus de décrochage scolaire. Lorsque les relations sont de bonne qualité, les élèves redoublent d'effort et recherchent plus facilement de l'aide ; dans le cas inverse, le processus de décrochage semble s'accélérer.

#### **La relation avec les enseignants : un déterminant du succès**

Quand, durant les entretiens, les jeunes ont parlé de leurs parcours scolaires et des difficultés d'apprentissage rencontrées, ils n'ont pas seulement évoqué les enseignants avec lesquels ils ont eu des relations conflictuelles, mais aussi ceux qui les ont aidés et avec lesquels ils ont eu de bonnes relations. Certains élèves ont aussi souligné leurs regrets quand, au cours des années, des professeurs ont « disparu » de leur parcours scolaire. Le fait de ne plus être dans la classe de ces professeurs a contribué à faire ressurgir des difficultés scolaires qui avaient été comblées grâce à l'aide de ces derniers.

Qu'est-ce alors un « bon professeur » selon les élèves ? Beaucoup de jeunes interviewés se sont prononcés sur les qualités des enseignants résumées dans le Tableau 1.

<sup>16</sup> D'après l'étude de Laetitia Hauret, « La façon dont le jeune a vécu sa scolarité est liée au risque d'avoir été en situation de décrochage scolaire. Premièrement, les jeunes qui rapportent que l'ambiance dans les établissements scolaires qu'ils ont fréquentés était bonne sont moins susceptibles, toutes choses égales par ailleurs, d'avoir été en situation de décrochage scolaire que les autres. » (Hauret L. (2017). Etude sur le lien entre décrochage scolaire et le statut de NEET, Les rapports du LISER, 30p.)

Tableau 1 : Caractéristiques d'une bonne relation enseignants/élèves selon les décrocheurs interviewés

Caractéristiques d'une bonne relation enseignants/élèves selon les élèves interviewés	Expériences de situations relationnelles plébiscitées par les jeunes
Être proche des parents	« Ma prof était toujours très proche de mes parents ».
Motiver les élèves	« J'aime les profs qui sont ouverts d'esprit, qui te parlent comme à un être humain normal, pas comme si tu étais une moins que rien et : « Tiens, fais ça maintenant. » Il nous a parlé, nous a parlé de sa vie, c'était intéressant à suivre un cours avec lui, on y apprenait quelque chose ».
Donner des explications	« Après, j'ai parlé avec mon régent qui était super. Maintenant, je l'aime beaucoup. Je voulais y aller [en cours] et il m'a trop aidée et j'ai commencé à toujours y aller. Après, l'année précédente, j'ai fini la première année, j'étais élève méritante de [acteur du monde professionnel], c'était quand même bien ».
Être ouvert d'esprit	« C'était en 7e parce que j'avais un régent que je vais même voir encore maintenant et il était super. Si on avait une question, il était là une heure, deux heures pour nous expliquer. Et je crois que c'est bien ça. S'il ne nous avait pas donné d'explications, on aurait peut-être dû redoubler. C'était trop bien ».
Traiter les élèves normalement	« Les mathématiques étaient un grand problème à cette époque et le fait que le prof avait du temps rien que pour moi m'a vraiment aidée ».
Comprendre la situation des élèves	« Parce qu'à ce moment, j'avais une régente que j'aimais beaucoup, elle m'a vraiment aidée. Après les cours, j'allais souvent aux heures d'étude pour réviser ».
Parler avec les élèves	« Tout a été élaboré par moi-même, parce que les professeurs sont également intéressés et que cela nous motive. J'aime aller à l'école, ce qui n'avait jamais été le cas autrement. Je n'ai même pas envie de passer les deux semaines de vacances à la maison, juste parce que j'aime aller à l'école. Je m'entends très bien avec la plupart des professeurs ».
Être disponible pour aider	« Et il m'a dit : « tu réussis parce que je sais que tu en es capable ». Il m'a toujours tout expliqué jusqu'à ce que j'aie tout compris. C'est pourquoi j'étais toujours très bien par la suite. Il a toujours tout expliqué jusqu'à ce que j'aie tout compris et certains profs ne le font pas. Ce prof, il m'a beaucoup aidée ».
S'intéresser aux élèves	« Avec les profs je me suis bien entendue, surtout avec le prof [enseignement artistique] et aussi avec [d'autres membres du personnel]. Pendant les pauses on a fait [des activités artistiques] ».
S'entendre avec les élèves	« Le respect de la maîtresse avec nous, c'était bien, elle ne nous insultait pas... »
Aider vraiment	« Je me rappelle qu'en mathématiques, il y avait un prof qui m'a vraiment aidée. Et c'est grâce à lui que j'ai vraiment monté mes notes ».
Respecter les élèves	« Un jour, nous avons un surveillant et c'était une régente du classique qui était super sympa envers nous et qui nous a vraiment donné énormément d'explications, etc. Nous étions presque choqués que l'on prenne du temps pour nous expliquer ».

L'attitude des enseignants par rapport aux jeunes est déterminante pour leur motivation, leur engagement et finalement leur réussite. Avoir du temps pour les élèves, s'intéresser à eux et surtout les respecter est mis en avant par des jeunes des classes inférieures, notamment ceux de la voie de préparation, qui expriment un sentiment de non-reconnaissance ou de manque de confiance d'une partie des enseignants, voire de l'institution scolaire à leur égard. Il apparaît dans leurs récits que, quand ils ont confiance dans leur enseignant, et quand leur demande de respect et de confiance est respectée, les jeunes s'investissent plus, suivent les cours d'appui, ont de bonnes notes. Quand les élèves s'entendent bien avec les enseignants, une ambiance bénéfique au travail et une dynamique de groupe positive peuvent alors s'installer. Les compétences relationnelles des enseignants sont prépondérantes car elles influencent positivement l'intégration des jeunes en voie de décrochage dans la vie scolaire. La qualité de la relation qu'entretiennent les élèves avec leurs professeurs est souvent citée par les décrocheurs interrogés quand ils définissent ce que revêt une école motivante, un bon cours (cf. encadré 2).

#### Encadré 2 :

##### Qu'est-ce qu'un bon cours ?

Interrogés sur ce qui caractériserait un bon cours, une leçon qui les motiverait à s'investir plus dans le travail, une école qui leur donnerait envie de venir et de rester, les jeunes ont mis en valeur plusieurs aspects de la vie à l'école, en dehors de la qualité de l'enseignement proprement dit :

- **Le climat et l'ambiance scolaire** doivent permettre aux élèves de se sentir bien à l'école, de passer du temps avec des amis et d'entretenir de bonnes relations avec les autres élèves et les enseignants.

*Jeune 1 : « C'est le plaisir d'être avec des amis, c'est ce qui motive tous les jours. Parce qu'on est en cours pendant 8 heures, mais on va manger quand même à midi, on est avec les collègues ».*

- Les difficultés scolaires que certains décrocheurs rencontrent les conduisent à penser qu'une école idéale se caractériserait par des classes dotées d'un faible effectif. Ce type de classe permettrait à la fois un **accompagnement personnalisé, des relations plus privilégiées avec les professeurs** et une meilleure ambiance dans la classe.

*Jeune 2 : « Tu as moins de monde dans la classe et c'est moins stressant. (...) Je pense que c'est un peu plus confortable parce que nous n'avons pas tant de monde dans la classe, chaque personne reçoit une attention individuelle et nous, en tant que classe entière, nous voyons que nous nous entendons (...). Les profs se soucient vraiment de nous. Et les profs sont un peu plus détendus ».*

- Les élèves ont mis en valeur des enseignants qui les **encouragent** et qui se donnent le **temps d'expliquer** jusqu'à ce que chaque élève ait compris la matière enseignée, c'est-à-dire des enseignants qui **adaptent le rythme** des cours aux besoins des élèves.

*Jeune 3 : « Il y avait par exemple mon prof de mathématiques : peu importe si tu n'avais toujours pas compris après qu'il ait expliqué pour la dixième fois, il l'explique. Même si c'était tout simple en fait, il expliquait quand même de nouveau. Ou, s'il voulait continuer son cours, il l'expliquait plus tard encore une fois. Il t'a vraiment aidé. Il est venu te voir et t'a aidé jusqu'à ce que tu l'aies compris. Ou il te donnait des devoirs pour que tu comprennes. Il faisait vraiment jusqu'à ce que tu l'aies compris. La majorité des profs laissait tomber tout simplement. Ils n'avaient peut-être pas envie d'expliquer encore une troisième fois ».*

- Une **adaptation du système d'évaluation** pour que les épreuves et les notations produisent moins de stress et ne soient effectuées qu'au moment où les élèves maîtrisent la matière avec la possibilité de se rattraper en cas de non-réussite au test.

*Jeune 4 : « L'autre chose que je n'aime pas trop à l'école, ce sont les épreuves. S'il n'y en avait pas, alors je dirais que je serais restée, parce que ça comporte des situations de stress s'il y a des épreuves. Il faudrait plutôt évaluer les élèves par la pratique et leur engagement dans les cours et ne pas les évaluer par les épreuves écrites. Je ne sais pas, je le dis simplement, mais je ne sais pas si ça serait possible ».*

*Jeune 5 : « J'ai parlé au professeur et il m'a dit que si beaucoup de gens ne se sentaient pas vraiment prêts, l'examen serait reporté d'une semaine et ils répéteraient la matière jusqu'à ce que tout le monde la comprenne. Ils essaient donc de s'adapter à nous dans l'ensemble ».*

- Les jeunes souhaitent être de véritables acteurs dans le choix de leur orientation. Ils aimeraient ainsi pouvoir choisir les cours et la formation qu'ils souhaitent suivre et leur planning de travail.

*Jeune 6 : « Ils avaient un concept où tu pouvais prendre les cours que tu voulais. Alors tu dis que tu veux de l'allemand et puis du français le lundi matin. Pour moi, cela aurait été mieux si j'avais pu établir mon horaire ».*

- Pour certains décrocheurs, les activités annexes menées à l'école ont une grande importance. Ces activités qui sortent du cadre purement scolaire leur permettent de sortir de la culture de l'échec et d'être valorisés. Ces activités peuvent permettre d'améliorer le rapport que les jeunes entretiennent avec l'école et leurs professeurs.

*Jeune 7 : « Nous sommes venus ici, à Luxembourg-Ville pour participer au concours de [activité extrascolaire]. Nous avons remporté le concours de [activité extrascolaire] pour la première fois de l'histoire du lycée et je faisais partie de l'équipe. C'était pour moi le plus beau moment. J'aime vraiment bien me rappeler ce moment ».*

## **Des relations difficiles avec les enseignants qui peuvent accélérer le décrochage scolaire**

20

Le climat au lycée, et plus particulièrement en classe, peut être très bénéfique aux élèves quand l'ambiance est bonne et quand les élèves se sentent à l'aise. En revanche, une mauvaise relation avec un enseignant peut créer une ambiance désagréable. Elle peut conduire, dans le pire des cas, à des situations où un jeune décide de quitter l'école. Pour des jeunes déjà fragilisés par des échecs tout au long de leur parcours, une mauvaise relation avec un enseignant peut s'ajouter à d'autres conflits scolaires ou extrascolaires, de manière à ce que le jeune n'arrive plus à gérer l'ensemble des situations. Se laisser aller, quitter l'école pour se ressourcer ou faire une pause afin de se défaire d'un climat à l'école devenu pesant, s'offre alors comme une solution à court terme mais lourde de conséquences. Pour des jeunes sensibles et vulnérables, une remarque d'un enseignant ou le sentiment que l'enseignant ne prend pas en compte leurs difficultés extrascolaires peuvent les marquer profondément et les inciter à ne plus se rendre dans un cours. Bernard et Michaut (2014) décrivent ces situations comme la volonté de résoudre des situations devenues insupportables pour les jeunes : « Quitter l'école peut être en effet fondé subjectivement par la volonté de résoudre un conflit avec l'institution, par l'attrait d'autres formes de socialisation (par le travail ou par les pairs), ou au contraire être vécu comme une imposition, à la suite d'échecs ou d'exclusion perçus comme injustes »<sup>17</sup>.

Le Tableau 2 reprend quelques situations, à titre illustratif, où les jeunes ont vécu des relations ou des situations difficiles avec des enseignants. Il s'agit ici de voir de quelle manière les expériences vécues impactent la représentation des jeunes et leur rapport à l'école d'une manière négative.

<sup>17</sup> Bernard, J.-Y. & Michaut, C. (2014). « Marre de l'école ». Une analyse des motifs de décrochage scolaire en France. Actes du 2e Colloque international du Lasale sur le décrochage scolaire, 14-15-16 Mai, Walferdange, *Décrocher n'est pas une fatalité ! Le rôle de l'école dans l'accrochage, Luxembourg. Colloque co-organisé par l'Université du Luxembourg et la Haute Ecole Pédagogique (HEP) du canton de Vaud via le Laboratoire International Accrochage Scolaire et Alliances Éducatives (LASALE), Walferdange, Luxembourg.*

Tableau 2 : Expériences de situations relationnelles mal vécues avec des enseignants

Caractéristiques d'une mauvaise relation enseignants/ élèves selon les élèves interviewés	Expériences de situations relationnelles mal vécues par les jeunes
Ne pas tenir sa promesse	« Un prof me lançait tout simplement un dossier au visage et : « Débrouille-toi. » Bien sûr, il a aussi aidé, mais ce n'était pas ce dont j'avais besoin ».
Parler aux élèves comme s'ils étaient des « idiots »	« On me promettait des choses, mais après si on n'aboutit pas, ça me dégoûte, tu restes là ».
Poser plus de problèmes que les élèves	« Parce qu'ils ne comprenaient pas non plus ce que j'avais [comme maladie] et ils ont commencé à me rabaïsser quelques fois en classe. Enfin, la majorité des profs a commencé à me rabaïsser, quelques-uns ne l'ont pas fait. Et moi, j'ai commencé à sécher les cours où j'allais avoir ces profs. Je n'allais pas à l'école les journées où j'avais cours avec ces profs. Ils étaient dans les cours et moi, j'ai arrêté d'aller à l'école. Je ne voulais plus voir ces profs tout simplement ».
Rabaïsser les élèves devant la classe lors de la remise de mauvaises notes	« J'en avais également parlé aux profs, cela n'a jamais servi à rien. Cela n'a jamais servi à rien. J'en ai également parlé à la direction, mais cela n'a jamais servi à rien ».
Créer une mauvaise ambiance	« Ils m'ont aussi rabaïssée devant toute la classe (...) Je ne veux plus d'aide de la part de l'école, car l'école ne m'aide pas. Ils ne croient pas en moi. Chaque prof que j'avais jusqu'à présent m'a dit qu'il ne pense pas que je devienne une éducatrice ».
Faire circuler des stéréotypes sur un élève	« Non. En fait, j'ai un piercing ici et elle m'a vraiment rabaïssée. Elle a dit : « Ah, tu vas chercher un patron avec un piercing ? » Moi j'ai dit : « Ça n'a rien à voir. » Parce qu'avec mon ancien patron j'avais des piercings ».
Ne pas croire en les élèves	« Parce que la majorité des profs en [cours d'appui] étaient les mêmes que ceux que j'avais en 9e. Et dans la majorité des matières, comme en mathématiques par exemple, j'allais avoir de nouveau la prof de mathématiques pendant le [cours d'appui] et cela n'aurait pas été génial d'être là avec la même prof. Ma cousine a alors révisé avec moi à la maison ».
« Être méchant » avec les élèves	« Elle m'a toujours piquée, elle m'a bottée le cul et moi je suis quelqu'un qui ouvre la bouche et qui dit que je ne suis pas d'accord avec un tel comportement et ensuite la régente a essayé de me mettre à la porte du lycée, en m'inscrivant pour des choses qui n'étaient pas juste et même inconnu. Comme par exemple un comportement irrespectueux même si j'étais toujours respectueuse parce qu'elle était quand même notre prof ».
Ne pas s'aimer mutuellement	« J'étais absente pendant une journée et je savais déjà que le lendemain, on allait m'engueuler, je n'y suis alors pas allée non plus. Et je ne suis pas allée la journée d'après alors que je n'avais qu'une heure de cours pour que l'on ne m'engueule pas ».
Provoquer les élèves	« Ils ne savent pas très bien expliquer. C'est une école où les étudiants font n'importe quoi et les profs s'en foutent d'eux ».
Disputer les élèves	« Je pense que nous ne nous sommes pas entendus. Je voulais l'éviter et j'ai demandé si ce serait possible de faire une [classe] à la place d'une [classe d'un niveau plus élevé] ».
Ne pas être maître dans sa classe	« Quand j'ai répété la 9e PR, je me suis vraiment appliquée encore une fois. J'ai donné tout pour tout, mais en fait, j'ai eu des problèmes avec une professeure. En fait, le truc, c'est que je parlais trop. Et elle ne m'aimait pas du tout parce que je parlais trop, et tout, elle me donnait plein de punitions et en fait en fin d'année c'était juste, j'avais assez pour aller dans une [classe fin cycle inférieur], - maintenant on doit avoir 40 [matière] - oui, dans les moyennes, pratiquement tout. Alors j'ai réussi. J'avais vraiment de bonnes notes et c'était [matière] qui m'ont causé des problèmes. Alors la prof que j'avais - c'était celle qui me donnait plein de punitions parce que je parlais trop - en fin d'année, elle m'a dit qu'elle ne me donnerait pas de points parce que toute l'année je n'ai pas été très sympathique, ni attentive. Alors j'ai commencé vraiment à pleurer dans la classe. J'ai attendu qu'elle me donne mon bilan et je suis sortie complètement triste et j'étais vraiment mal, mal, vraiment mal, parce que je savais que là c'était ma dernière chance d'être au Luxembourg (...).
Être raciste	
Donner trop de punitions	
Appeler la direction en cas de conflit	

Ces extraits éclairent bien la sensibilité des jeunes par rapport à leurs attentes vis-à-vis des enseignants en termes de compétences pédagogiques, relationnelles ou de gestion de classe. Les jeunes soulignent souvent le manque de confiance dans leurs compétences, de respect, de volonté de discuter ou un manque de compréhension par rapport à leurs situations parfois déjà fragilisées.

Les conséquences de ces situations ont été parfois lourdes de conséquences comme par exemple :

- ne pas suivre le cours d'appui parce qu'y enseignent les mêmes enseignants avec lesquels les jeunes sont en conflit ou « qui ne m'aiment pas, qui me piquent » ;
- préférer « retourner » dans la voie de préparation à une inscription en classe d'un niveau supérieur pour éviter un enseignant ;
- quitter l'école suite à un accrochage avec un enseignant ou suite à un absentéisme qui se prolonge par crainte des remarques d'un régent.

Une mauvaise relation avec un enseignant, l'absence de confiance (réciproque) ou le sentiment de « ne pas être pris au sérieux » peuvent être interprétés comme le signe d'un rejet du jeune par le système scolaire et renforcer alors la spirale du processus du décrochage scolaire.

### **Le harcèlement scolaire**

Pour certains jeunes rencontrés, le harcèlement dont ils ont été victimes de la part d'autres élèves les a conduits à décrocher.

22

*Jeune 1 : « ... on m'insultait tout simplement, je n'avais plus envie d'aller à l'école, j'avais peur d'aller à l'école ».*

*Jeune 2 : « Parce qu'ils se moquaient de moi, je n'avais plus envie d'aller à l'école ».*

Certains jeunes n'ont pas eu la force, par peur d'aggraver la situation, d'en parler aux enseignants ou à la direction du lycée. D'autres, en revanche, l'ont fait et, selon eux, l'aide reçue n'a pas permis d'améliorer la situation. Ils estiment que leur situation a été insuffisamment prise en compte ou traitée de façon inappropriée par le corps enseignant ou la direction.

*Jeune 3 : « Ils ont dit qu'ils ne pouvaient rien faire, ils n'ont rien fait. Je suis ainsi allée chez une psychologue au [Lycée X]. J'ai aussi parlé chez elle, mais ils n'ont rien fait, ils n'ont rien fait du tout. À un moment j'ai vraiment déconné ».*

*Jeune 4 : « J'en avais également parlé aux profs, cela n'a jamais servi à rien. Cela n'a jamais servi à rien. J'en ai également parlé à la direction, mais cela n'a jamais servi à rien ».*

Ils ont alors préféré arrêter l'école pour faire une pause, sortir d'une situation contraignante et se ressourcer. Face à ces problèmes de harcèlement, un mal-être s'installe chez les jeunes ; mal-être qui est d'autant plus difficile à gérer lorsqu'il s'accompagne du sentiment d'être seul face à ses difficultés.



*Jeune 5 : « D'autres jeunes sont venus et ils ont commencé aussi [à me harceler]. Un moment donné, j'en avais marre et j'ai arrêté l'école tout simplement ».*

*Intervieweur : « Revenons-en au harcèlement, tu as vécu une situation horrible qui a eu une conclusion très mauvaise pour toi. Est-ce que tu as le sentiment d'avoir été abandonnée ? Tu as pu en parler à des profs et des élèves ont été renvoyés de l'école, il y a eu une réaction tout de même. Mais est-ce qu'elle était insuffisante ?*

*Jeune 5 : « Elle n'était pas suffisante ».*

Certains jeunes ont l'impression que certains contextes scolaires sont propices au harcèlement. Ils estiment que les cas de harcèlement dans certains lycées ne touchent pas seulement quelques élèves.

*Jeune 6 : « Pas dans cette école-là. Parce que je pense que c'est l'école elle-même qui est le problème. Pour être honnête, cette école ne fait du bien à personne. Au sein de cette école, il y a beaucoup de harcèlement, mais je ne l'ai remarqué qu'une fois sur place parce que je ne connaissais pas cette école avant d'y avoir été scolarisée. Il y a beaucoup de harcèlement au sein de cet établissement ».*

*(...)*

*« J'avais un copain. Mais, ce n'était pas un vrai copain, on ne faisait que parler, mais il s'est suicidé à cause du harcèlement ».*

*Jeune 7 : « En général, je pense que le [Lycée X] n'est pas une bonne école. Il y a beaucoup de harcèlement, probablement encore plus qu'avec moi ».*

### 1.1.5 Le soutien scolaire

Afin d'aider les élèves en difficultés scolaires et de lutter contre le décrochage, les lycées proposent aux élèves des aides qui peuvent prendre différentes formes : études surveillées, cours d'appui, intégration dans des classes particulières, ... Si certains jeunes mentionnent que ces aides leur ont été bénéfiques, d'autres, estiment qu'elles étaient trop limitées ou n'ont pas souhaité en bénéficier.

#### L'utilité du soutien scolaire est perçue différemment par les jeunes

Certains jeunes qui ont suivi des cours d'appui ou ont été en étude surveillée soulignent les effets bénéfiques de ces aides sur leurs résultats scolaires.

*Jeune 1 : « Non. J'ai demandé aux profs à me donner des devoirs supplémentaires et nous avions au sein du lycée, cela faisait partie de l'horaire scolaire, 1 heure, non 2 heures d'appui où l'on mélangeait les différents niveaux scolaires. (...) Oui, c'était obligatoire. Cela faisait partie de l'horaire scolaire normal. On avait alors d'autres enseignants et c'était avec des élèves d'autres classes qui étaient au même niveau que toi, et ils ont alors essayé de nous aider un peu mieux ».*

D'autres jeunes, en revanche, jugent les cours d'appui et l'aide aux devoirs insuffisants pour leur permettre de vaincre leurs difficultés scolaires.

*Jeune 2 : « Je ne le sais pas. Pendant la 9e au [Lycée X], j'avais aussi demandé à avoir des cours de soutien scolaire et je les ai obtenus. Mais cela n'a pas fonctionné malgré tout. J'avais de l'aide, mais pas vraiment, j'allais toujours en heure d'étude pour faire les devoirs à domicile, mais ils ne m'aidaient pas tant que ça ».*

*Jeune 3 : « Si, ils ont aidé, mais l'aide n'était pas suffisante ».*

Certains regrettent aussi que les cours d'appui se limitent à certaines matières. Les cours d'appui ne seraient, par exemple, pas proposés en histoire ou en géographie, alors que des élèves auraient besoin d'aide dans ces matières. Cette situation les a conduits à trouver une solution par eux-mêmes.

*Jeune 4 : « On ne m'a pas beaucoup aidée, si je peux le dire ainsi. Il n'existait en fait pas beaucoup de cours d'appui. Pendant le premier semestre de 7e, j'ai reçu de l'aide sous forme de cours d'appui, mais par la suite je n'ai reçu aucune aide de la part de l'école. Pas de cours d'appui, ni d'aides sous d'autres formes m'ont été proposées par l'école. Moi-même, j'ai dû chercher des cours d'appui à la maison. »*

### **Des aides qui sont limitées dans le temps et qui ne peuvent pas être proposées à tous**

Les classes mosaïques sont décrites par les jeunes qui ont été placés dans ces classes comme très utiles, mais trop courtes (6 à 12 semaines). Cette classe spéciale, qui poursuit des objectifs pédagogiques spécifiques afin d'aider des jeunes en risque de décrochage scolaire, est vécue d'une manière très positive par les jeunes. Mais la durée limitée de leur présence dans cette classe ne semble pas suffisante pour permettre à certains jeunes de résoudre leurs problèmes passés.

*Jeune 1 : « Je n'allais pas à l'école et l'école nous a alors contacté et ils m'ont mis dans une classe mosaïque. Mais ensuite, ils m'ont réintégré dans ma classe et de nouveau, ça n'allait pas ».*

Une autre aide plus spécifique est proposée à certains jeunes ayant des difficultés scolaires ou personnelles, il s'agit d'une orientation vers des organismes pédagogiques spécialisés qui assurent un encadrement adapté.

Ces orientations ont également été vécues d'une manière très positive, mais elles sont aussi limitées dans le temps et n'ont pas la capacité d'accueillir tous les jeunes qui en auraient besoin.

*Intervieweur : « Tu ne pourrais pas retourner à [institution encadrante] - si tu en as envie bien sûr ? »*

*Jeune 2 : « Je ne peux pas y retourner parce qu'ils n'ont plus de place maintenant ».*

*Intervieweur : « Tu aimerais y retourner ? S'il y avait eu une place est-ce que tu serais retournée ? »*

*Jeune 2 : « Oui ».*

*Intervieweur : « Tu t'y sentais donc bien encadrée ? »*

*Jeune 2 : « Oui ».*

## Certains jeunes refusent l'aide proposée

Certains jeunes sont réticents à suivre des cours d'appui et refusent l'aide proposée. Différentes raisons peuvent expliquer ce comportement.

Premièrement, un jeune peut ne pas vouloir suivre un cours d'appui parce qu'il entretient une relation difficile avec l'enseignant qui dispense ce cours.

*Intervieweur : « Est-ce que tu aurais peut-être eu besoin d'aide dans ces matières ? Des cours de soutien scolaire ? »*

*Jeune 1 : « Oui, mais je n'y allais pas ».*

*Intervieweur : « Pourquoi ? »*

*Jeune 1 : « Parce que c'était toujours les mêmes profs et je ne les aime pas vraiment. »*

Inversement, lorsque les jeunes entretiennent de bonnes relations avec le corps enseignant, le désir d'apprendre et de s'investir dans un travail personnel va au-delà des cours obligatoires. La motivation des élèves se construit par un jeu d'interactions entre tous les intervenants dans le parcours scolaire (enseignants, personnel d'encadrement, parents, élèves). L'acceptation de l'aide est dépendante de la qualité de la relation enseignant-élève.

*Jeune 2 : « Parce qu'à ce moment, j'avais une régente que j'aimais beaucoup, elle m'a vraiment aidée. Après les cours, j'allais souvent aux heures d'étude pour réviser ».*

25

Deuxièmement, le manque de maturité de certains jeunes peut aussi les conduire à ne pas s'inscrire dans des cours d'appui.

*Jeune 3 : « Je ne voulais pas faire un cours d'appui à cause du [sport X]. (...) C'est pour ça que je ne voulais pas aller dans un cours d'appui, mais pratiquer mon hobby. »*

Troisièmement, certains jeunes se sont détournés des cours d'appui parce qu'ils les jugent peu motivants.

*Jeune 4 : « Oui, toutes les fois quand j'étais au cours d'appui, j'étais la seule. Il a parlé avec les étudiants au lieu de faire du cours d'appui. Donc c'était ça mon cours d'appui ».*

Enfin, certains jeunes refusent l'aide proposée en raison d'un rejet de l'institution. Suite à des expériences négatives dans leur parcours scolaire ou à une forme de « fatigue scolaire », certains jeunes prennent de la distance avec l'institution, ce qui les conduit à rejeter toutes les formes d'aide proposées.

*Jeune 5 : « Je ne veux plus d'aide de la part de l'école, car l'école ne m'aide pas. Ils ne croient pas en moi ».*

Face à ce refus de bénéficier de l'aide, le corps enseignant pourrait être incité à rendre obligatoire la participation aux cours d'appui.

*Jeune 6 : « Ça allait, parce que j'avais aussi quelques cours de soutien scolaire. Les profs à [Ville X] ont remarqué que je n'allais pas bien à cause de différentes choses et ils me donnaient des cours de soutien. Il y avait toujours la possibilité de prendre des cours de soutien, mais personne n'y allait. Ils m'ont donc convoquée pour suivre les cours de soutien scolaire ».*

Mais, une obligation peut être vécue d'une manière négative.

### 1.1.6 L'encadrement psychosocial

L'encadrement psychosocial<sup>18</sup> est surtout assuré par le SePAS qui offre une multitude d'aides et un accompagnement aux élèves qui le sollicitent et qui sont définies dans les missions du service.

Parmi les jeunes interviewés qui ont eu recours au SePAS, leurs demandes d'aides concernaient plusieurs domaines :

- l'encadrement et l'aide psychologique ;
- l'orientation scolaire ;
- des problèmes de harcèlement ;
- des demandes d'information générale sur les activités scolaires et extrascolaires ;
- une demande d'aide dans la recherche de patrons d'apprentissage.

26

L'aide psychosociale offerte aux jeunes en difficulté par les lycées n'est pas jugée de la même façon par tous les élèves. L'efficacité de l'aide se heurte aux inhibitions des jeunes et à leur crainte d'être stigmatisé.

#### Un espace de rencontre qui propose aux jeunes un soutien moral et une aide psychologique

Certains jeunes interviewés mettent en avant les bénéfices de l'encadrement et de l'aide psychosociale dont ils ont bénéficié auprès du SePAS ou du SPOS.

*Jeune 1 : « Jusqu'à la séparation de mes parents, je suis souvent allée au SePAS parce qu'il y a une femme avec qui je m'entends bien depuis 5 ou 6 ans. J'y allais parfois quand je n'étais pas bien ».*

*Jeune 2 : « Ce moment-là, où je me suis rendue compte que j'étais de nouveau en train de devenir hésitante, je suis allée voir le SPOS, j'ai parlé à une psychologue. C'était bien et elle a aussi pu m'aider, mais finalement, la balle était toujours dans mon camp. J'ai alors appris des choses sur moi dont j'aurais dû parler à quelqu'un bien plus tôt ».*

D'autres jeunes, en revanche, émettent des réserves par rapport à l'offre d'aide psychosociale des services dédiés.

<sup>18</sup> « Au sein du lycée, le SePAS - Service psycho-social et d'accompagnement scolaires - est en première ligne pour accompagner les élèves dans leurs difficultés psycho-sociales (perte de motivation, mal-être, mobbing, difficulté scolaire, conflit avec un camarade ou un adulte, difficulté financière, situation familiale difficile, etc.). Cependant, dans certaines situations, le SePAS peut diriger l'élève vers le CePAS ; l'élève peut aussi contacter directement le CePAS, comme peuvent le faire les étudiants et les jeunes résidant au Luxembourg ». <https://cepas.public.lu/fr/missions/missions-actuelles.html>

L'aide est parfois jugée insuffisante parce qu'aucune solution, selon les dires des jeunes, ne leur a été proposée et ils ont eu le sentiment de se retrouver seul face à leur problème. C'est le sentiment éprouvé par des jeunes qui ont subi des traumatismes les ayant conduits à décrocher ou par des jeunes qui ont été victimes de harcèlement.

*Jeune 3 : « On m'a tellement souvent envoyée voir des psychologues, le SePAS, etc. ça ne m'a pas aidé une seule fois. Au fond, ils disent tous la même chose. J'ai déjà oublié ce qu'ils disaient toujours, mais je sais encore que c'était toujours la même chose et je me disais chaque fois : « C'est toujours la même chose et cela ne va pas m'aider du tout » ».*

D'autres élèves estiment que leurs soucis n'ont pas été pris au sérieux ou se sont sentis incompris.

*Jeune 4 : « Je leur ai toujours dit la vérité, telle qu'elle était. Cela n'a jamais servi à quoi que ce soit. C'est rentré d'un côté à l'autre. (...) Autrefois, les psychologues, ceux du SePAS ont toujours dit : « Comment vas-tu ? », « Pourquoi est-ce que tu ne vas pas bien ? », « Oh non », « Au revoir. ». Pourquoi est-ce que je viens ici alors ? Si j'ai un problème, j'ai besoin d'une solution, je n'ai pas besoin de : « Merci. Au revoir. Comment vas-tu ? » ».*

Certains jeunes ont parfois du mal à percevoir l'aide apportée, à prendre du recul et ce notamment lorsque l'aide proposée remet en cause leur projet professionnel et de formation. L'aide apportée n'est alors pas perçue comme un bénéfice mais comme une punition.

*Intervieweur : « Tu ne t'es donc pas vraiment sentie comme si on essayait de te soutenir ? Tu t'es débrouillée en quelque sorte ou comment est-ce qu'on peut le comprendre ? »*

*Jeune 5 : « Je l'ai plutôt compris comme une punition, je crois. Tout ce que l'on me proposait à l'époque, je le comprenais plus comme une punition et pas comme de l'aide ».*

*Intervieweur : « De quoi aurais-tu donc eu besoin à cette époque ? »*

*Jeune 5 : « Je pense d'un soutien psychologique, d'une personne qui me l'explique, pour que je comprenne qu'on me donne de l'aide et pas une punition ».*

*Jeune 6 : « Tout d'abord, s'il y a le moindre problème familial ... au niveau de la famille, ils ne devraient pas y mettre leur nez. L'école n'a rien à voir là-dedans parce que cela ne fait que créer des problèmes, respectivement avoir des idées pour améliorer la situation, mais qui au final ne font que l'empirer ».*

### **Une offre d'aide avec certains seuils d'inhibition**

Demander de l'aide nécessite un certain courage car le jeune doit dévoiler et révéler sa situation personnelle et familiale. Demander de l'aide peut être interprété comme un signe de faiblesse et d'impuissance et ceci à un âge où de nombreux jeunes sont préoccupés de trouver leur propre identité. Le risque est grand d'être stigmatisé comme « fragile » avec toutes les représentations ou les stéréotypes véhiculés par cette image.

Certains élèves ne souhaitent tout simplement pas se rendre au SePAS parce qu'ils ne veulent pas que le SePAS ou l'école, s'immisce dans leur vie privée pour régler des difficultés personnelles ou familiales. Un jeune peut tout simplement avoir honte d'exposer une situation personnelle, voire intime, à des personnes inconnues.

Jeune : « Je n'y ai jamais réfléchi, car je ne m'imaginai pas qu'ils pourraient m'aider avec quelque chose sauf me donner de la pitié ».

### 1.1.7. Les stages

Les stages en entreprise permettent d'élargir le champ de vision des élèves et les aident ainsi dans leur choix d'orientation. Toutefois, les stages peuvent être contreproductifs lorsque les élèves savent ce qu'ils souhaitent faire et peuvent être source de difficultés.

#### Le stage comme outil d'orientation ou tremplin...

Les stages jouent le plus souvent leur rôle d'orientation et sont très majoritairement appréciés pour cela. Ils aident au choix ou au non-choix pour certains jeunes :

Jeune 1 : « J'ai aussi fait des stages et je me suis dit que ce n'est pas tout à fait ce que je veux ».

Jeune 2 : « Quand j'étais en IPDM, je n'avais plus de motivation. J'étais dans cette classe pour accomplir des tâches, nous avons fait des stages. Mais au cours de ces 2 années, j'ai complété [seulement X stages]. Je n'ai pas complété les autres parce qu'ils ne me parlaient pas. (...) Ils voulaient plutôt nous persuader de travailler avec des personnes âgées, mais beaucoup de gens n'étaient pas d'accord. Surtout parce que la plupart voulait travailler avec des enfants. Ils ont dit : « Oui mais si vous voulez travailler avec des enfants, il vaut mieux faire un stage avec des personnes âgées et peut être que cela vous plaira. » On était partiellement forcés de travailler avec des personnes âgées mais j'ai quand même fait mon stage dans une crèche parce que je voulais savoir si le travail avec les enfants était exactement ce que j'imagine. Souvent on travaille dans un tel secteur et c'est complètement différent de son imagination. (...) J'ai fait mon premier stage quand j'étais pour la première fois en [classe X] dans une crèche. Et maintenant encore une fois en [classe Y], j'ai également fait un stage en crèche et cela m'a méga bien plu et je sais que cela me va mieux qu'un tel métier dans l'industrie ».

Jeune 3 : « Et dans mes stages, ce n'était vraiment pas bien du tout. J'avais des bonnes notes dans les stages, mais moi personnellement je n'aimais pas. Sauf les derniers que j'ai faits c'était dans une maison de repos. Ça m'a vraiment plu parce que j'ai fait le stage plein de fois avec des aides-soignantes et avec une infirmière et c'est là où je me suis dit : « C'est vraiment les professions de santé que je voudrais suivre », comme je le savais déjà ».

Pour certains, le stage est un tremplin vers la voie de l'apprentissage souhaité ou vers un emploi.

Jeune 4 : « J'avais alors un poste dans une maison de retraite où j'avais également fait des stages. Des stages qui, au début, duraient deux semaines et qui devenaient de plus en plus longs. ».

Jeune 5 : « Au [Lieu de stage X] où j'avais fait mon stage pendant un mois – j'ai loué un bureau et j'y ai alors établi mon [entreprise] pas à pas, avec mon propre équipement ».

### ... mais qui peut avoir un effet pervers en cas de projet professionnel bien défini

Dans les cas particuliers où les jeunes ont une idée bien précise du métier qu'ils veulent exercer et du cursus nécessaire pour y arriver, les stages peuvent avoir un effet opposé à celui recherché quand trop de stages démotivent les jeunes qui se sentent détournés de leur parcours en raison de cette offre d'ouverture à d'autres métiers.

*Jeune : Puis je suis allée [Lycée X]. Mais je n'y étais que [x] mois puis on m'a jetée de l'école parce que j'ai plus fait de stages. J'ai fait trop de stages auparavant, j'ai fait des stages en 8e, j'ai fait des stages en 9e et en 10e. Et puis de nouveau en 10e au IPDM. C'était exagéré avec les stages. Je me suis dit que je n'ai plus envie de faire des stages. Le dernier stage que j'ai fait était ici en [Ville X] au [Lieu Y]. Je n'y vais plus jamais parce qu'ils n'étaient pas corrects avec moi. (...) Si on était jeudi dans un stage il fallait l'autre semaine aller dans un autre stage. C'était du désordre et je n'ai rien du tout compris. (...) J'ai vu tous les emplois, tout mon CV est plein. Depuis la 10e au [Lycée X], c'était déjà complètement plein et après, encore plus sont venus. Donc je n'ai plus envie de faire des stages. (...) Je me suis dit : « Ne puis-je pas simplement venir à l'école ? » Et on m'a répondu : « Non, il faut faire les autres stages ». Et je leur ai dit : « Non, j'ai déjà fait assez de stages ». »*

### Des stages qui ne sont pas exempts de difficultés

La recherche de stage est également difficile pour certains jeunes et, comme pour la recherche de patron d'apprentissage, se fait le plus souvent dans l'entourage du jeune (grâce notamment à ses contacts familiaux) plutôt que par les moyens officiels mis à disposition des jeunes.

*Jeune 1 : « Je l'ai cherché moi-même [le stage] parce que j'ai de la famille dans cette [entreprise] et ils [Lycée X] ont dit : « Le mieux, c'est là où vous connaissez quelqu'un. » Et je suis arrivée là. J'ai aussi été acceptée, j'ai prolongé. Cela fait maintenant presque 8, 9 mois que j'y suis ». »*

La durée du stage doit être suffisamment longue pour les deux parties en présence : du côté du jeune, pour s'imprégner des avantages et contraintes du métier ou du secteur, ou pour vérifier l'adéquation entre ses propres goûts et compétences avec les besoins du métier ; et du côté des patrons, pour évaluer à sa juste mesure les compétences du stagiaire.

*Jeune 1 : « Elle disait : « Tu peux venir faire un stage pour une journée. » J'y suis allée pour la journée, mais je pense qu'en une journée, on ne peut pas faire de stage. On ne peut pas évaluer un élève, l'observer, parce que même le premier jour d'un stage, l'élève ne peut pas faire grand-chose. Je suis honnête, les premières deux semaines quand j'ai commencé à travailler en [entreprise], j'étais également perdue. Je suivais quelqu'un, je ne savais pas quoi faire. Maintenant, je travaille de manière autonome, je sais ce que je fais. J'ai appris, je l'ai appris de manière pratique. J'avais une journée de stage et la seule chose que j'ai faite en cette journée, c'était peigner des cheveux. Alors que j'aurais pu faire plus de choses ». »*

Des conflits peuvent apparaître pendant les stages entre le patron et le stagiaire.

*Jeune 2 : « J'ai toujours dû mettre des chaussures [professionnelles] pour me rendre au travail mais un jour je les avais oubliées. Mais il [l'employeur] savait très bien que j'avais toujours mes chaussures au travail pour les mettre là-bas. Il m'a dit de rentrer et de revenir le lendemain. Ma prof m'a donc appelée pour savoir pourquoi je ne me rendais pas au travail et je lui ai dit que l'[employeur] m'avait dit de revenir le lendemain. La prof m'a donc répondu que l'[employeur] lui avait dit que je suis rentrée parce que j'avais râlé avec lui. J'ai dit : « Non ce n'est pas vrai ». On est donc allé chez l'[employeur], on lui a parlé et la vérité a été dévoilée : J'avais raison. L'[employeur] m'a quand même jetée parce que je ne me suis plus rendue à d'autres stages ».*

Les stages ne sont pas toujours perçus comme un outil d'orientation mais comme des modules à compléter faisant partie d'un cursus scolaire.

*Jeune 3 : « Mais un stage, c'est autre chose. Ils ne sont pas rémunérés et ils ne sont pas comptabilisés pour l'école ».*

### 1.1.8. L'apprentissage

Pour la majorité des élèves qui n'arrivent pas à s'inscrire en classe de 4eG, la formation professionnelle reste un débouché intéressant. Toutefois, la mauvaise image que certains jeunes et leur entourage ont de l'apprentissage peuvent les conduire à s'en détourner. Certains d'entre eux préfèrent ainsi arrêter l'école plutôt que de suivre une orientation pratique qu'ils ne souhaitent pas. D'autres jeunes suivent cette voie mais lorsque le métier choisi ne correspond pas à leurs aspirations ou lorsqu'ils rencontrent des difficultés pendant leur apprentissage, ils sont amenés à interrompre leur scolarité.

#### Images et perception de l'apprentissage

L'apprentissage est souvent perçu par les jeunes et leur entourage comme un choix par défaut, un non-choix qui limitera les possibilités qui s'offriront aux jeunes dans l'avenir. En revanche, lorsqu'il s'inscrit dans un véritable projet professionnel, l'apprentissage est plébiscité par les jeunes.

#### ***Une mauvaise image persistante de l'apprentissage et de l'artisanat***

Malgré les campagnes de communication et de sensibilisation aux métiers de l'artisanat et au potentiel de perspectives professionnelles dans le cadre d'un apprentissage, la voie de l'apprentissage continue d'être perçue comme un choix par défaut si on n'a plus « d'assez bonnes notes » et que les filières classiques ou techniques ne les acceptent plus. Cette perception est rapportée par le jeune, ses parents ou les personnes qui l'entourent.

*Jeune 1 : « La deuxième 9e s'est terminée avec le constat que je n'avais plus d'assez bonnes notes pour continuer en technique. J'ai donc dû descendre sur un DAP parce que je ne pouvais pas redoubler la 9e de nouveau. C'était ma dernière chance ou alors aller au SNJ ».*

*Jeune 2 : « Là, c'était vraiment le plus difficile parce que j'étais aussi dans un foyer mais ils ne voulaient pas que je cherche un apprentissage, ils voulaient me mettre à l'école encore une fois ».*

*Jeune 3 : « Je préférais finir mon école proprement à la place d'un apprentissage ».*



*Jeune 4 : « Ils [ses parents] sont contents maintenant que j'ai trouvé une école et que je puisse continuer ma scolarité. Ils n'étaient pas vraiment enthousiastes de voir que j'avais commencé mon apprentissage ».*

Le refus de faire un apprentissage conduit une jeune à se tourner vers l'étranger qui lui offre plus de possibilités avec des exigences de niveau moins élevées notamment en langue.

*Jeune 5 : « Je n'aimais rien du tout. (...) Après c'était aussi le truc que je ne voulais pas du tout aller en apprentissage. Alors je me suis dit : « Il faut vraiment que je change de pays ».* »

### ***L'apprentissage est perçu comme une limitation du champ des possibles...***

La voie de l'apprentissage est synonyme d'accès au marché du travail, de fin de la scolarité et donne le sentiment d'être privé de liberté pour le choix de son avenir professionnel car il faut se décider rapidement sur le choix d'un métier pour la vie ; c'est un moment crucial pour l'avenir à un âge où ils ne se sentent pas encore prêts pour une telle décision.

*Jeune 1 : « Je trouve qu'aujourd'hui le plus que tu vas à l'école pour apprendre, le plus de choix pour le futur tu auras au niveau des emplois. Avec un apprentissage, il y a seulement dans le secteur étudié où on peut trouver un emploi. (...) On n'a pas la même liberté car on apprend que pour ce seul métier et on ne peut donc pas travailler dans tous les domaines. On ne peut pas dire : « Oh, peut-être que je préfère faire ceci et cela, ce n'est pas possible. » Ensuite, il faut commencer une nouvelle formation et c'est difficile. Je pense que dans notre pays on ne peut commencer que 3 apprentissages et, si après cela, je ne peux toujours pas me décider alors... Et avec moi, c'est un peu stupide parce que j'ai déjà commencé une formation que j'ai rompue. Cela signifie que c'est un peu difficile ».*

De l'avis de quelques jeunes, le système d'enseignement au Luxembourg, en comparaison avec les systèmes frontaliers, incite fortement les jeunes à aller travailler ou à faire un apprentissage. L'attractivité de la rémunération pendant trois ans peut apparaître comme un piège si le jeune a besoin d'une indépendance financière, de quitter le domicile parental et si finalement il ne finalise pas le contrat d'apprentissage pour diverses raisons et se retrouve sans revenu ni formation.

*Jeune 2 : « Ce que j'ai trouvé injuste car ils n'ont parlé que de travail, travail, travail. Et je trouve ça injuste. Pourquoi est-ce que les 9e modulaires et les 9e PR doivent directement aller travailler ? »*

*Jeune 3 : « Je voulais gagner de l'argent moi-même pour ne pas dépendre de quelqu'un d'autre en fait. C'était ok pour la première année jusqu'à ce que je me rende compte que pendant les vacances scolaires, je me retrouvais au travail et que cela ne me disait rien. J'ai alors parlé à mon patron et il m'a dit : « Ok, essaie encore un peu et si tu ne veux plus au courant de la deuxième année, tu peux arrêter. » Et c'est ce que j'ai fait ».*

*... mais certains ont un ressenti positif de l'apprentissage quand le projet professionnel est bien défini*

Si le domaine d'activité, le métier choisi est conforme à ses envies, l'apprentissage est alors une solution satisfaisante pour aujourd'hui et pour demain.

*Jeune 1 : « Je suis en fait déjà entrée dans le monde du travail quand j'avais 15 ans. Je trouve qu'un apprentissage c'est rien de mauvais, c'est même bien. Pour moi, c'est l'idéal. Je ne voulais pas non plus rester éternellement à l'école. J'aurais bien aimé avoir mon diplôme du classique avec l'avenir en fonction, mais je suis tout aussi satisfaite du DAP. Parce que je sais que je pourrais aller travailler après, je pourrais chercher un bon poste, je pourrais aller dans de nombreux secteurs et me développer ».*

Certains jeunes ont un projet de métier bien défini et, dans ce cas, le chemin ou les chemins pour y arriver sont assez clairement compris et assez facilement restitués quand il s'agit d'en parler.

*Jeune 2 : « Pour l'instant, je ne peux que faire le CCP. Mais j'aimerais faire un DAP parce que je veux devenir auxiliaire de vie ou aide-soignante. Mais pour les deux, il faut un DAP. J'ai déjà posé la question à [X] et vu que je ne peux pas faire le DAP, je voulais aussi suivre des cours du soir pour pouvoir rattraper ces modules pour le DAP ».*

*Jeune 3 : « Je veux finir le CCP. Après, je dois travailler un an sans école pour après faire le DAP en majeure. Donc, moi je vais finir le CCP, après travailler un an, et faire le DAP ».*

32

C'est un outil perçu positivement pour combiner à la fois un accès au marché du travail et rester dans le système scolaire pour finalement continuer à progresser dans l'échelle scolaire. Les possibilités d'évoluer et de gravir les échelons en utilisant les passerelles disponibles sont toutefois perçues par peu de jeunes.

*Jeune 4 : « J'essaye en fait de monter du DAP vers le technique. C'est mon objectif pour cette année. Mais je garde cet espoir encore un peu de côté. Je veux d'abord tout simplement bien réussir mon DAP ».*

## **Le choix de l'apprentissage**

La recherche de place d'apprentissage auprès des patrons ou dans les classes du système scolaire reste difficile pour plusieurs raisons : une méconnaissance des métiers et des secteurs d'activité, un temps d'immersion insuffisant pour se rendre compte de l'adéquation du profil avec le poste ou domaine, une offre de domaines d'apprentissage insuffisante, un nombre de places en classes d'apprentissage insuffisant et pas assez d'offres dans les petites entreprises.

## **Une méconnaissance des métiers et des secteurs d'activité**

Malgré les efforts de communication dans les lycées et dans la société en général, certains jeunes constatent d'eux-mêmes une méconnaissance générale du marché du travail, une méconnaissance du contenu des métiers, des secteurs d'activité, sauf des secteurs et métiers pratiqués par les membres de leur entourage familial ou relationnel ; ce qui a pour conséquence de limiter fortement le champ des perspectives de métiers possibles car évoluer dans un environnement connu est rassurant pour certains.

*Jeune 1 : « Ma mère est mon modèle à suivre en matière de métier. Elle est [employée de bureau] elle-même et je voulais faire la même chose parce que c'est mon truc : travailler au bureau, classer des choses, tout ça c'est très facile pour moi. Et je pourrais avancer avec ce DAP ».*

S'essayer à plusieurs métiers est donc essentiel car certains ont une idée fautive des métiers envisagés dans un sens positif ou négatif.

*Jeune 2 : « Et ils m'ont mise dans une école à [Ville X] où je voulais faire cuisinière. Je voulais faire ça. Pourquoi ? J'aimais je crois. Mais quand j'ai commencé à faire ça (...) « il y a beaucoup de trucs, des odeurs et tous ces trucs ». Là, c'était un peu difficile. J'étais très lente. Et après, quand j'ai fini l'école, après une année, ils m'ont dit que si je recevais 50 points, ils allaient m'accepter pour que je puisse refaire une année. Ils ne m'ont pas acceptée. Je n'ai pas réussi mon test. Ils m'ont donné une chance pour faire le test et j'étais contente que j'ai fait ce test mais il y avait des erreurs. Je n'ai pas bien fait. Et après là, je n'ai pas fini l'école. J'avais déjà 18 ans, je crois. Je suis allée au SNJ, je crois un truc comme ça, c'est à [Ville Y]. Et ils m'ont donné un travail à [Ville Z] comme [emploi]. J'ai fait cinq jours. C'était bien, ils m'ont bien aidée. Le vendredi s'est passé, ils m'ont dit : « [Madame J2], alors vous êtes bien motivée mais je ne vous vois pas en tant que [emploi]. Cherchez quelque chose d'autre que vous aimez » ».*

## **Une durée de stage insuffisante pour identifier le bon métier**

Certains jeunes rapportent avoir suivi des stages de très courte durée, durée qu'ils estiment insuffisante pour en déduire une affinité entre le jeune et l'employeur, que ce soit du côté de l'employeur pour apprécier les compétences techniques et sociales du jeune ou que ce soit du côté de l'apprenti pour tester son intérêt et ses aptitudes pour le domaine.

Les stages sont très utiles pour avoir une première perception du contenu d'un métier et de son appétence et adéquation entre les exigences de celui-ci et ses propres compétences et envies.

*Jeune : « Pour commencer à partir de septembre je me suis dit que je débute un apprentissage dans la vente. Là j'ai un peu cherché pour trouver un apprentissage. J'étais aussi à l'ADEM. Puis j'ai fait un stage chez [Entreprise de prêt à porter X]. Après peu de temps j'ai décidé que cet apprentissage n'était pas ce que j'envisage de faire et que ce n'est pas mon but. Et je ne suis pas encore prête à travailler 3 années afin d'obtenir un diplôme d'apprentissage. Ce n'est pas vraiment mon but ».*

### **Une palette de domaines d'apprentissage insuffisante**

A plusieurs reprises, les jeunes ont relaté qu'ils avaient fait un choix par défaut du domaine de l'apprentissage lorsqu'aucun domaine de la liste proposée ne leur convenait.

*Jeune 1 : « Les gens qui veulent aller travailler dans un apprentissage genre mécanique, si c'est ce que tu veux mais pas de souci, tu fais ce que tu veux. Mais si c'est l'option que tu n'as pas envie de faire on te dit : « OK, tu n'as pas le choix, tu as une carrière ici. » On te dit de passer. On te dit de faire mécanique, ou je ne sais pas : sanitaire, électricité et aussi d'autres options : garagiste ou je ne sais pas quoi. Tu n'as pas beaucoup d'options. Tu n'as pas beaucoup de choix. Donc on te dit de choisir celle-là. Moi, sanitaire, ça ne m'intéresse pas et garagiste ça ne m'intéresse pas. Et même si ça ne m'intéresse pas, je me suis dit : électricité, je vais essayer de voir ».*

*Jeune 2 : « Moi en tout cas je n'aime pas faire des apprentissages et tout. En fait j'aimais pas du tout les stages que j'avais. En fait comme j'ai déjà dit, je voulais faire les professions de santé, et il y a, je pense, pas trop de choses, pas trop de métiers liés aux professions de santé. Ce qui m'a causé un grand problème au niveau de l'apprentissage. Parce que je n'aimais rien du tout. Et dans mes stages, ce n'était vraiment pas bien du tout. J'avais des bonnes notes dans les stages, mais moi personnellement, je n'aimais pas ; sauf les derniers que j'ai fait qui étaient dans une maison de repos. Ça m'a vraiment plu parce que j'ai fait le stage plein de fois avec des aides-soignantes et avec une infirmière et c'était là où je me suis dit : C'est vraiment les professions de santé que je voudrais suivre, comme je le savais déjà ».*

*Intervieweur : « Et en apprentissage il n'y avait pas de possibilité ? »*

*Jeune 2 : « Il y avait, je pense un apprentissage pour faire [technicien dans le domaine de la santé]. (...) Mais je me suis dit bof non je ne veux pas. C'est un apprentissage et pour moi le bac, c'est vraiment quelque chose d'intéressant parce que je voudrais vraiment avoir mon bac pour réussir et pour dire que je l'ai, que je l'ai fait. Et si une fois il y a un problème, je sais que je peux faire quelque chose d'autre en allant à l'Université. J'ai mon bac qui est là et je peux aller où je veux ».*

La compréhension que se font les jeunes de la palette de domaines d'apprentissage possibles est parfois réduite par les limites géographiques de leur bassin de vie mais aussi par les moyens et durées de déplacement dont ils disposent et aux désagréments qui y sont liés (temps, fatigue, inquiétude des parents, coût, ...). Être domicilié à un autre endroit du pays pourrait élargir cette offre.

### **Une offre de places en classes d'apprentissage insuffisante**

L'offre de places en classes d'apprentissage a également été un frein pour certains jeunes pourtant motivés à poursuivre dans cette voie.

*Jeune : « Pour l'autre apprentissage, je dois faire une année... Là, les classes sont pleines également, sinon j'aurais déjà demandé. Mais à chaque fois les classes sont pleines et je dois encore faire une année d'école avant de pouvoir faire mon apprentissage ».*

## ***Pas assez de patrons et une absence de réponse aux demandes envoyées***

Certaines filières d'apprentissage sont saturées notamment lorsque les jeunes résident dans des zones géographiques éloignées des centres urbains. L'offre de postes en apprentissage dans le domaine de la coiffure semble insuffisante. La situation a été compliquée davantage par la crise sanitaire liée à la COVID-19.

*Jeune 1 : « J'ai envoyé environ 25 demandes mais je n'ai jamais eu de réponse. On m'a dit : « Oui, oui, nous allons te prendre. » Quand j'appelais après, on était passé au : « Non » ».*

*Jeune 2 : « Ils ont alors parlé à ma mère à ce sujet et proposé de faire un apprentissage [dans un métier artistique] parce que j'avais déjà opéré dans le métier. Faire un apprentissage alors. Ils m'ont même préparé une liste avec des endroits où je pourrais m'annoncer. Je pense que j'ai même essayé mais personne ne me répondait. Alors ma mère m'a dit de refaire la 10e ».*

Les jeunes sont aussi confrontés à l'absence de réponse de la part des employeurs à leurs demandes d'apprentissage. Cette absence de réponse est ressentie comme une absence de considération et ne leur donnent pas confiance en eux. L'attente sur ces réponses, qui sont souvent leurs premières démarches administratives, ne leur permet pas de passer à autre chose et de relancer d'autres demandes, entraînant parfois le dépassement de délai pour certaines inscriptions.

L'absence de patrons pour les accueillir conduit certains jeunes, ayant fait un choix de domaine par défaut, à finalement trouver une voie plus conforme à leurs intérêts, gage puissant de réussite.

*Jeune 3 : « Alors, évidemment j'aurais été plus contente si j'avais commencé un apprentissage à ce moment-là. J'étais simplement à la maison. Là, à la maison, j'y étais vissée et je savais que ça n'était rien pour moi. Mais je suis contente que cela ne s'est pas produit. Parce que, comme ça, je suis venue dans la classe COPRAL et c'est le métier qui, je pense, est vraiment quelque chose pour moi ».*

*Intervieweur : « Donc, tu ne regrettes pas que cela se soit produit ainsi ? »*

*Jeune 3 : « Je suis même un peu reconnaissante que j'ai pu remarquer que je veux en faire mon métier ».*

Pour trouver un patron, le recours aux membres de son entourage est souvent un moyen plus efficace, plus ciblé que le recours aux institutions auxquelles tout le monde recourt.

*Jeune 4 : « Je ne voulais pas rester à la maison. Donc oui, une fois que tout ça a été ouvert après le confinement, j'ai cherché pour faire des stages et c'est le patron [de plusieurs membres de ma famille] qui m'a embauchée. Parce qu'il a [plusieurs] entreprises. Il m'a dit : « Si tu veux, viens faire un stage. Je vois comment tu travailles et après on voit. » J'ai fait le stage et il m'a prise comme apprentie ».*

## Difficultés pendant l'apprentissage

Les raisons de rupture du contrat d'apprentissage sont multiples : une mésentente entre l'apprenti et le patron, un changement de patron suite à la vente d'un commerce, des difficultés à suivre le niveau de la partie théorique, le désintérêt pour le métier préparé ...

### ***Assurer une bonne communication entre le jeune, le régent, la chambre professionnelle et le patron***

Les relations entre le jeune, le régent, la chambre professionnelle et le patron sont essentielles pour régler et ajuster les modalités de l'apprentissage en cours de route et éviter la rupture.

*Intervieweur : « Vous pensez que les relations avec les régents, les professeurs c'est fondamental ? »*

*Jeune : « Oui parce que c'est eux qui nous aident. Si on a un problème au travail, c'est eux qui parlent avec nous et qui parlent avec la [chambre professionnelle X]. Je crois qu'il faut avoir une bonne relation avec le régent parce que c'est eux qui vont nous aider tout au long de l'année, sinon on n'y arrive pas avec l'apprentissage. Parfois, on a des trucs qui sont vraiment très professionnels et ils doivent nous aider ».*

### ***Des difficultés dans la partie théorique***

36

Lorsque la formation pratique de l'apprentissage se passe bien avec l'entreprise formatrice, c'est parfois la partie théorique qui pose problème à certains jeunes. Ils expriment des difficultés à suivre les cours à l'école en contraste notamment avec la partie pratique qu'ils expérimentent, apprécient et réussissent.

*Jeune 1 : « Ce n'est pas parce que je n'aime pas l'école, maintenant je l'aime. Être assise là, huit heures... Toute la semaine, on est en train de bouger, travailler. Et un jour : être assise là, on n'a pas envie. Quand on bouge pendant 8 heures, être assise pendant 8 heures, ça ne marche pas. Parfois, on est très fatigué, mais c'est comme ça. (...) Après, on est assise à écouter le prof. On ne sait même plus ce qu'on fait ».*

*Intervieweur : « Mais tu as dit que tu ne veux plus retourner à l'école mais tu y iras alors ? Est-ce que tu as peur ? »*

*Jeune 2 : « Oui. Un peu. Je sais que c'est pour un apprentissage, ça va aller. C'est uniquement pour 2 jours par semaine ».*

### ***Un délai de reprise de contrat jugé trop court en cas de rupture...***

Un problème avec le patron d'apprentissage qui conduit à arrêter le contrat et parfois c'est la catastrophe car il est difficile d'en trouver un autre, et a fortiori en cours d'année.

En cas de rupture de contrat, une reprise de contrat est autorisée dans un délai de six semaines après la résiliation. Ce délai peut cependant se révéler trop court et conduire à l'abandon du cursus.

*Jeune : « Je crois que le système est quand même bien. Il y a des systèmes pires. Il est quand même bien, oui. C'est juste, on va dire par exemple (...) Quand je suis sortie de l'apprentissage, je trouve que 6 semaines, pour moi, ce n'est pas beaucoup. C'est trop court parce qu'on doit aller à l'ADEM, on doit faire beaucoup de choses et après... – Je le sais parce que c'est arrivé à un collègue à moi : son entreprise a fermé et il avait 6 semaines et il a eu un patron. Il a eu un patron mais il n'avait pas le droit de former. Donc, il a dû envoyer toutes les démarches à [acteur monde professionnel] mais [acteur monde professionnel] a pris beaucoup de temps et après, à cause de cela, l'école n'a même pas donné une semaine de plus. Ça, ce n'est pas bien. Il avait quand même trouvé un patron. C'était juste [acteur monde professionnel] qui a pris beaucoup de temps. Moi, c'était différent. Je n'ai vraiment pas trouvé de patron, mais lui, il en a trouvé un. Je crois que ce n'est pas juste que des personnes qui ont trouvé n'aient pas plus de délai. Parce qu'un apprentissage c'est quand même très important. Je vois que moi, j'ai perdu l'apprentissage et maintenant je suis de nouveau en deuxième année. (...) Ben oui, maintenant, il ne fait plus l'apprentissage à cause de ça. (...) Il est allé travailler. Et c'est ce que je dis : l'école doit aussi motiver les gens à aller à l'école. Sinon, un jour tout le monde sort de l'école. C'est vrai, parce que des trucs comme ça, ça démotive. Si cela avait été moi, ça aurait été aussi la même chose ».*

### **... et des délais d'attente pour une prochaine inscription en école jugés trop longs sauf s'il existe des dispositifs d'attente**

En cas de rupture de contrat d'apprentissage en cours d'année, les délais d'attente pour être réinscrit dans une école sont jugés trop longs car les inscriptions s'effectuent à des dates fixes, sont calées sur l'année scolaire. Cela donne aux jeunes l'impression de perdre beaucoup de temps car ils se retrouvent à la maison, sont en attente, risquent de se démotiver et subissent plus ou moins lourdement la pression de leur entourage vis-à-vis de leur inactivité.

*Jeune 1 : « J'essaye de trouver une école maintenant et c'est à cause de cela que j'ai dû attendre jusqu'en septembre pour pouvoir entrer dans l'école dans laquelle je suis maintenant ».*

Il est très utile d'avoir un palliatif, une activité d'attente pour ces jeunes en rupture de contrat d'apprentissage en cours d'année car il est difficile de retrouver un patron en six semaines.

*Jeune 2 : « J'ai quitté l'apprentissage en janvier et je suis venue six semaines après pour faire le volontariat et après : le confinement. Je n'ai pas pu le faire. J'étais en confinement. Après, j'ai fait des stages. J'ai fait un mois de stage avec mon patron et maintenant, j'ai l'apprentissage ».*

(...)

*« C'était plus difficile parce que c'était au milieu de l'année et aucun patron ne voulait embaucher. Donc, c'est pour ça que je n'ai pas eu... ».*

## *La rupture est parfois considérée comme un soulagement lorsqu'elle est bien accompagnée*

En cas de mésentente profonde avec le patron d'apprentissage, voire de maltraitance verbale, la rupture est vécue comme un soulagement si elle est bien accompagnée, notamment par la chambre professionnelle compétente.

*Jeune : « J'ai eu un rendez-vous avec la [chambre professionnelle X] et j'ai dit que je ne pouvais pas continuer comme ça. J'ai préféré mettre un terme à l'apprentissage plutôt que d'entendre des choses que je n'aimais pas. C'est pour cela que je suis partie, j'ai préféré comme ça, c'était mieux pour moi ».*

## **1.2 Le contexte familial**

Le contexte familial joue un rôle dans le processus de décrochage. En effet, si la famille peut être un rempart face aux difficultés que connaissent les jeunes, elle peut aussi être source de difficultés et impacter négativement leur parcours scolaire.

### **1.2.1 Des configurations familiales avec plus ou moins d'impact direct sur le suivi de scolarité**

Les jeunes sont fréquemment dans des configurations familiales qui ont été identifiées dans la littérature comme source potentielle de décrochage<sup>19</sup>.

Ainsi certains jeunes sont élevés par un seul de leurs parents, très fréquemment par leur mère, en raison d'un divorce ou d'un décès de l'autre parent. Pour autant, les jeunes n'en font pas toujours une raison de leurs difficultés scolaires, en tout cas pas directement, ou pas consciemment. Ils l'identifient rarement comme la raison principale de leur décrochage scolaire mais plutôt comme un facteur de plus au mauvais moment.

*Jeune 1 : « J'habite uniquement chez ma mère mais elle est amie avec mon père, tout est super comme si de rien n'était. »*

Certains jeunes font toutefois directement le lien entre le vécu de la situation familiale et le moment où les résultats scolaires se sont dégradés.

*Intervieweur : « Est-ce que tu penses que cela a eu un impact ? »*

*Jeune 2 : « Je pense, oui, également. C'était une période où j'étais très rebelle aussi pour d'autres raisons. (...) J'avais de la chance d'avoir fait la connaissance de réels amis il y a quelques années, des gens bien. Je ne veux pas dire que ma mère est super horrible. Mais côté soutien moral, elle était assez absente. J'avais la chance d'avoir trouvé des amis qui m'ont aussi motivée pour découvrir que je sais faire énormément de choses, je dois tout simplement vouloir le faire ».*

<sup>19</sup> Cf. Hauret L. (2017). *Etude sur le lien entre décrochage scolaire et le statut de NEET. Les rapports du LISER*, 30p. D'après cette étude, « Le contexte familial dans lequel le jeune a grandi est lié au risque d'avoir été en situation de décrochage scolaire. Ce lien passe par deux grands canaux. Le risque d'avoir été en situation de décrochage scolaire est lié négativement à l'origine sociale des parents et notamment au fait d'avoir des parents diplômés de l'enseignement supérieur. Ce sont dans les familles monoparentales et dans les familles nombreuses que les interactions entre parents et enfants risquent d'être les plus faibles du fait d'une moins grande disponibilité parentale (soit parce qu'un seul parent doit assurer toutes les tâches, soit parce que les parents doivent partager leur temps entre plusieurs enfants). L'étude ainsi que la littérature confirment le lien entre ces structures familiales et le fait d'être un décrocheur scolaire. »



## 1.2.2 Des relations parents-école dépendantes de la place laissée par le jeune

Les relations des parents avec l'école dépendent aussi des relations du jeune avec ses parents, et principalement du fait qu'elles soient paisibles ou conflictuelles, mais aussi de la disponibilité émotionnelle et psychologique des parents.

Lorsque les relations enfant-parents sont relativement harmonieuses, ce sont les situations extérieures auxquelles sont exposés les parents ou encore des situations personnelles qui impactent le suivi de la scolarité. Ainsi, les contraintes professionnelles des parents (grosse charge de travail ou horaires décalés) ou leur état de santé physique ou mentale (tentative de suicide, situation de harcèlement moral au travail) peuvent les empêcher de suivre comme il le faudrait la scolarité de leur enfant.

En cas d'absence de communication entre le jeune et ses parents, cette relation conflictuelle exclut le plus souvent les parents de leur relation avec l'école. Certains parents, aux dires des jeunes, ne peuvent que constater, et souvent trop tard, les absences répétées et non excusées de leur enfant, les plaçant sans alternative face au conseil de discipline et au renvoi qui s'en suit.

Cette absence de communication, apparemment souhaitée par le jeune au moment où il est à l'école est, après réflexion à l'âge de la « maturité », vue comme une erreur de comportement de sa part. Certains jeunes expriment le sentiment que l'école aurait pu communiquer, alerter, et solliciter davantage les parents suite aux signaux de décrochage ou de mal-être envoyés par le jeune avec l'idée que ce que l'école a fait n'était pas suffisant.

*Jeune 1 : « Oui, si cette option avait existé j'aurais été plus contente. Si l'école avait plus contacté mes parents ».*

39

Le soutien des parents dans la scolarité de leurs enfants s'exprime de plusieurs manières : la signature répétée de justificatifs d'absence, la recherche de personnes donnant du soutien scolaire, la transmission des aspirations scolaires.

*Jeune 2 : « Ma mère ne les a pas « acceptées » mes absences, elle a toujours rouspété mais elle a quand même signé ».*

## 1.2.3 La famille comme soutien significatif dans la scolarité

Dans le cadre de leur scolarité, certains jeunes décrocheurs ont bénéficié d'une aide significative de leur famille, notamment quand l'aide par l'école était ressentie comme insuffisante. Cette aide informelle apportée par les membres de la famille revêt plusieurs formes et a permis aux jeunes de recourir à un appui scolaire supplémentaire.

- Une aide scolaire directe : certains jeunes bénéficient de l'aide de leur famille dans leurs devoirs scolaires.
- Une aide pour trouver et financer des cours particuliers : la famille peut aider le jeune à surmonter ses difficultés scolaires en lui donnant la possibilité de suivre des cours particuliers.
- Une aide dans la recherche d'un apprentissage ou d'un stage : le réseau relationnel des membres de la famille est un atout pour accéder à un stage ou à un apprentissage.
- Une aide dans le choix de l'orientation : les membres de la famille peuvent donner des idées, conseiller le jeune pour qu'il formalise son choix d'orientation.

- Une aide pour prendre contact avec des services institutionnels qui soutiennent les jeunes.

Le soutien scolaire organisé par la famille dépend toutefois de la capacité financière, du capital scolaire et du temps disponible des parents.

#### 1.2.4 Des aspirations parentales déterminantes en matière de perspective de vie

L'influence des parents est présente dans les aspirations professionnelles qu'ils transmettent à leurs enfants. Ces aspirations sont très majoritairement axées sur la poursuite de l'école à tout prix, l'acquisition d'un diplôme et d'un métier, voire un statut social meilleur que le leur. C'est ainsi qu'ils repoussent l'idée que leur enfant fasse un apprentissage car c'est synonyme de la fin de la scolarité.

*Jeune 1 : « Je pense que tous les parents veulent que les enfants poursuivent toujours l'école, on va dire pour le meilleur. (...) Mais j'ai quand même réussi, ils ne voulaient pas que je fasse l'apprentissage et j'ai commencé à le faire ».*

*Jeune 2 : « Ça vient de la société. Les parents aiment plutôt voir leur fille au classique. Et à l'époque, je voulais plaire aux autres et j'ai fait comme les autres et je n'ai pas réfléchi sur le sujet ».*

Si certains jeunes ne se rallient pas aux aspirations de leurs parents et préfèrent emprunter leur propre voie, d'autres s'y plient à contre-cœur ou à défaut d'un autre projet, les éloignant du moment où ils doivent se poser personnellement les questions de leurs propres motivations et compétences.

*Jeune 3 : « Elle [ma mère] voulait plutôt que je fasse un métier administratif. (...) Quelque chose qui n'allait pas trop de pair avec mes objectifs à l'époque, mais j'ai bien sûr essayé de me laisser guider un peu par elle. (...) Je me suis dit : tourisme, langues, voyages. Essayons ! Mais ce n'était pas ce que je m'étais imaginé. On avait des stages – en fin de 12e, on a toujours un stage de 10 semaines – et je l'avais fait à [X] mais j'y ai mis fin 2 semaines avant la fin. (...) Je pense que le problème est que je ne me suis pas assez écoutée sur ce point. (...) Mais je ne me suis jamais demandée : « Qu'est-ce que je veux en fait ? ... » Oui, je ne sais pas. (...) Je me basais beaucoup sur ce que les autres pensaient de moi, comme je l'ai dit. Dans ma famille, on pensait toujours que j'étais méga intelligente : « Elle va certainement faire des études et va devenir, que sais-je ». C'était difficile pour moi de voir que je n'avais pas réussi le lycée et que je n'allais pas faire d'études ».*

Certains parents aspirent à ce que leur enfant fasse mieux qu'eux, cela signifiant implicitement qu'ils soient mieux placés qu'eux dans l'échelle hiérarchique des professions ; mais d'autres souhaitent qu'ils fassent comme eux, sans doute pour les mêmes raisons que les premiers : parce qu'ils pensent que c'est ce qu'il y a de mieux pour leur enfant.

*Jeune 4 : « Non, mon père voulait que je travaille avec lui mais il est maçon. Ce n'est pas pour moi ».*

*Jeune 5 : « Je comprends bien que ma mère doute : j'ai 17 ans, je quitte l'école et je*

*pratique un métier, en plus je veux devenir travailleuse indépendante. Mon père aussi était un travailleur indépendant, cela se passait tellement mal (...). Et elle a craint que ça m'arrive aussi. On a beaucoup parlé ensemble et quand j'avais terminé des projets alors je lui ai montré : « Voilà, regarde ce que j'ai fait ce mois-ci. ». Entre-temps j'ai pu montrer quelque chose de manière journalière. Et pas à pas, il y avait de la confiance. (...) Depuis elle ne dit plus rien. Et elle me soutient ».*

*Jeune 6 : « Oui, ma mère est d'accord à 100 %. Elle est très contente en plus que j'ai fait le choix de son métier. Elle est vraiment fière. (...) Ma mère est mon modèle à suivre en matière de métier. Elle est [employée de bureau] elle-même et je voulais faire la même chose parce que c'est mon truc : travailler au bureau, classer des choses, tout ça c'est très facile pour moi. Et je pourrais avancer avec ce DAP ».*

### 1.2.5 Un besoin de sortir de l'environnement familial, de se trouver un nouveau chez-soi pour s'extirper d'une spirale de soucis quotidiens

Les mésententes entre le jeune et ses parents ont poussé certains jeunes à quitter la maison en faisant l'expérience d'internat, de foyer, de logement en commun/partagé. Ces expériences ne sont pas toujours positives (les relations avec les éducateurs ne sont pas toujours bien vécues) ou pas suffisamment satisfaisantes en comparaison avec la situation à la maison ou pas faites suffisamment tôt (en raison de liste d'attente) pour « s'extraire » au bon moment de cet environnement conflictuel.

D'autres jeunes évoquent, a posteriori, le regret de ne pas avoir eu l'opportunité de s'extraire d'un milieu familial qui ne leur convenait pas (sans que la situation soit nécessairement très conflictuelle, voire dangereuse) et mettent en évidence un besoin de sortir de cet environnement, de trouver un autre logement pour faire une pause en dehors de la maison, prendre le temps de faire un bilan, de se ressourcer et de s'extirper des soucis quotidiens car cela impacte directement leur concentration à l'école. Ils manifestent une forte envie d'indépendance, d'avoir « son coin à soi, sa cabane ».

*Jeune 1 : « A ce moment-là... si j'y repense maintenant..., oui, l'internat aurait été une solution même plus tôt. Mais à ce moment-là, je n'étais pas tellement enchantée par cette idée. Je crois que ma mère en avait déjà parlé bien plus tôt, elle m'avait en fait menacée : « Si tu ne te ressaisis pas, tu vas aller en internat. » mais je n'ai pas eu une réaction positive, je pensais toujours : « Si tu n'arrives pas à te débrouiller avec moi... » (...) Ou peut-être que je le savais que cela existait [foyer], mais je pensais que c'était pour des gens qui sont peut-être battus à la maison ou qui ont une situation plus difficile que moi à la maison. (...) Je savais que cette possibilité existait, mais je ne savais pas que cette possibilité s'offrait aussi à moi. Et la question ne se posait pas, je pensais que je devais m'arranger avec ma mère ».*

Le niveau d'information des jeunes sur les possibilités qui existent pour prendre du recul, se couper, même temporairement, d'un milieu familial qui impacte leur bien-être est très variable. Ainsi, certains jeunes ne sont pas informés de l'existence de structures d'accueil et regrettent de ne pas y avoir recouru au bon moment tandis que d'autres sont très bien informés des projets d'autonomisation qui existent et en ont déjà bénéficié.

Certains jeunes utilisent leur réseau social : ami(e)s, petit(e) ami(e), lieu de travail pour trouver une échappatoire au mal-être ou aux disputes journalières à la maison, le temps de faire une pause.

*Jeune 2 : « Comme j'avais cette discussion avec ma mère à l'époque parce que je voulais faire ça, alors il se faisait que j'avais beaucoup de disputes avec ma mère. C'était presque tous les soirs. Où je disais à ma mère que je ne veux plus continuer avec ça et que je veux parcourir un autre chemin. Il y avait presque tous les soirs des disputes. Je pense que j'avais un ami à l'époque, et j'y étais souvent pour contourner les disputes ».*

Les parents ne soutiennent pas forcément un départ du domicile parental, notamment pour des raisons financières.

*Jeune 3 : « De mes parents je ne reçois que 20€ par semaine. Pour le reste je dois aller travailler pour gagner mon argent. C'est-à-dire que si je demandais à mes parents de m'aider financièrement, ils me répondraient que je dois financer mon loyer moi-même ».*

### 1.2.6 Des situations financières précaires qui impactent la concentration et la motivation des jeunes

Quelques situations financières précaires ont été identifiées mais ce n'est pas la majorité. Elles impactent en partie la situation psychologique des jeunes et indirectement leurs performances scolaires.

*Intervieweur : « Est-ce que cela [perte du logement] a influencé tes performances scolaires ? Comment vois-tu cela ? »*

*Jeune 1 : « Je dirais partiellement. C'est-à-dire, oui ça a – je ne sais pas vraiment comment l'expliquer – ça a quand même eu une influence sur l'école ».*

*Intervieweur : « De manière générale, comment était la situation matérielle à la maison. Quand tu étais en primaire, vous avez déménagé plusieurs fois mais ce n'était pas un problème comme tu disais, en tout cas cela n'avait pas d'influence sur tes performances scolaires ? »*

*Jeune 2 : « Oui, pas sur mes performances scolaires mais sur mon état mental un peu. (...) Nous avons souvent déménagé parce que le loyer était devenu trop cher à un endroit. Ce sont des choses que je comprends aujourd'hui, mais à l'époque, pas trop ».*

Parfois des problèmes matériels liés à l'absence d'équipement informatique ont été signalés, notamment lorsque le jeune suit une formation qui le requiert.

*Jeune 3 : « C'est juste que ma prof de [cours] a un problème avec cela. Elle dit : « Comment quelqu'un qui est en [filière] peut ne pas avoir d'ordinateur ? Tu n'as donc rien à faire ici dans cette classe. » Je ne l'ai pas relevé, je lui ai tout simplement dit : « Madame, je n'ai pas l'argent pour m'acheter un ordinateur. Si vous n'arrivez pas à gérer cela, à l'accepter, ce n'est pas grave. Je vais en trouver un, mais ne vous acharnez pas sur moi juste parce que je ne peux pas me le permettre. » Et je ne suis pas la seule de la classe dans cette situation ».*

Dans certains cas, des cours d'aide scolaire privés payants auraient été nécessaires mais n'ont pas été envisagés faute de moyen financiers suffisants.

*Jeune 4 : « Alors ma mère a contacté quelqu'un, oui. Après les explications, j'ai appris les mathématiques chez eux. Mais après l'explication c'était, c'est vrai que c'était cher et en plus ma mère elle ne pouvait pas payer tous les cours ».*

### 1.2.7 Le lieu de résidence et les conditions de déplacement, des facteurs déterminants du choix de l'orientation

Pour ceux qui résident loin des centres urbains, le lieu de résidence et les possibilités de mobilité déterminent le choix de leur orientation scolaire ou professionnelle. L'orientation se fait prioritairement par défaut, en fonction de la proximité de l'école, de l'offre de cours ou de l'offre professionnelle.

Des conditions de déplacement difficiles pour se rendre sur le lieu d'étude ou auprès des institutions publiques qui pourraient les aider (ADEM, ...) sont évoquées en raison du lieu du domicile et de l'éloignement avec ces lieux de formation et de soutien et en raison de l'absence ou la rareté de certains transports publics.

*Jeune 1 : « Le matin, je partais de [Ville X] en bus vers la gare, puis de la gare avec le train jusqu'à [Ville Y]. De la [Ville Y], on avait un bus spécial de l'école pour nous amener jusqu'à [Ville Z] et aussi pour nous ramener de [Ville Z] à [Ville Y] etc. (...) 2 heures le matin et 2 heures le soir ».*

*Jeune 2 : « L'ADEM m'a également envoyé quelques documents pour aller me présenter, mais cela était en général dans le Sud et c'est un peu difficile pour y aller avec les transports, je dois alors partir vraiment très tôt de la maison. (...) Je ne me rappelle plus qui me l'a dit, mais on m'a dit de faire les cours du soir à [Ville A] mais [Ville A] a dit : « Non, ils ne le proposent plus, les cours du soir se déroulent maintenant à [Ville B] » et mes grands-parents ont peur si je rentre le soir de [Ville B]. Alors j'ai dit : « Non, je vais faire quelque chose en journée et pas le soir. » (...) On m'a envoyé un dossier à la maison pour aller me présenter où on cherche des gens pour travailler mais c'était en général à [Ville C], [Ville D] et c'est un peu loin, c'est presque 2 heures ».*

## 1.3 L'élève dans le processus du décrochage

Lors de leurs récits, les décrocheurs interrogés ont souligné que leurs comportements et leurs propres caractéristiques ont joué un rôle dans le processus qui les a conduits à interrompre leur scolarité, parmi lesquels une faible estime de soi et une faible confiance en leurs capacités d'apprentissage, un manque d'investissement ou de motivation à l'école, un comportement inapproprié, des problèmes de santé, des compétences linguistiques insuffisantes, et l'influence des pairs.

### 1.3.1 Faible estime de soi et faible confiance en ses capacités d'apprentissage

Au sein de l'abondante littérature sur la définition de l'estime de soi, on peut retenir la définition suivante qui explique l'estime de soi comme « l'image que l'on a développée de soi-même. Elle est construite à partir de notre perception de soi et de nos compétences, qui elles varient selon les milieux et les contextes »<sup>20</sup>. Les élèves avec une forte estime de soi ont tendance à mieux réussir que ceux avec une faible estime de soi. Cette tendance ressort dans les réponses issues des entretiens réalisés avec les jeunes. D'où le défi pour l'école et le corps enseignant à motiver les jeunes, à créer un cadre qui renforce le sentiment

<sup>20</sup> Pageau L. (2016). L'estime de soi et les troubles d'apprentissage (<http://rire.ctreq.qc.ca/wpcontent/uploads/2016/06/estime-de-soi.pdf>).

d'être capable de réussir, de participer aux activités du groupe-classe et à recevoir de la reconnaissance de la part des enseignants (cf. les relations avec les enseignants).

*Jeune :* « Je travaille maintenant et ça me donne plus de motivation que l'école. Je me sens beaucoup plus à l'aise d'y être assise seule et de faire quelque chose qu'être sous pression et à me demander ce que les autres pensent de moi. Ils sont mieux que moi et ça me met sous pression. Si je devais de nouveau aller à l'école alors le stress recommencerait. Est-ce que je trouve des copains ou pas ? Comment faut-il que je me débrouille ? Comment est le système ? Là, je me sens dévalorisée ».

### 1.3.2 Manque d'investissement ou de motivation à l'école

Le manque d'investissement à l'école résulte du manque de motivation ou d'intérêt pour l'école qui mène souvent au décrochage scolaire des élèves. Ce « désintérêt » peut être associé à plusieurs facteurs comme l'influence des pairs, l'âge de la puberté, un manque de maturité ou encore l'appartenance à un milieu social défavorisé qui par l'intermédiaire de conditions défavorables au soutien scolaire (capital scolaire, social et financier pas en phase avec les exigences d'un suivi scolaire, charge de travail trop importante ou horaires décalés, ...) ne permet pas toujours de soutenir son enfant efficacement dans ses difficultés scolaires. Certains élèves ont souligné ne pas aimer l'école, étudier peu, être paresseux, ou accorder peu d'importance à leur réussite scolaire.

*Jeune 1 :* « Honnêtement, je suis quelqu'un de très paresseuse. J'avais la flemme, mais voilà, tout ça, c'est depuis la troisième année scolaire que j'ai perdu la motivation pour l'école et voilà. Je me dis aujourd'hui... j'étais bête de ne pas avoir appris parce que je pourrais faire quelque chose de meilleur maintenant ».

*Jeune 2 :* « Je suis une fille intelligente mais j'ai tout simplement été assez paresseuse autrefois ».

*Jeune 3 :* « Je ne sais pas vous l'expliquer, mais c'était moi le problème. Je ne voulais pas apprendre, je me souviens que mes parents me disaient : « tu ne fais rien dans la vie » et je n'écoutais même pas ».

*Jeune 4 :* « Dans certaines matières j'avais vraiment 1 point parce que je n'avais pas fait mes devoirs à domicile ou révisé. Je ne faisais quelques fois pas attention du tout en cours et je dessinais tout simplement ».

### 1.3.3 Comportement inapproprié

Les jeunes ont parfois fait allusion à des comportements inappropriés à l'école qui ont eu un impact sur leur décrochage scolaire et leurs difficultés scolaires ou relationnelles avec le corps enseignant. Les difficultés que les jeunes peuvent avoir dans leurs relations familiales, l'influence des pairs, le manque de maturité ou la consommation d'alcool ou de drogues peuvent amener certains jeunes à des comportements « déviants » par rapport à ce que l'école attend d'eux. Certains jeunes ont témoigné de conflits assez lourds avec des enseignants, dont le caractère répétitif a eu des conséquences importantes sur leur parcours scolaire.

*Jeune 1 :* « J'avais aussi des problèmes avec le régent. C'était vraiment un idiot. J'ai commencé à pousser toujours plus loin, c'est vraiment monté. Un jour j'ai vraiment ... Je devais toujours aller au tutorat. (...) Il ne fallait vraiment pas me chercher alors.

*J'ai vraiment pété un plomb pendant une heure de tutorat. J'étais tellement ... je lui ai dit des choses, je ne veux blesser personne. Je lui ai dit, vous avez de la chance que je ne vous ai pas ... »*

La consommation de produits illicites plonge certains jeunes dans une spirale qui peut mener à l'échec.

*Jeune 2 : « Le problème était que j'allais de moins en moins souvent à l'école, aussi entre autres parce que je ne dormais pas beaucoup le soir, parce que je n'étais pas souvent à la maison et que j'ai commencé à consommer différentes drogues. Ce moment-là, je n'avais plus envie d'aller à l'école ».*

*Jeune 3 : « Pendant l'école j'ai toujours fumé des drogues. Mais depuis que j'ai été renvoyée de l'école, j'ai complètement arrêté avec les drogues et l'alcool ».*

Certains élèves reconnaissent avoir perturbé le fonctionnement de la classe par des comportements inappropriés envers leurs camarades ou leurs professeurs.

*Jeune 4 : « En 7e, je m'étais un peu calmée, mais en 8e je faisais des choses qu'il n'aurait pas fallu faire. J'étais un peu plus agressive envers les autres. J'ai souvent rétorqué aux professeurs ».*

*Jeune 5 : « Les punitions, des trucs comme ça, j'en ai toujours reçu beaucoup. J'ai dérangé le cours tout le temps. Je parlais trop et c'était ça aussi ma perte de temps ».*

### 1.3.4 Problèmes de santé

Les problèmes de santé peuvent avoir, dans certains cas, des conséquences sur la scolarité des jeunes et mener à leur décrochage.

C'est le cas, notamment, lorsque ces problèmes de santé impactent négativement les capacités d'apprentissage des jeunes. Les troubles de type « dys »<sup>21</sup>, de concentration ou d'hyperactivité, peuvent engendrer des difficultés scolaires.

*Jeune 1 : « Quelques fois, cela m'aidait et quelques fois pas. Une fois, le médecin m'avait même administré un surdosage et je me suis retrouvée pendant un certain temps à l'hôpital, j'avais du mal à respirer. Et du coup, à l'école le niveau était également ... c'était plus difficile parce que j'ai commencé à avoir les problèmes de respiration à l'école ».*

Des absences répétées induites par une maladie rendent l'apprentissage et le suivi scolaire difficile.

*Jeune 2 : « Je n'arrivais pas à suivre en cours parce que je ne savais pas ce qu'ils avaient fait en classe quelques fois. Ils avaient même subdivisé la classe en groupes et mon nom n'y figurait même pas. Je ne faisais jamais partie d'un groupe parce qu'ils me voyaient toujours à part. Je n'ai jamais vraiment pu suivre ce qui se passait en classe. (...) Même quand ils avaient des devoirs à domicile, je n'étais jamais au courant, les profs ne le comprenaient pas vraiment et me notaient un « oubli » alors que je ne savais même pas qu'on avait eu des devoirs ».*

<sup>21</sup> Les troubles « dys » désignent l'ensemble des troubles d'apprentissage dont le nom débute souvent par le préfixe « dys » (dyscalculie, dysgraphie, dysphasie, ...).

Les problèmes de santé d'un élève peuvent être mal compris par ses camarades de classe et conduire à une stigmatisation voire à du harcèlement<sup>22</sup>.

*Jeune 2 : « Non, je n'avais pas de réel problème avec [maladie X]. C'était parce que les enfants ne le comprennent pas vraiment et ils ont commencé à dire que j'étais dégoûtante parce que j'étais malade. Puis, j'ai commencé à me rabaisser moi-même. (...) Il y avait un garçon atteint [d'une maladie] et ils se sont aussi foutus de sa gueule ».*

Les jeunes ont, pour certains d'entre eux, le sentiment que leur maladie est mal comprise par les professeurs, qu'ils n'en tiennent pas assez compte et qu'ils les traitent injustement. Ce sentiment engendre une défiance envers le système scolaire susceptible de mener au décrochage.

*Jeune 2 : « Mais ensuite, je pense que c'était plus les profs qui ont commencé. Ils m'ont causé plus de problèmes que les élèves. (...) Parce qu'ils ne comprenaient pas non plus ce que j'avais [comme maladie] et ils ont commencé à me rabaisser quelques fois en classe. Enfin, la majorité des profs a commencé à me rabaisser, quelques-uns ne l'ont pas fait. Et moi, j'ai commencé à sécher les cours où j'allais avoir ces profs. Je n'allais pas à l'école les journées où j'avais cours avec ces profs. Ils étaient dans les cours et moi, j'ai arrêté d'aller à l'école. Je ne voulais plus voir ces profs tout simplement ».*

46

Enfin, une partie des jeunes interviewés ont parfois eu du mal à gérer le stress généré par les exigences de l'école au niveau des performances et des relations sociales avec les enseignants et les autres élèves. À cela peuvent s'ajouter des événements privés.

*Jeune 3 : « C'était à cause du stress, je n'étais pas capable de gérer le stress et avec tous les dossiers qu'on devait faire, j'avais aussi des difficultés avec notre régente. De plus quelque chose s'est passé [dans la vie privée]. Et à un certain point ma santé ne voulait plus continuer ».*

*Jeune 4 : « Je n'avais tout simplement pas assez d'énergie pour l'école. Pendant la deuxième année de 9e, je ne pouvais tout simplement plus aller à l'école. J'étais malade. J'avais mal à la tête. De la migraine. J'avais toujours quelque chose. Je ne pouvais tout simplement plus aller à l'école. C'était vraiment déjà un burnout et ce en tant qu'adolescente et uniquement à cause de l'école ».*

### 1.3.5 Les compétences linguistiques

Le rôle de la langue est au cœur des apprentissages et plusieurs études indiquent qu'une des sources des difficultés des élèves à l'école est le problème d'expression et de compréhension de la langue<sup>23</sup>. Dans un système scolaire marqué par le trilinguisme, la capacité des jeunes à maîtriser les langues officielles du pays joue fortement, malgré les aides proposées, sur leur réussite et leur orientation scolaire. Les compétences linguistiques des jeunes sont conditionnées en partie par leurs capacités cognitives, leur parcours migratoire et leur milieu social d'origine<sup>24</sup>.

<sup>22</sup> Blaya, C. (2010). *Décrochages scolaires, l'école en difficulté*. Louvain-la-Neuve : De Boeck ; Gallé-Tessonneau, M. (2020). *Comprendre et soigner le refus scolaire anxieux. Psychothérapie de la phobie scolaire*. Dunod, Paris.

<sup>23</sup> D'après Hauret (2017), dans : *Etude sur le lien entre décrochage scolaire et statut de NEET du LISER*, « Les jeunes qui rapportent avoir pour langue maternelle la langue portugaise sont proportionnellement plus nombreux à rapporter avoir été en situation de décrochage scolaire : 16% contre 10% pour ceux ayant la langue allemande, française ou luxembourgeoise pour langue maternelle. Toutefois, le lien entre la langue maternelle et le décrochage scolaire disparaît une fois pris en compte le niveau d'éducation des parents (les jeunes ayant pour langue maternelle la langue portugaise ayant moins souvent des parents diplômés de l'enseignement supérieur). »

<sup>24</sup> Les jeunes issus des milieux sociaux plus modestes ont plus de risques d'avoir des difficultés scolaires et notamment des problèmes dans la maîtrise des langues (Hadjar, A., Lupatsch, J. & Grünewald-Huber, E. (2010). *Bildungsverlierer/-innen, Schulentfremdung und Schulerfolg*, in: Quenzel, G. & Hurrelmann K. (2010). (éds.), *Bildungsverlierer, Neue Ungleichheiten*, Vs Verlag, Wiesbaden).



Parmi les jeunes rencontrés, les enfants d'immigrés ont souvent souligné leurs difficultés à apprendre et à maîtriser les langues luxembourgeoise et allemande (et parfois aussi le français).

*Jeune 1 : « Mes problèmes c'était en langue. J'avais un problème en allemand, l'allemand, je ne le parle pas bien. Le français, je le parle un peu, ma langue maternelle c'est [langue d'un pays de l'UE]. Mes parents savaient que je mélangeais un peu tout. Et le luxembourgeois, je le parle, mais il y a des trucs que je ne sais pas dire et comprendre comme le français aussi. Et des trucs que je ne sais pas bien expliquer ».*

*Jeune 2 : « À cause de l'allemand, parce qu'il y avait des mots que je ne comprenais pas. Alors en 6e comme j'ai dit, j'ai eu beaucoup de problèmes en allemand. Après comme je ne comprenais rien, j'avais même pas envie d'étudier. Je ne comprenais rien, vraiment rien ».*

Ces difficultés sont exacerbées chez les jeunes qui ont commencé leur scolarité dans un autre pays que le Luxembourg.

*Jeune 3 : « Je suis venue de [pays de l'UE], je suis passée par [pays de l'UE] et après [je suis venue] au Luxembourg. Le truc que je ne trouve pas bien à l'école, c'est quand je suis entrée en primaire ici au Luxembourg, ils ne m'ont pas appris le luxembourgeois, ils m'ont juste appris l'allemand. En fait, maintenant je ne sais rien de l'allemand, je ne comprends rien. Ça, c'est un truc qui n'est pas bien. Moi, j'ai appris le luxembourgeois avec mes collègues et pas avec les profs. Même quand je suis allée au lycée, on avait des cours en luxembourgeois mais c'était des trucs basiques. C'est juste les couleurs, des trucs qui m'aident, mais pas beaucoup dans ma vie. C'est bien que nous ayons des cours du soir en luxembourgeois, c'est bien. Je vais m'inscrire aussi au cours de luxembourgeois à l'école. Je trouve que ça, cela aurait été bien pour les personnes qui ne parlent pas le luxembourgeois, qui ne sont pas des luxembourgeois. Parce que parfois, on peut apprendre le luxembourgeois mais on n'a pas les moyens de l'apprendre parce que l'école n'apprend pas le luxembourgeois. C'était quelque chose que je n'ai pas trop aimé. Si j'avais appris le luxembourgeois, maintenant je ne ferais peut-être pas d'apprentissage, j'aurais été en technique, on va dire. Je suis allée en modulaire et après, je n'avais plus envie de faire l'école parce que ce n'était pas ce que je voulais ».*

La langue française a posé des difficultés à certains natifs rencontrés ; ces derniers expliquent d'ailleurs souvent leur échec scolaire en raison d'une mauvaise maîtrise de cette langue.

*Jeune 4 : « La raison principale de mon échec était, je pense, le français. Pour ce qu'il en est du français, c'est une question de capacités. J'avais des problèmes avec la grammaire et également avec la prononciation. Je n'avais pas assez de points pour pouvoir continuer, principalement en français ».*

*Jeune 5 : « J'ai redoublé la 4ème année à l'école primaire parce que mon français était mauvais. J'avais encore d'immenses problèmes avec le français ».*

### 1.3.6 L'influence des pairs

Dans le cadre scolaire, l'influence des pairs<sup>25</sup> peut avoir un impact non négligeable sur certains jeunes. Les pairs peuvent être un facteur de réussite scolaire ou, au contraire, conduire au décrochage ou accélérer son processus. Ces deux cas de figure se retrouvent dans les témoignages recueillis lors des entretiens menés avec les décrocheurs.

Quelquefois, les pairs ont une influence positive sur la scolarité des jeunes car ils leur apportent un soutien moral, une aide face aux difficultés scolaires rencontrées ou encore ils leur prodiguent des conseils pour s'orienter. Les expériences positives du groupe de pairs avec le milieu scolaire peuvent ainsi servir de « modèles » à des jeunes en difficultés.

*Jeune 1 : « J'avais de la chance d'avoir fait la connaissance de réels amis il y a quelques années, des gens bien. Je ne veux pas dire que ma mère est super horrible. Mais côté soutien moral, elle était assez absente. J'avais la chance d'avoir trouvé des amis qui m'ont aussi motivée pour découvrir que je sais faire énormément de choses, je dois tout simplement vouloir le faire ».*

*Jeune 2 : « J'ai des amis qui font la même formation et nous en avons parlé et ils ont dit que ce n'était pas facile mais que c'était faisable, les choses ne sont pas si difficiles que ça. Ils ont dit que j'allais y arriver parce que j'avais l'idée de la police en tête depuis 3 années déjà et je me suis dit que le moment était venu pour voir si je pouvais y arriver ».*

D'autres fois, les pairs ont une influence négative sur les jeunes, ce qui peut les mener au décrochage ou accélérer leur sortie du système scolaire. Les jeunes peuvent se tourner vers d'autres instances de socialisation que l'école quand cette dernière n'arrive plus à leur proposer un environnement scolaire qui les attire, qui correspond à leurs attentes et leurs représentations. Les élèves en voie de décrochage scolaire ont souvent intériorisé une image négative d'eux-mêmes et de leurs compétences, suite à de faibles résultats scolaires ou des échecs répétés. Le groupe de pairs peut alors interférer dans la relation pédagogique entre l'école et le jeune en lui proposant une reconnaissance et une identité que l'école ne lui fournit pas.

*Jeune 3 : « Puis, à cause de mes copains qui ont toujours fait de la merde et je voulais en faire de même. Pas de motivation. Oui, on allait jusqu'à l'arrêt de bus et on faisait déjà... Comment est-ce qu'on dit ? Je ne sais pas le dire en luxembourgeois. On organisait des choses et au lieu d'aller à l'école, on allait autre part. (...) Ils m'ont également parlé de l'Ecole de la deuxième chance, mais mes amis ont dit que ce n'est pas une bonne école. Je me suis dit : Ok, je n'y vais pas alors ».*

*Jeune 4 : « J'ai commencé à trainer avec de mauvais amis. C'étaient des copains qui étaient simplement à l'école. Ils étaient souvent absents et ils m'ont toujours dit de venir avec ».*

<sup>25</sup> « Les effets de pairs correspondent aux effets issus des interactions sociales : par l'intermédiaire de leurs caractéristiques et leur comportement, des individus situés dans un environnement commun (habitant dans le même quartier, scolarisés dans la même classe...) s'influencent mutuellement » (Fougère, D., Givord, P., Monso, O. & Pirus, C. (2018). Les effets de pairs en éducation : comment sont-ils mesurés et pour quelles conclusions ? Journées de méthodologie statistique de l'Insee, p. 1).

## Partie II. La période du décrochage : vécu, démarches et aspirations au raccrochage

Cette partie s'intéresse à la façon dont les jeunes gèrent le décrochage : comment ils ont vécu cette période et ce qu'ils ont entrepris durant celle-ci. Connaître leurs sentiments, savoir s'ils ont réussi à mettre à profit cette période et être en mesure d'identifier les éventuels obstacles rencontrés en cas d'aspirations à retourner à l'école est important pour juger de la pertinence d'étendre l'âge de la scolarité obligatoire.

### 2.1. Comment les jeunes vivent-ils leur parcours de décrochage ?

Il n'existe pas toujours de moment précis où un jeune prend conscience de son décrochage. C'est un processus dont les prémices s'enclenchent bien souvent dès le primaire.

Le vocabulaire employé par les jeunes pour décrire ces moments où ils ont « décroché » (redoublement, demande de redoublement refusée, orientation dans une section non souhaitée, inscription dans une école ou une classe spéciale refusée, ...) tourne rarement autour de la notion d'échec. Les espoirs sont encore grands de trouver une orientation convenant à leurs propres désirs et compétences. Cet espoir (et motivation) est fortement lié au fait qu'ils ne sont pas encore insérés dans la vie active et voient encore une possibilité de raccrocher dans le système scolaire initial ou continu et par le fait que la majorité des jeunes rencontrés était relativement jeune au moment des entretiens (essentiellement autour de 18-19 ans) tout en ayant acquis une maturité qu'ils n'avaient pas il y a quelques années à peine.

Pour certains jeunes, les choix de décrochage et/ou de réorientation sont un soulagement, d'autres éprouvent de la tristesse et des regrets ; certains ressentent de la honte et un sentiment de déclassement ou encore un sentiment d'injustice mêlé à de la frustration. Rares sont ceux qui manifestent de la résignation.

#### Le décrochage, un soulagement le temps d'une pause

Le décrochage quand il permet de changer une voie non désirée ou de quitter un environnement qu'ils estiment destructeur (dans le cas de mobbing) est vécu comme un soulagement, notamment quelques années après. Ils ont conscience que c'est un événement risqué au moment où il arrive car leur avenir est incertain. Mais pour certains jeunes, le décrochage permet de faire une pause, de prendre du temps pour se poser des questions sur l'avenir, de reprendre confiance en soi et de permettre un nouveau départ. Dans ces cas, la décision doit être prise suffisamment tôt pour pouvoir rebondir vers une nouvelle orientation.

*Jeune 1 : « Ça m'a vraiment dégoûtée. Je me suis dit, ce n'est pas ça, ce n'est pas ma vie ça. (...) Après j'ai abandonné. J'ai abandonné parce que j'ai dit ce n'est pas pour moi. (...) Parce que moi je veux plus. Aboutir. Mes études. Prévoir quelque chose, en fait. Mais je vois que le système luxembourgeois ça ne va pas en fait, donc du coup, je me suis dit, je préfère largement la Belgique ».*

*Jeune 2 : « C'était une pause pour récupérer. Parce que c'était tellement fatiguant. La charge émotionnelle était tellement importante que cela a eu un impact physique et psychique ».*

*Jeune 3 : « C'était vraiment horrible. Je n'ai pas paniqué parce que c'était moi qui avais dit que je voulais sortir, parce que je ne pouvais plus le supporter. J'étais un peu fâchée parce que moi, j'étais trop bien dans l'apprentissage et je me sentais très bien à l'école. Je me sentais très bien, mais après ce qu'ils m'ont fait, moi, j'ai dit non. Je préfère perdre*

que par exemple aller chez des psychologues. J'ai tout de suite dit : « Non, arrête. Ça ne marche pas. » C'est mieux comme ça ».

Jeune 4 : « A ce moment-là, où je me suis rendu compte que j'étais de nouveau en train de devenir hésitante, je suis allée voir le SPOS, j'ai parlé à une psychologue. C'était bien et elle a aussi pu m'aider, mais finalement, la balle était toujours dans mon camp. J'ai alors appris des choses sur moi dont j'aurais dû parler à quelqu'un bien plus tôt. (...) Je pense que je me suis dit : « Je peux aussi faire cela sans avoir fait d'école ». Ou en cours du soir. Je savais que j'avais encore d'autres options. Je me suis aussi dit que je n'étais peut-être pas faite pour aller à l'école. J'ai beaucoup réfléchi sur moi-même, sur de nombreux autres sujets et je ne me suis pas posée beaucoup de questions sur mon avenir professionnel mais plutôt sur mon passé et ce type de choses ».

Jeune 5 : « Je devais remplir un questionnaire pour expliquer ma raison et je le leur ai expliqué. Et en fait, ils m'ont dit de faire une pause d'une année et de revenir après. (...)

J'ai donc eu beaucoup de temps pour me concentrer sur moi-même maintenant. J'ai travaillé un peu à la maison pour pouvoir aller de l'avant et ne pas rester assis avec mon cul sur le canapé, pour ainsi dire. Mais je n'ai rien fait. Je voulais en tout cas faire des stages, mais je ne me sentais pas prête. Je n'étais pas encore en assez bonne santé pour cela. J'ai donc cherché une autre solution, j'ai parlé à des amis ».

Jeune 6 : « Cela m'a dérangé d'avoir perdu une année alors que j'aurais pu continuer. Mais maintenant, je sais que ce métier ne me plait pas. (...) Je pense que c'était un tel stress mental que j'ai fait une crise de panique. (...) C'était probablement au niveau mental, que cela n'était pas une bonne idée. Mais au final, je pense que c'était la meilleure décision que j'ai pu prendre ».

Jeune 7 : « Je me sentais bien. Libérée de l'école. (...) J'étais contente d'un côté, mais aussi triste de l'autre parce que je n'allais plus voir mes copains ».

Jeune 8 : « Au début de la 7e et 8e je me mêlais beaucoup de ce que les autres pensaient de moi. Et en 9e / 10e j'ai commencé à m'occuper de moi-même et de voir ce que moi, je pense de moi et ne pas m'occuper de ce que les autres pensent de moi. Je ne suis pas quelqu'un à faire attention aux clichés des autres. Peut-être que j'ai quitté l'école, mais pendant ce temps-là, les dernières années, je me suis engagée, je ne suis pas restée à la maison, et j'ai fait quelque chose ! Et, oui ! »

## Tristesse, regrets et prise de conscience

Certains jeunes éprouvent de la tristesse au moment du décrochage quand ils ne peuvent pas continuer à l'école, quand ils sont séparés de leurs camarades de classe.

Jeune 1 : « J'étais triste parce que je ne pouvais pas continuer ma scolarité et je voulais absolument continuer ma scolarité. (...) J'étais vraiment triste parce que mes parents l'étaient aussi. Je voulais vraiment aller jusqu'à la PR pour pouvoir faire ce que je voulais ».

Jeune 2 : « C'était décevant car comme mentionné j'étais séparée de ma classe et oui j'étais un peu dépressive là. Mais à part ça, je me suis focussée à m'élever et à progresser le plus loin possible ».

Jeune 3 : « Alors la prof que j'avais – celle qui me donnait plein de punitions parce que je parlais trop – en fin d'année, elle m'a dit qu'elle ne me donnerait pas de points parce que toute l'année je n'ai pas été très sympathique ni attentive. Alors j'ai commencé vraiment à pleurer dans la classe. J'ai attendu qu'elle me donne mon bilan et je suis sortie complètement triste et j'étais vraiment mal, mal, vraiment mal, parce que je savais que là,

*c'était ma dernière chance d'être au Luxembourg parce qu'à ce moment-là si je voulais continuer l'école, c'était le moment pour partir [faire des études dans un pays frontalier] et j'étais vraiment triste parce que je n'ai pas réussi au Luxembourg. Et j'étais née au Luxembourg. Alors ça m'a fait vraiment du mal. (...) J'ai été très déçue. J'ai trop mal vécu la situation. Et en fait mes émotions c'était de pleurer, pleurer, pleurer, pleurer ».*

Souvent, ils expriment des regrets, ont l'impression d'avoir perdu du temps, notamment quand ils se rendent compte qu'ils auraient pu, avec un peu de travail, réussir leurs études et arriver à un métier souhaité. Ils sont à un âge (majoritairement autour de 18-19 ans) où ils prennent conscience, quelques années après le décrochage, qu'ils auraient pu changer leur parcours scolaire et ont un regard lucide sur des erreurs de comportement ou d'interprétation.

*Jeune 4 : « Je voulais absolument continuer ma scolarité. Mais c'est aussi de ma faute... Si je m'étais donnée plus de mal, j'aurais eu plus de modules et... ».*

*Jeune 5 : « Pendant la deuxième année, on m'a fait descendre en technique et je suis arrivée en classe mosaïque, parce que, je sais que les profs avaient beaucoup de problèmes avec moi : je parlais trop, etc., je dérangeais en classe. Pendant une certaine période, j'étais également un peu agressive par rapport à certains camarades de classe. (...) J'en étais contente en fait parce que je me suis dit : « Ça va être plus facile maintenant. » Et la classe était plus agréable pour moi, les camarades de classe étaient gentils. A ce moment, des choses s'étaient déjà passées qui m'ont orienté sur une certaine voie sur laquelle je me trouvais à ce moment-là et j'étais aussi un peu agressive envers certains camarades de classe qui ne pouvaient pas directement se défendre par exemple. Je pense que les profs... On m'a proposé un peu d'aide, mais je pense qu'ils me voyaient plus comme quelqu'un qui... fait de la merde ».*

*Jeune 6 : « En rétrospective, je le vois comme quelque chose de positif [un encadrement scolaire strict], mais à l'époque c'était plus... (...) En rétrospective, je vois maintenant qu'ils se sont plus occupés des élèves... ».*

*Jeune 7 : « En fait je ne voulais pas arrêter l'école. Ce n'était le cas que parce que j'ai été renvoyée de l'école. À ce moment-là, j'ai réfléchi que j'avais raté mon année. Puis je suis allée en modulaire. J'ai alors pensé et décidé que ça ne m'apportait rien d'être sans études ».*

## Un sentiment de honte, d'exclusion et de déclassement

Certains jeunes ont exprimé un sentiment de honte face à ces événements ressentis comme un déclassement, un sentiment d'exclusion, l'impression de ne plus appartenir à un groupe quand successivement toutes les portes se ferment et qu'ils ne trouvent plus d'alternatives. Le jeune n'est plus un élève, il n'est pas un travailleur, il n'est pas un chômeur.

*Jeune 1 : « J'ai perdu toutes ces personnes qui étaient aussi à l'armée avec moi (...) Je savais que je n'allais plus jamais être avec ces personnes. (...) Je ne suis plus une élève, je ne suis pas une travailleuse, je suis rien. Je ne suis même pas une chômeuse en fait, je suis rien tout simplement ».*

*Jeune 2 : « J'ai souvent eu honte, car j'avais l'impression de n'avoir rien accompli. Parce qu'on vous a aussi donné le sentiment que vous êtes bien assise chez vous maintenant, que vous n'avez rien dans les mains, que vous n'avez pas d'avenir, que vous n'avez rien et que vous êtes complètement seule. Cela te fait aussi sentir mal ».*

Le champ lexical utilisé dans la narration du processus de décrochage est lié au déclassement : « On m'a fait descendre en technique et je suis arrivée en classe mosaïque », « Je suis allée en 8e PO, je suis donc de nouveau descendue d'un cran. » et conduit à la frustration : « Je n'étais pas contente », « J'ai également essayé de réussir mon année, mais j'étais assez frustrée qu'on m'avait fait descendre d'un cran ».

### Un ressenti d'injustice et de frustration

Certains jeunes, même s'ils finissent par exprimer du soulagement, expriment d'abord un sentiment d'injustice et de frustration par rapport à certaines décisions d'orientation, par rapport aux refus de les laisser redoubler, à des exclusions définitives des lycées, aux incitations à intégrer le marché du travail précocement pour certains élèves ; et ce, essentiellement parce que quasiment tous les jeunes interviewés désirent continuer l'école, acquérir un diplôme et ne pas intégrer trop tôt le marché du travail.

*Jeune 1 : « J'étais un peu fâchée parce que moi, j'étais trop bien dans l'apprentissage et je me sentais très bien à l'école. Je me sentais très bien, mais après ce qu'ils m'ont fait, moi, j'ai dit non. (...) Mais pour le reste, j'ai aimé l'école. Je n'aime pas beaucoup l'école mais ça m'aide. Grâce à l'école, je vais pouvoir avoir un diplôme ».*

*Jeune 2 : « Je n'étais pas contente. Parce que je me suis dit : « Ok, c'est vrai, je n'ai pas de très bons résultats » mais vu que j'avais réussi à monter grâce à mon travail, ils auraient au moins pu m'y laisser pendant une année parce que là, ce n'était qu'un trimestre ».*

(...)

*« J'ai également essayé de réussir mon année, mais j'étais assez frustrée qu'on m'avait fait descendre d'un cran. Et je n'ai pas réussi cette année, je n'ai pas réussi. Et là, je me suis dit que j'allais changer de lycée. J'ai fait la même 12e commerce mais au [Lycée X] ».*

*Jeune 3 : « Je voulais retourner à l'école mais ils m'ont simplement mise à la porte. Je me disais aussi que la régente voulait de toute façon que je disparaisse. Parce que c'est elle qui a téléphoné à ce Monsieur pour lui dire que je ne venais pas à l'école ».*

### Rarement un sentiment de résignation

Rares sont les jeunes qui expriment un sentiment de résignation, suggérant qu'ils sont encore en âge de trouver une voie pour répondre à leur projet de vie. Seul un jeune exprime ce sentiment.

*Jeune : « Je pense que j'avais vraiment tout abandonné à un moment donné. (...) Mon état d'esprit était vraiment : « Peu importe... » ».*

## 2.2. L'aide reçue et les acteurs rencontrés pendant le décrochage

Certains décrocheurs bénéficient ou sollicitent l'aide de leur entourage ou d'acteurs institutionnels pour se réorienter ou définir un projet professionnel et le concrétiser. D'autres, en revanche, ne sollicitent pas d'aide. Différentes raisons expliquent cette absence de sollicitation. Parmi ces raisons, se trouvent la volonté de décider seul ou la méconnaissance de certains services.

*Jeune : « Ils veulent mettre dans la tête des élèves que c'est obligé de faire ça, tu n'as pas le choix de faire ça. On peut bien avoir le choix, il faut juste utiliser son cerveau, réfléchir et faire des recherches comme je les ai faites ».*

## L'entourage

Après le décrochage, certains jeunes ont bénéficié de l'aide informelle de leur entourage (famille, amis, amis de la famille). Certains décrocheurs ont aussi recherché une aide informelle auprès de directeurs d'école ou de professeurs avec lesquels ils entretenaient une bonne relation.

*Jeune 1 : « Je suis allée au [Lycée X] pour parler au directeur qui m'avait aidée parce que je savais qu'il allait au moins me donner un conseil qui pourrait m'aider ».*

L'aide apportée par l'entourage a quelques fois contribué à éviter que l'inactivité et la démotivation ne s'installent.

*Jeune 2 : « Parce que je n'avais rien fait pendant les premiers mois pour m'informer, tout ça. Jusqu'à ce que ma mère m'ait dit : « Allez, bouge-toi un peu et fais quelque chose. » Je l'ai fait alors et j'ai tout fait par étapes ».*

D'autres fois, l'aide apportée est anodine en apparence, apparaît au détour d'une conversation et permet parfois de découvrir de nouvelles opportunités de métiers, de formations ou d'organismes de formation.

*Jeune 3 : « J'ai fait la connaissance de nouveaux copains qui étaient allés à ce lycée et j'ai redécouvert ce que je savais déjà auparavant, que j'adorerais faire cela et que cela avait été une option à l'époque ».*

*Jeune 4 : « Non, au début je ne le savais pas. Jusqu'à ce que ma mère ait dit : « Tiens, l'ENAD. Tu es majeure maintenant et tu peux aussi aller là-bas, si les autres ne t'acceptent pas » ».*

Enfin, l'entourage a pu contribuer à mettre le décrocheur en contact avec des acteurs institutionnels.

*Jeune 5 : « Au début, j'ai demandé à ma mère : « Qu'est-ce que je dois faire maintenant ? Je ne veux pas aller travailler. » Elle a dit : « Demande à l'ALJ. » (...) Elle ne le connaissait pas parce qu'elle y aurait travaillé, non, mais... je ne sais pas pourquoi elle le connaît. Elle a donc dit ça et au début, j'ai dit : « C'est quoi ça ? » Je ne savais pas du tout ce que c'était. Elle a dit : « Ils t'aident » ».*

*Jeune 6 : « J'avais une copine qui était là-bas parce qu'elle n'avait pas réussi ses études au Luxembourg, alors je me suis dit : « Pourquoi ne pas essayer de lui demander ? » Alors je lui ai écrit. Elle a dit : « Le lycée ici c'est trop bien. Tu dois venir ici. Et tu vas réussir tes études ici parce que ce n'est pas trop compliqué comme au Luxembourg. » Alors je suis allée m'inscrire là-bas ».*

*Jeune 7 : « Il [une connaissance de la famille qui s'y connaît bien] m'a amenée au SNJ et je fais maintenant un service volontaire international pour que je puisse passer en [métier des services à la personne] l'année prochaine parce que mon métier de rêve est [métier des services à la personne] ».*

## Le SNJ, un acteur bien connu des jeunes

Parmi les acteurs rencontrés une fois sortis du système scolaire, le SNJ est sans conteste l'acteur le plus fréquemment évoqué et rencontré, et quand c'est le cas, à plusieurs reprises.

Le SNJ bénéficie d'une certaine notoriété puisque quasiment tous les jeunes interviewés le connaissent. Ils ne se souviennent cependant que rarement du canal par lequel ils en ont eu connaissance, suggérant qu'il s'agit d'un acteur familier de leur microcosme personnel. Notons toutefois que la lettre d'invitation à participer à l'enquête était cosignée par le SNJ et que les jeunes qui ont bénéficié des services offerts par cette institution ont peut-être eu plus tendance à participer à l'enquête que les autres. De plus, 4 entretiens ont été réalisés par l'intermédiaire du SNJ ; ces jeunes avaient donc déjà des contacts avec le SNJ (cf. Annexe 1, Méthodologie de l'étude).

Ceux qui se souviennent comment ou par qui ils ont été informés de l'existence du SNJ évoquent la famille, une connaissance, ou encore des acteurs institutionnels comme la psychologue, l'éducateur du foyer d'accueil, l'association Arcus, le SPOS/SePAS du lycée ou encore le hasard.

*Intervieweur : « Comment est-ce que tu as trouvé l'ALJ ? Est-ce qu'ils t'ont contactée ou c'est toi qui es allée les voir ? »*

*Jeune 1 : « Je savais tout simplement qu'ici, ils aident les gens pour retourner à l'école ou aller à l'école tout court et je suis venue pour m'informer ».*

*Jeune 2 : « Comment je suis arrivée à l'ALJ ? C'était il y a quelques mois, une amie avait fait une exposition ici à [Ville X] et j'y ai participé. Puis une dame qui travaille dans un atelier similaire à celui-ci mais à [Ville Y] distribuait des flyers et je les ai vus. Je trouvais cela super cool parce que j'aime travailler de mes mains et je me suis dit : « Bon, pour l'instant, je ne fais rien de toutes façons, donc pourquoi ne pas essayer ? » »*

*Jeune 3 : « J'y [ALJ] étais une fois ici avec ma classe de 9e. Je n'avais pas vraiment l'ALJ à l'esprit. On m'avait juste parlé de l'ADEM. Et on m'a juste dit il y a un an : « Va voir l'ALJ, ils aident aussi là-bas. » et j'ai dit : « Ok, je peux toujours leur demander. » On m'a alors donné les documents, quelqu'un m'a appelé, je ne sais plus qui ».*

Le SNJ semble bien remplir son rôle auprès des jeunes interviewés : écoute, conseil et orientation ; intermédiaire avec les écoles ; aide pour trouver un stage, un apprentissage ou un emploi ; lieu de récupération en attendant de passer à autre chose ; lieu de rencontre et d'échange avec d'autres jeunes.

### Ecoute, conseil et orientation : ouvrir le champ des possibles

Les jeunes ont un souvenir relativement clair des conseils, des alternatives d'orientation qui leur sont proposées dans le cadre de leurs entretiens avec une personne de référence, qui est bien souvent la même d'un entretien à l'autre.

*Intervieweur : « Tu t'es donc rendue à l'ALJ et ils t'ont donc conseillée ? »*

*Jeune 1 : « Oui c'est ce que je m'étais dit. Ils m'ont plus motivée à faire apprentie mais ce n'était pas mon but. J'ai donc un peu expliqué ce que je veux et ils m'ont donc donné deux opportunités ».*

*Jeune 2 : « L'ALJ a dit : « Essaie l'école de la deuxième chance. Peut-être tu y as une chance là ». J'avais 2 fois rendez-vous chez elle ».*



Les conseils personnalisés en fonction du profil du jeune permettent d'ouvrir le champ des possibles, d'envisager des « plans B ».

*Jeune 3 : « J'ai aussi un plan B : je pourrais faire des cours du soir. Selon le SNJ, je pourrais faire les cours du soir pour recevoir une nouvelle fiche d'orientation afin d'atteindre une section l'année prochaine. Mais que 3 heures de cours 5 jours par semaine me semble un peu irréaliste. Ainsi mon plan A est d'aller à l'école nationale pour adultes ».*

### **Intermédiaire avec les écoles**

L'ALJ se charge de prendre contact avec les écoles et d'organiser le retour à l'école en passant par exemple par les classes CIP, épargnant aux jeunes des démarches administratives parfois difficiles à remplir.

*Jeune 1 : « Elle [une personne de l'ALJ] a dit qu'elle allait aussi appeler des écoles et peut-être demander parce que j'ai toujours dit : il y a une telle différence quand on parle pour soi-même ou si c'est quelqu'un d'autre qui parle pour vous. C'est triste, mais c'est la réalité ».*

*Jeune 2 : « Je suis aussi venue voir cette dame. Je ne sais plus comment elle s'appelle. C'est elle qui m'a proposé d'aller en classe CIP et c'est là où je suis maintenant. (...) D'abord, j'ai envoyé un e-mail, je me suis présentée, j'ai expliqué un peu. Et j'ai aussi dit : « Je ne sais pas ce que je peux faire maintenant mais j'aimerais bien continuer à aller à l'école. » Et elle a dit : « Ok, on va faire un rendez-vous pour en parler. » Je lui ai donc tout expliqué et elle m'a dit : « Tu peux faire une classe CIP. » Elle a nommé encore quelques écoles où on peut faire ça ».*

55

### **Une aide pour trouver un stage, un apprentissage ou un emploi**

Certains jeunes évoquent l'aide régulière du SNJ dans la recherche et l'obtention de stage, d'un apprentissage ou d'un emploi grâce à la participation aux ateliers et à l'aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation.

*Jeune : « Au SNJ, ils ont toujours essayé de nous aider à obtenir un stage. (...) Tout juste avant de pouvoir retourner à l'école, je leur ai dit : « J'ai trouvé une école, je ne viendrai plus maintenant, je n'en ai plus besoin. » Mais ils m'ont souhaité bonne chance et m'ont dit : « Voilà, tu peux encore faire telle ou telle chose. Si tu as besoin d'aide, n'hésite pas à nous contacter. » Aussi pour la lettre de motivation etc., ils m'ont toujours aidée pour la corriger avec moi par exemple ».*

### **Un lieu de récupération, une « salle d'attente » avant de passer à autre chose**

Très fréquemment, les jeunes évoquent le recours au SNJ/ALJ comme une opportunité « pour ne pas rester à la maison à ne rien faire ». Il représente un lieu de confiance où le jeune trouve un cadre rassurant et structuré grâce à des visites régulières qui permettent de rythmer la semaine.

*Jeune 1 : « J'étais contente quand j'avais trouvé l'atelier et d'avoir laissé l'école de côté et je suis restée ici un certain temps ».*

*(...)*

*« Simplement pour faire quelque chose au lieu de ne rien faire ».*

*(...)*

*« A l'ALJ, j'ai un tuteur depuis 2 années qui m'a toujours aidée. Il m'a aidée dans tous les domaines ».*

*Jeune 2 : « C'était donc le seul choix qui me restait. Mais si je n'avais pas su que l'ALJ existait, je serais maintenant en... Cela serait une perte de temps en fait. (...) C'est toujours mieux que de faire une année à l'école qui ne m'intéresse pas ».*

*Jeune 3 : « La deuxième 9e s'est terminée avec le constat que je n'avais plus d'assez bonnes notes pour continuer en technique. J'ai donc dû descendre sur un DAP parce que je ne pouvais pas redoubler la 9e de nouveau. C'était ma dernière chance ou alors aller au SNJ. Au début, je voulais aller au SNJ pour un poste de travail parce que je ne voulais pas continuer au [Lycée X] mais c'était vite réglé et j'ai tout de même continué. J'ai tout de suite changé ma décision et j'ai fait une demande pour le DAP [tertiaire] à [Lycée X] et j'y ai travaillé ».*

## **La possibilité de faire un service volontaire**

Plusieurs jeunes ont trouvé au SNJ un service volontaire ou souhaitent en effectuer un. La crise sanitaire liée à la COVID-19 a toutefois suspendu certains projets.

56

*Jeune : « Le service volontaire ou aller à l'école jusqu'en septembre... Donc, j'ai préféré aller au service volontaire, c'était un bon truc pour mon CV. J'ai fait toutes les démarches. J'attendais juste pour commencer à travailler mais après, le confinement est arrivé. Comme il n'y avait pas beaucoup de temps, c'était en juillet déjà, en juin/juillet, ils m'ont proposé de faire des stages parce que je n'avais plus trop le temps pour le service volontaire. J'ai fait un mois de stage avec mon patron et il m'a prise comme apprentie ».*

## **Un lieu de rencontre et d'échange avec d'autres jeunes dans une situation similaire**

Le lieu semble convivial puisque plusieurs jeunes racontent avoir fait la connaissance d'autres jeunes vivant une situation similaire à la leur, ce qui a été l'occasion de partager des idées et des informations sur leurs activités respectives.

## **L'ADEM, un autre acteur bien connu des jeunes et associé au marché du travail**

L'ADEM est un acteur bien connu des jeunes qu'il n'est pas nécessaire de présenter bien qu'encore très peu des jeunes interviewés y aient recouru.

Les aides sollicitées par les jeunes à l'ADEM sont de plusieurs types : trouver un stage, un poste d'apprentissage ou un emploi, suivre des formations ou recevoir des conseils. Certains sont déçus et disent ne pas avoir été aidés ou n'avoir reçu que des sollicitations inadéquates comme se présenter dans des lieux trop éloignés de leur domicile ou sur des postes déjà pourvus.

*Intervieweur : « Tu es également inscrite à l'ADEM ? »*

*Jeune 1 : « Non ».*

*Intervieweur : « Pourquoi pas ? Parce que si tu cherches du travail, cela semblerait logique ? »*

*Jeune 1 : « Je n'en sais rien. J'ai eu l'idée d'aller à l'ADEM mais vu que j'ai envoyé une candidature à [Entreprise X], je préfère attendre une réponse de l'[Entreprise X] et puis je cherche quelque chose d'autre ».*

*Jeune 2 : « J'y étais à l'époque. Mais il n'avait pas de manières et je me suis dit que je ne veux pas travailler et faire mon futur avec eux. Je me suis donc rendue à l'ALJ et y ai fait quelques rendez-vous. Finalement j'ai choisi [X] chez qui je suis restée ».*

*Jeune 3 : « L'ADEM m'a donné des papiers mais il n'y avait personne. Donc c'était moi qui aie vraiment cherché parce que l'ADEM donne ces papiers qu'elle m'a donné à je ne sais pas combien d'autres personnes. Donc, c'était vraiment moi qui aie cherché et qui aie trouvé. Tous les deux, je les ai trouvés moi-même ».*

*Intervieweur : « Je trouve que vous êtes bien informée sur toutes les possibilités. C'est vous qui avez cherché ? »*

*Jeune 3 : « Je suis toujours inscrite aux actualités de l'ADEM, de tout. S'il y a quelque chose, je peux toujours voir. Et pourquoi pas ? »*

## Autres acteurs de l'orientation rencontrés

Les jeunes interviewés ont évoqué d'autres acteurs et projets d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle : Arcus asbl, Centre Formida, la classe de préparation pour entrer à l'armée COPRAL, CNFPC, BiZ, les cours du soir (mais sans signaler l'organisme), la CARITAS dans le cadre d'un logement encadré, la Croix-Rouge dans le cadre d'un soutien psychologique, le projet Peer Mediation, les éducateurs du foyer d'accueil, une maison des jeunes.

Les aides existent, mais parfois elles se cumulent à d'autres activités parascolaires et conduisent le jeune à un sentiment de surmenage.

*Intervieweur : « Tu y as fait [activité proposée aux élèves] ? »*

*Jeune : « C'était encore au [Lycée X]. Là, j'ai encore fait beaucoup. C'est pour ça qu'on n'a pas fait l'appui, parce que j'y suis restée longtemps quand l'école était terminée. Avec l'appui, ce serait devenu beaucoup trop. Parfois il m'arrivait... une fois... la plus grave. Je me souviens, que j'ai pleuré parce que je n'arrivais plus à me débrouiller. Je m'endormais dans le train et je me réveillais à [Ville X]. À l'époque je n'arrivais pas ».*

## 2.3. Le raccrochage scolaire

A la suite du décrochage, les jeunes ne cherchent pas tous à retourner à l'école. Ceux qui cherchent à y retourner le font avec le désir de ne pas répéter les erreurs passées et en ayant pris conscience de l'importance d'obtenir un diplôme. Leurs tentatives de raccrochage se heurtent à différents obstacles en raison, notamment, de leur âge, du nombre de places disponibles dans les formations qu'ils souhaitent suivre, ou encore de leurs craintes de retourner dans le système scolaire. Certains jeunes sont très proactifs dans cette démarche et ont à l'esprit un projet très clair alors que d'autres ont plus de difficultés à le formaliser.

### Tous ne souhaitent pas raccrocher dans le système de formation initiale luxembourgeois

Certains décrocheurs ne souhaitent pas retourner à l'école en raison d'expériences négatives (relations difficiles avec un ou plusieurs enseignants, moyennes insuffisantes, absence de

possibilités de continuer le parcours, harcèlement ...) ou parce qu'ils préfèrent exercer une activité professionnelle.

D'autres jeunes souhaitent reprendre leurs études mais dans le cadre de la formation continue. Ils souhaitent suivre un apprentissage adulte ou des cours du soir.

*Jeune 1 : « Je préfère avoir un travail. Mon idée est de travailler pendant une année et ensuite faire un apprentissage adulte. Mais pour pouvoir le faire, on doit avoir travaillé une année. Je dois donc travailler une année pour faire l'apprentissage adulte ».*

Enfin, des jeunes souhaitent reprendre leur scolarité à l'étranger pour ne plus être confrontés à des problèmes linguistiques, pour ne pas devoir chercher « par défaut » un apprentissage, pour accéder à l'orientation désirée ou pour obtenir plus rapidement leur diplôme.

*Jeune 2 : « Je voudrais apprendre pour devenir éducatrice, mais on m'a expliqué que ceci est impossible dans ce pays et je devrais aller en Belgique ».*

*Jeune 3 : « J'ai fait des recherches. J'ai cherché parce que pour l'auxiliaire de vie, je dois faire ça pendant 3 années plus 3 années de formation en tant qu'éducatrice. Cela me prendrait donc 6 années pour obtenir mon diplôme d'éducatrice. En Belgique, je n'aurais que 3 années à faire ».*

## Le raccrochage se fait dans un état d'esprit marqué par un gain en maturité et une prise de conscience de l'importance de l'école

La plupart des jeunes décrocheurs interviewés qui cherchent à reprendre leur scolarité ou qui y sont parvenus ont pris conscience de l'importance de détenir un diplôme. Leurs expériences professionnelles, leurs recherches vaines d'un emploi ou leur gain en maturité (du fait de leur âge) ont mis en avant le rôle déterminant de l'école pour s'assurer un "bel" avenir.

*Jeune 1 : « J'ai envoyé une demande à une autre entreprise et ils m'ont répondu « Non » ».*

*Intervieweur : « Tu vois donc déjà maintenant que ce n'est pas simple de trouver un travail ? »*

*Jeune 1 : « Oui ».*

*Jeune 2 : « Oui, beaucoup plus mature. J'ai également la volonté d'aller à l'école. Ce n'est pas juste pour rester dans le système, je veux vraiment... je veux vraiment avoir un diplôme ».*

Ils reprennent donc leur scolarité avec une nouvelle motivation, bien décidés à ne pas reproduire leurs erreurs passées.

*Jeune 3 : « C'était un peu stupide au début parce que j'étais à la maison et il [mon père] avait l'impression que je n'allais jamais y retourner et que ça devenait vraiment dur. Il a donc été un peu sceptique, mais il voit que je m'investis vraiment, que je suis sérieuse, que je prends les choses au sérieux et que je tente ma chance ».*

*Jeune 4 : « Ce que j'aimerais faire c'est reprendre le lycée dès le début, de la 7e jusqu'à maintenant. De tout refaire pour pouvoir m'améliorer parce que maintenant, je vois ce que j'ai fait à l'époque. J'étais souvent absente. Maintenant j'ai la pensée dans mon cœur que j'ai gaspillé tout ce temps à l'école pour rien ».*

Certains reprennent leur scolarité en ayant en tête un véritable projet qui leur faisait défaut avant leur décrochage. Il ne s'agit pas de retourner à l'école pour y retourner mais pour aboutir à l'orientation choisie.

*Jeune 5 : « Je ne veux pas tout simplement retourner à l'école et me retrouver dans une section où je sais que ces choses-là ne me plaisent pas. Maintenant je sais ce que je veux faire. Auparavant, je suis allée à l'école sans projet. Je ne savais pas à quel point cela pouvait devenir difficile dans ces matières qui ne m'intéressaient vraiment pas. C'est une différence tout de même si on fait une matière qui nous intéresse ou pas. On en apprend plus que si on n'est pas intéressé ».*

## Une volonté de raccrocher mise à mal par l'âge des candidats, les places disponibles ou l'accès à un poste d'apprentissage

Les décrocheurs qui souhaitent reprendre leurs études font face à des difficultés qui peuvent entraver leurs chances de raccrocher.

*Jeune 1 : « J'ai très longtemps cherché une école et je me suis inscrite dans l'école de la 2e chance. Ils ne m'ont pas acceptée ».*

*Jeune 2 : « Je me suis rendue au SNJ et aussi au BiZ pour leur demander si je pouvais faire un apprentissage en tant qu'auxiliaire de vie, mais je n'en avais pas le droit. Pourquoi ? Je ne le sais plus ».*

59

Les jeunes évoquent souvent leur âge pour expliquer l'échec de leurs tentatives de retour au lycée. S'ils sont trop âgés pour pouvoir prétendre suivre un enseignement au lycée, ils sont, en revanche, encore trop jeunes pour intégrer certaines formations alternatives comme le CNFPC. Ils ne remplissent pas non plus toutes les conditions pour suivre un apprentissage pour adulte.

*Jeune 3 : « Ceux du [Lycée X], ils ont dit que, comme je suis majeure, ils ne me veulent pas. Et je pense qu'il n'y avait pas de place. Et alors ils m'ont donné une fiche pour le CNFPC et je voulais m'y inscrire, mais cela n'a pas été possible non plus ».*

*Intervieweur : « Pourquoi est-ce que cela n'a pas été possible ? »*

*Jeune 3 : « Il y avait déjà trop d'élèves ».*

*Jeune 4 : « J'ai aussi fait une demande au CNFPC mais ils ont dit que je ne suis pas encore majeure et que cela ne pouvait pas se faire ».*

*Jeune 5 : « Je voulais le faire, mais comme je l'ai déjà dit, ils m'ont dit : « Pour faire un apprentissage adulte, tu dois déjà avoir travaillé de manière officielle pendant un an. » Ce que je n'ai pas fait ».*

Les jeunes mentionnent aussi le manque de places disponibles à l'école pour expliquer l'échec de leurs tentatives de raccrochage.

*Jeune 6 : « Mais vu que je ne trouve pas de place dans une école ; j'ai déjà fait des demandes auprès de plusieurs écoles pour suivre des cours d'éducateur, des écoles normales, il n'y a plus de place nulle part et maintenant... j'en sais rien, je suis*

*complètement perdue et de nouveau, je ne sais pas quoi faire. Je veux vraiment aller à l'école maintenant ».*

Certains jeunes ne parviennent pas à raccrocher car ils ne trouvent pas de poste d'apprentissage.

*Jeune 7 : « Je devais chercher un apprentissage. [Métier X] me plaisait aussi, [métier X] me plaît toujours aujourd'hui. J'avais des cours [liés au métier X] pendant 3 années à l'école, je m'y connais bien et j'ai décidé de faire [métier X]. Mais cela n'a pas pu se faire, je n'ai pas trouvé de poste d'apprentissage et je me suis inscrite au SNJ ».*

### Attendre une nouvelle année scolaire pour raccrocher

Les jeunes décrocheurs ne peuvent pas raccrocher en cours d'année scolaire même s'ils trouvent une entreprise pour effectuer un apprentissage.

*Jeune 1 : « Je suis allée directement au [Lycée X] mais ils n'avaient pas de classe de DAP ouverte à ce moment. Et vu que je n'ai pas pu être acceptée à [Lycée X], j'ai également fait le tour des lycées à Ville3. C'était trop tard, tout simplement. C'était trop tard dans l'année ils ne pouvaient pas me mettre dans une classe en pleine année scolaire ».*

60

Cette impossibilité, cet éloignement de l'école qui s'inscrit dans la durée est susceptible de rendre le retour à l'école plus difficile. Sans lien avec l'école, la motivation peut diminuer.

*Jeune 2 : « Au début, l'idée était de faire un apprentissage, de rester donc à mi-temps à l'école mais je me suis dit que l'armée pourrait être bien plus cool pour moi, mieux m'aller. Vu que je devais sortir de l'école, il est bien plus difficile de retrouver la motivation ».*

### Surmonter ses peurs ou résoudre les problèmes du passé

Certains jeunes ont peur de raccrocher malgré leur envie de le faire. Ils doivent se faire violence pour raccrocher suite aux expériences négatives ou aux traumatismes vécus pendant leur scolarité.

#### Harcèlement scolaire

C'est le cas des décrocheurs qui ont été victimes de harcèlement scolaire ou qui entretenaient des relations difficiles avec certains de leurs professeurs. Malgré leur envie de reprendre leur scolarité pour obtenir un diplôme et accéder à une bonne situation professionnelle, ces jeunes ont du mal à franchir le pas en raison du mal-être qu'ils éprouvent dans le milieu scolaire.

*Jeune 1 : « Je dois encore me préparer. Parce qu'il reste encore 2 semaines avant que je retourne à l'école. Je ne suis pas prête à 100% pour aller à l'école. Mais le temps que j'étais à la maison, je voulais aller à l'école mais le problème, ce sont les élèves, les profs. Parce que je sais que je suis une bonne élève. Je suis assez forte pour réussir à l'école. Je le sais, parce que dans la majorité, j'ai de bonnes notes et je savais que je peux fournir un*

*effort et je veux le fournir. Je veux avoir un bon poste de travail à l'avenir. Je veux avoir un bon poste de travail et pour cela, je veux aller à l'école. Mais le problème, ce sont toujours les élèves et les profs. Cela reste ».*

*Intervieweur : « Entre ces 2 ans tu n'as pas essayé d'aller à l'école ? »*

*Jeune 2 : « Je le voulais mais quand il fallait que je me décide je ne me sentais plus à l'aise ».*

*Intervieweur : « C'était toujours cette peur ? »*

*Jeune 2 : « Oui ».*

Pour ces jeunes, le raccrochage scolaire est une victoire en soi car, ce faisant, ils surpassent leurs peurs.

*Jeune 3 : « Je dois aller à l'école pour me sentir mieux moi-même parce que je ne peux pas avoir peur pour l'éternité. Je dois apprendre à ne plus avoir peur et pour cela, je dois aller à l'école. Car l'une de mes peurs est d'aller à l'école. Et je ne peux pas toujours avoir peur d'aller à l'école. Je dois me sentir bien ».*

Lors de leur réinscription, certains jeunes font part de leur peur et cherchent un soutien auprès du corps enseignant pour s'assurer que les expériences passées ne se répètent pas.

*Jeune 4 : « Ils ont dit que si j'ai toujours les mêmes problèmes, sa porte, donc celle du directeur, serait toujours ouverte et que je peux aller lui parler si j'ai de réels problèmes. J'ai aussi la possibilité d'aller au SPOS, si je dois aller voir le psychologue, en tant que service psychologique ».*

### **Image négative de leurs capacités**

Les expériences négatives qui font barrage au raccrochage scolaire ne sont pas uniquement liées au harcèlement, à la phobie ou fatigue scolaire, mais aussi à la perception que les jeunes ont d'eux-mêmes en raison de leur expérience scolaire (échecs, relations avec leurs enseignants). Certains jeunes hésitent à raccrocher, ils s'autocensurent car ils pensent qu'ils ne sont pas capables de réussir leur scolarité.

*Intervieweur : « Est-ce que tu souhaites rattraper ta scolarité d'une manière ou d'une autre ou est-ce que tu veux travailler ? »*

*Jeune 1 : « Je ne le sais pas. Le problème est que je souhaiterais le faire en fait, mais suite à toutes mes expériences, je suis comment dire ? Incertaine si je vais pouvoir aller au bout ».*

*Jeune 2 : « Croire en soi-même et savoir qu'on peut réussir sans écouter les autres qui répètent sans cesse que tu n'y arriveras pas. Tu dois croire en toi-même et savoir : je réussirai et je le fais donc ».*

## Certains jeunes multiplient les démarches pour raccrocher alors que d'autres adoptent un comportement attentiste

Les difficultés que rencontrent les jeunes décrocheurs pour raccrocher conduisent certains d'entre eux à multiplier les démarches pour parvenir à suivre une formation. Ces jeunes prévoient, notamment, des projets alternatifs dans le cas où ils ne seraient pas acceptés dans la formation souhaitée.

*Jeune 1 : « J'ai fait une demande au Lycée Z, Ville Y, au Lycée X, Ville W, Ville V, Ville U, Ville T, au Lycée S et la majorité des lycées a refusé ».*

*Jeune 2 : « J'ai encore des plans B si jamais. J'ai la Belgique puis, j'ai aussi l'auxiliaire de vie. Je vais m'inscrire dans ces 2 possibilités. Si les 2 me disent non, ce n'est pas de chance. Dans ce cas, je vais devoir m'inscrire dans une école ou quelque chose du genre. Mais il y a aussi l'ENAD ».*

Dans certains cas, ces projets alternatifs ne sont pas un véritable choix. Les décrocheurs finissent par tenter de raccrocher dans des filières ou dans des classes où il est perçu comme plus facile de reprendre ses études et ce, même si cela ne correspond pas forcément à leurs souhaits.

*Jeune 3 : « Depuis 2 mois, d'octobre jusqu'à aujourd'hui, j'ai cherché un lycée, aucun lycée ne m'a acceptée. Je me suis inscrite pour la classe de l'armée et ils m'ont acceptée ».*

*Jeune 4 : « Mais pour être complètement honnête, ce n'est pas tout à fait ce que je désire ».*

D'autres jeunes sont moins préparés. Ils ont des difficultés à anticiper un éventuel échec et à identifier ce qu'ils pourraient faire si leur projet ne peut pas se concrétiser.

*Jeune 5 : « Je ne veux même pas y penser que je ne pourrais peut-être pas le faire. Je ne veux même pas penser à une alternative. Je veux faire ce que j'ai en tête maintenant. Mais ce n'est pas facile ».*

## Un raccrochage, dans certains cas, sans véritable projet

Si certains jeunes ont un projet bien défini pour retourner aux études, d'autres, en revanche, semblent perdus face aux possibilités de raccrochage. Ils souhaitent ainsi retourner aux études sans objectif précis ou sans maîtriser toutes les subtilités du parcours à suivre.

*Jeune 1 : « J'ai dû spontanément me décider car je ne voulais pas rester à la maison sans faire quelque chose. (...) Jusqu'en avril je ne veux pas rester tout le temps à la maison et je me suis donc dit je vais dans cette classe. Au moins je fais quelque chose au lieu de rester à la maison ».*

*Intervieweur : « Comment veux-tu y parvenir ? Tu as déjà une idée sur l'école que tu veux intégrer ? Des cours du soir ? »*

*Jeune 2 : « Je ne le sais pas encore en détail ».*



Dans ces situations, les tentatives de raccrochage aboutissent difficilement ou mènent à l'échec.

*Jeune 3 : « Par la suite, le problème était que je n'étais pas mieux informée. En effet j'ai déposé ça en dernier délai et logiquement je n'ai pas été acceptée. »*

*Jeune 4 : « J'ai donc fait une classe IPDM sans savoir ce que c'était. J'ai complètement raté mon année, justement parce que je ne savais pas quels résultats j'avais. »*

## Partie III. Une typologie d'expériences pour mieux cibler les mesures accompagnant une éventuelle extension de l'obligation scolaire

Pour répondre à l'objectif principal de cette étude, à savoir, donner des pistes de réflexion pour encadrer les préparations d'une éventuelle extension de l'âge de l'obligation scolaire, nous proposons une typologie descriptive des expériences. Cette typologie est basée sur les faits saillants des parcours scolaires et vise spécifiquement la question de l'extension scolaire. Pour réaliser la typologie<sup>26</sup>, trois axes d'analyse ont été retenus : i) l'élément déclencheur du décrochage ; ii) les actions après le décrochage et iii) les perspectives et projections de soi. Ces axes sont abordés à partir du vécu d'expérience des jeunes et d'un point de vue situationnel. L'analyse tient également compte du sens donné aux actions entreprises par le jeune dans une logique de reconstruction de son parcours.

Comme toute typologie, celle qui a été retenue repose sur des choix méthodologiques opérés sur la base d'objectifs précis – ici l'extension de l'obligation scolaire. Ces choix méthodologiques conduisant à une certaine vision des parcours, d'autres typologies seraient par conséquent possibles.

Pour chacun des groupes de la typologie, des pistes de réflexions sur les mesures de prévention, d'encadrement et d'accompagnement sont proposées.

Cinq groupes de jeunes ont été identifiés à l'aide de la typologie (classés en fonction du nombre décroissant de jeunes interviewés les composant) :

- Jeunes qui manquent d'information et subissent une orientation non souhaitée (G1)
- Jeunes souffrant de problèmes de santé, familiaux ou de fatigue scolaire (G2)
- Jeunes en conflit avec le corps enseignant et présentant des problèmes de comportement (G3)
- Jeunes ayant des problèmes d'accès ou de maintien dans l'apprentissage (G4)
- Jeune ayant quitté l'école pour mettre en œuvre un projet professionnel bien défini (G5)

Globalement, quel que soit le groupe, les jeunes décrocheurs interrogés ont souvent tenté de rattraper, ils ne se sentent pas matures pour accéder au monde du travail et au monde des adultes. Ils veulent majoritairement poursuivre des études pour acquérir un diplôme et, in fine, un métier. Leur sortie de l'école est souvent involontaire. Ils ne rejettent pas l'idée de l'école mais ont plutôt le sentiment que c'est l'école qui les rejette. Ils sont plutôt favorables à poursuivre leur scolarité, mais si possible différemment et leurs parents ont des aspirations similaires. Souvent, ils ont multiplié les démarches pour ne pas décrocher et cherchent à rattraper, mais se heurtent à des difficultés. Ces attitudes et comportements sont globalement en faveur d'une extension de l'obligation scolaire.

Prolonger l'âge de la scolarité obligatoire permettrait ainsi de pallier les difficultés que rencontrent actuellement les décrocheurs qui souhaitent rattraper. En effet, malgré certains dispositifs existants comme le droit à l'éducation jusqu'à 18 ans, certains jeunes qui émettent le désir de rattraper n'y parviennent pas. Une extension de l'obligation scolaire ne pourrait toutefois produire les effets souhaités sans une prise en compte des besoins individuels des jeunes et sans une adaptation et une diversification des dispositifs scolaires et extrascolaires actuels.

<sup>26</sup> Demazière, D. (2013). *Typologie et description. A propos de l'intelligibilité des expériences vécues*, Presses Universitaires de France « Sociologies ». 2013/3 vol. 4, pp.333-347.

Indépendamment des groupes, les conditions de vie matérielles des jeunes et de leur famille peuvent impacter le parcours et le suivi scolaire. Dans les milieux aisés<sup>27</sup>, les jeunes peuvent davantage bénéficier du capital scolaire, culturel, social et financier de leurs parents que les jeunes issus de milieux moins aisés en termes de conditions de logement, d'accès aux nouvelles technologies, à des cours d'appui privé, à des réseaux d'aide et d'information en général. Pour tous les jeunes, des actions prenant en compte les besoins matériels des jeunes pourraient être envisagées, comme par exemple :

- créer les conditions matérielles appropriées pour les jeunes qui ne sont pas supportés par leur famille (aide financière, matériel informatique, accès aux nouvelles technologies, aux activités culturelles, ...);
- élargir le champ des formations possibles en favorisant les déplacements vers les lieux de formation les plus appropriés en fonction du profil du jeune et non pas de son lieu de résidence (moyen de locomotion ou logement).

Les jeunes rencontrés ont aussi en commun leurs difficultés d'apprentissage dans une ou plusieurs matières qu'ils ne parviennent pas à surmonter malgré diverses formes d'assistance. Ces difficultés les conduisent, de manière abrupte et souvent sans prise de conscience préalable, à une situation où le cumul des lacunes à la fin du cycle inférieur est insurmontable pour poursuivre une voie dans le classique. Il ressort par ailleurs un manque d'information et de compréhension du fonctionnement du système de l'enseignement secondaire général partagé par beaucoup de jeunes.

### **3.1. Groupe 1 : Manque d'information et orientation non souhaitée**

Ce premier groupe rassemble le plus grand nombre de jeunes interviewés (7 jeunes) ; l'encadré 3 présente le parcours suivi par l'un d'entre eux. Ce groupe se caractérise par une situation de décrochage qui fait suite, plus que pour les autres groupes, à un manque d'information sur les possibilités d'orientation, ou à une orientation non souhaitée, choisie par défaut.

- Élément déclencheur du décrochage

Les jeunes de ce groupe n'ont pas pu accéder à la filière ou au niveau scolaire souhaités parce qu'ils n'ont pas eu la moyenne requise pour accéder à une 5e ou parce qu'ils ont reçu un avis d'orientation négatif par rapport à leur souhait d'orientation. Leurs problèmes scolaires sont souvent liés à des difficultés dans l'apprentissage des langues allemande ou française et parfois aussi en mathématiques.

Plusieurs jeunes de ce groupe ont décroché en cours d'année scolaire (lors d'une 10e commerce, en cours d'apprentissage, ou lors d'une classe IPDM) considérant cette année scolaire comme une année perdue par rapport aux objectifs poursuivis.

Une partie des jeunes de ce groupe avait commencé un apprentissage, mais l'ont arrêté parce qu'ils ont jugé que cette voie de formation ne correspondait finalement pas à leur projet de formation (éducatrice, diplôme de fin d'études secondaires). En particulier, une jeune fille s'était inscrite en apprentissage faute d'alternative et parce qu'elle avait besoin des allocations familiales tout en envisageant de s'inscrire l'année suivante dans une autre formation.

<sup>27</sup> Quenzel, G. & Hurrelmann K. (2010). (éds.), *Bildungsverlierer, Neue Ungleichheiten*, Vs Verlag, Wiesbaden.

- Actions et situation après le décrochage

Ces difficultés d'orientation et de poursuite de leur parcours scolaire sont fréquemment accompagnées du souhait de ne pas faire un apprentissage, de préférer le maintien dans le système scolaire pour obtenir un diplôme. Ces jeunes recherchent plutôt une reprise de leurs études plutôt que de faire un apprentissage ou d'accepter un travail. Ils ont souvent essayé de rattraper, mais lorsqu'ils y sont parvenus cela a été de courte durée sauf pour un jeune qui s'est inscrit dans une école en Belgique. Les autres sont dans une situation d'attente de nouvelles opportunités (commencement d'un apprentissage pour avoir accès aux allocations familiales en attendant autre chose, engagement dans un service volontaire en attendant une reprise des cours, ...).

- Perspectives et projections de soi

Par rapport aux objectifs fixés ou projetés, ces jeunes poursuivent leur quête d'accéder à une formation diplômante. Les pistes annoncées ou concrétisées sont les suivantes :

- les classes COPRAL pour préparer les tests d'entrée à l'armée ;
- la formation d'éducateur en Belgique via une formation d'aide familiale ;
- les cours du soir ou l'ENAD pour refaire une 5e et poursuivre sur une formation diplômante ou un baccalauréat.

L'inscription à l'armée, à l'ENAD ou dans une école en Belgique est soumise à un test et le nombre de places est limité. Ces projections ne se concrétisent donc pas nécessairement et peuvent rallonger le temps passé à tenter de rattraper.

## → Pistes de réflexion

### ***Donner du temps aux jeunes***

À l'âge de 16 ans, ces jeunes manquent de maturité pour faire des choix qui engagent leur avenir. Retarder l'âge des choix permettrait ainsi d'éviter le décrochage scolaire en :

- leur évitant de s'engager trop tôt dans une voie qui ne leur convient pas ou ne leur plaît pas et qui in fine est source de démotivation scolaire ;
- retardant l'entrée dans la voie de l'apprentissage : certains jeunes ne sont pas prêts à faire un apprentissage, ils ne sont pas assez matures pour savoir quel métier choisir ;
- leur donnant le temps de se projeter dans le futur et de prendre conscience du rôle joué par leur scolarité dans les choix qui s'offriront à eux par la suite ;
- leur permettant de formuler des projets plus en phase avec leurs compétences, des projets plus réalistes.

Le questionnement par rapport à l'âge revient fréquemment : parfois les jeunes sont dans l'impossibilité de redoubler en raison de leur âge ou se sentent trop âgés par rapport aux autres élèves pour continuer leur scolarité (effet démotivant) alors que justement leur maturité est source d'une plus forte motivation. Leur âge avancé ne leur permet pas de reprendre des études dans le système initial et ils sont parfois encore trop jeunes ou mal informés sur les possibilités de formation de la seconde chance. En ce sens, l'extension de l'obligation scolaire annulerait en partie ces décalages d'âge entre élèves ou les rendrait plus usuels.

### **Renforcer les actions d'informations sur les possibilités d'orientations**

Les discours des jeunes de ce groupe ont montré un manque d'information et de compréhension sur le fonctionnement du système scolaire et sur le champ des orientations possibles. Il est à l'origine d'une partie des orientations par défaut et finalement des orientations non souhaitées et non abouties. Les parents, quand les jeunes sont disposés à leur laisser une place, sont aussi bien souvent exclus involontairement du processus de choix pour les mêmes raisons que les jeunes. Il est important que le jeune et ses parents adhèrent à l'orientation proposée afin qu'ils ne se démobilisent pas. Or, le système d'évaluation, s'il est mal compris, peut créer un écart entre les opportunités réelles à la fin du cycle inférieur et les aspirations du jeune pouvant engendrer une perte de motivation et un décrochage.

La complexité et la diversité des parcours possibles dans le système scolaire, en raison du niveau élevé de connaissances à acquérir, rend les jeunes dépendants de l'information transmise par un tiers et surtout de la compréhension de ce tiers de la situation personnelle du jeune dans toutes ses dimensions. La complexité des parcours scolaires (et des mécanismes de promotion) concerne surtout les élèves les plus faibles dans la hiérarchie des niveaux de formation. Les orientations faites sans compréhension font que le jeune subit son orientation, ne comprend pas les objectifs ni les enjeux et ne fait pas ce qu'il faut pour réussir.

Bien que l'offre d'informations existe, elle n'est pas toujours intégrée ou comprise au bon moment par les jeunes. Mais, une fois une certaine maturité acquise, une majorité des jeunes interviewés se souvient des conseils ou des acteurs pouvant les aider. Ainsi, même si l'aide n'est pas acceptée à un moment donné, elle pourra être mobilisée ultérieurement lorsque le jeune sera en situation de l'accepter.

En particulier, les mesures suivantes pourraient être envisagées :

- informer davantage sur les passerelles entre filières, sur l'offre scolaire située dans les autres lycées ou en dehors du bassin de vie du jeune (en procurant des moyens de logement ou de locomotion adaptés) ;
- multiplier les séances d'information sur l'orientation à différents moments clefs de la scolarité en informant sur les différents acteurs relais qui pourront être contactés à des moments ultérieurs (SNJ, ADEM, ENAD, Maison de l'orientation, ...), notamment lors des tentatives de rattachage ;
- améliorer le suivi des notes pour que les élèves et les parents identifient bien le champ des possibles ;
- s'assurer que les jeunes décrocheurs bénéficient facilement de l'aide des agents du SNJ pour accompagner le rattachage et notamment assurer le lien au moment du décrochage entre le système scolaire et les organismes de soutien.

### **Augmenter l'offre scolaire**

Une diversification de l'offre scolaire pourrait être ciblée notamment sur les actions suivantes :

- créer des formations visant la poursuite de la scolarité dans un cadre adapté au rythme des jeunes ;
- proposer des parcours alternatifs / rallongés donnant un accès au cycle moyen (et puis au cycle supérieur) de l'enseignement secondaire général. En effet, une partie des jeunes vise, malgré leurs difficultés, une formation menant au diplôme d'éducateur-trice ou au diplôme de fin d'études secondaires ;
- proposer des cours d'appui spécifiques (plus individualisés, en petits groupes) pour améliorer l'apprentissage des langues ;

- élargir la gamme de professions possibles dans les CCP ;
- adapter les classes CIP et les classes COP aux besoins de certains jeunes dont une partie ne s'est pas retrouvée dans l'offre proposée ou n'y a pas eu accès en raison d'un manque de places ;
- développer des classes hybrides qui pourraient favoriser l'accrochage scolaire en combinant l'apprentissage des matières fondamentales au lycée avec une expérience extrascolaire, comme les classes d'orientation menées conjointement par différents lycées ou institutions (ENAD, Lycée Belval) et le SNJ qui mixent service volontaire et enseignement ;
- maintenir et multiplier les stages pour s'initier aux métiers et secteurs d'activité bien souvent méconnus (sauf pour ceux qui ont un projet professionnel bien défini).

### Encadré 3 :

#### Un choix par défaut

*Le parcours scolaire de cette jeune commence au moment où elle arrive au Luxembourg. Originaire d'un pays tiers, elle parle le français et intègre le système scolaire luxembourgeois à la fin du primaire. Elle a appris à parler le luxembourgeois grâce à son entourage. Elle a terminé une classe de 9e T, sans pouvoir accéder au cycle moyen. Après avoir abandonné un apprentissage, elle a tenté de reprendre ses études notamment en s'inscrivant à l'étranger, mais sans succès. A l'heure de la réalisation de l'entretien, elle envisage de rentrer à l'armée.*

Lorsqu'elle arrive au Luxembourg, cette jeune intègre une des dernières classes du primaire. Elle redouble cette classe du fait d'une mauvaise maîtrise de la langue luxembourgeoise. Pour l'aider, elle bénéficie du support d'une traductrice qui traduit en français les instructions données en luxembourgeois par l'instituteur.

À la fin du primaire, elle est orientée vers une 7e ST et suit cette voie jusqu'en 9e théorique. Elle réussit les trois années du cycle inférieur. Mais, en fin de 3e année du cycle inférieur, les difficultés commencent. Elle est très déçue quand elle réalise qu'elle n'a pas une moyenne suffisante pour suivre la filière qu'elle ambitionne. Elle pensait avoir répondu aux attentes des enseignants qui lui avaient « promis » que si elle faisait suffisamment d'efforts, elle arriverait à atteindre ses objectifs ; s'ensuit une incompréhension, frustration et démotivation.

À la fin du cycle inférieur, elle doit alors chercher un apprentissage, mais elle ne se sent pas encore prête pour « quitter » l'école car elle anticipe qu'une telle formation ne lui offrira pas de bonnes perspectives à long terme. Elle décide, toutefois, de choisir, parmi le peu de possibilités qui s'offrent à elle, un apprentissage dans une certaine filière. Puisque ce choix par défaut ne lui plaît pas, elle l'abandonne par la suite.

Elle cherche alors à reprendre ses études dans une filière qui la motive en se renseignant auprès d'un lycée qui propose ce type de formations. Mais ne pouvant y accéder, elle décide de chercher, par ses propres moyens, une formation dans un pays frontalier à laquelle elle a accès. De son point de vue, ce pays frontalier lui offre plus de possibilités et lui permet de poursuivre ses études dans une classe qu'elle rejoint après un test d'orientation. Mais, elle est contrainte de quitter l'établissement après en être exclue.

Finalement, elle se retrouve de nouveau devant une situation contraignante où elle doit réagir rapidement. Elle prend alors la décision d'essayer d'entrer dans l'armée. Ce choix lui semble être une des dernières options qui lui restent.

## 3.2. Groupe 2 : Problèmes de santé, familiaux ou fatigue scolaire

Les jeunes de ce groupe (6 jeunes) sont ceux dont la situation de décrochage scolaire est fortement liée à des problèmes de santé chroniques, ponctuels ou fait suite à des relations conflictuelles avec d'autres élèves (harcèlement). L'encadré 4 présente le parcours d'un de ces jeunes.

- Élément déclencheur du décrochage

Les causes du décrochage scolaire de ce groupe sont ancrées dans un sentiment profond de fatigue scolaire. Cette fatigue trouve ses origines dans des situations diverses : harcèlement incessant, problèmes de santé chroniques (qui de leur point de vue ne sont pas suffisamment reconnus par l'école), problèmes de santé ponctuels menant à un arrêt temporaire de l'école, traumatismes personnels dont l'impact affecte aussi la vie scolaire. Ces problèmes de santé ou de fatigue scolaire ont mené à un arrêt du parcours scolaire.

- Actions et situation après le décrochage

Ces jeunes ont surtout cherché à quitter un environnement scolaire qui ne prend pas, selon eux, suffisamment en compte leurs difficultés. Le point commun à tous ces jeunes est le besoin de se ressourcer, de faire une pause, de réfléchir sur soi-même et sur ce qu'ils veulent faire. C'est pourquoi la période qui a suivi le décrochage scolaire est marquée par des périodes plus au moins longues d'une à deux années d'absence du système scolaire. Certains jeunes ont travaillé quelques mois ou travaillaient au moment de l'entretien dans l'entreprise d'un des parents ou encore réalisaient un stage volontaire.

- Perspectives et projections de soi

Les objectifs et projections de ce groupe sont tous orientés vers le raccrochage mais seulement après avoir surmonté les difficultés qui ont conduit au décrochage. Au moment des entretiens, une des jeunes filles avait déjà raccroché dans un système éducatif alternatif offrant des rythmes d'apprentissage plus adaptés à son propre rythme et des effectifs de classe plus réduits ; tandis que les autres étaient toujours dans une phase d'attente par rapport à une reprise éventuelle des études, notamment en classe de 5e G. Pour certains, les besoins d'information sur les possibilités concrètes de raccrochage et les besoins d'accompagnement dans cette recherche d'orientation n'étaient pas encore satisfaits.

### → Pistes de réflexion

En ce qui concerne les problèmes de harcèlement, l'extension de l'âge de l'obligation scolaire pourrait être dommageable pour ces jeunes en souffrance à l'école, à moins que l'école ne leur propose un cadre qui tienne compte davantage de leurs besoins et, en particulier, qu'elle impose l'éloignement de leur(s) harceleur(s). Dans ces cas, l'école doit garantir à tous les élèves un environnement sûr.

L'extension de l'obligation scolaire pourrait permettre aux élèves ayant des difficultés familiales ou de santé d'avancer à leur propre rythme et de rattraper le temps perdu. Elle permettrait aussi aux institutions d'être en mesure de veiller à ce que chacun de ces jeunes en difficultés puisse bénéficier d'un accompagnement sans risquer de perdre le contact.

### **Proposer un accompagnement personnel basé sur le relationnel**

Pour mener à bien leurs études, les jeunes de ce groupe ont besoin que les difficultés qu'ils rencontrent soient levées grâce à un accompagnement personnalisé. Davantage encore que les jeunes des autres groupes, ces jeunes ont besoin d'un cadre scolaire qui laisse une grande place au relationnel.

Les actions suivantes pourraient répondre à leurs besoins :

- permettre aux enseignants d'avoir un suivi plus personnalisé avec ces élèves, grâce par exemple à des classes avec un faible effectif, pour mieux appréhender la situation des jeunes et dépasser le cadre purement scolaire ;
- inciter davantage les jeunes à consulter l'aide psychosociale qui leur est proposée dans les lycées (ou en dehors des lycées), car elle est encore considérée par certains comme une aide réservée aux problèmes mentaux et sociaux « plus » graves que ceux qu'ils rencontrent et ils la considèrent donc comme inappropriée pour eux-mêmes. C'est parfois à regret que les jeunes constatent qu'une exhortation plus insistante à consulter ces services d'aide psychosociale aurait été utile à des moments-clefs de leur parcours ;
- intensifier la prise en charge et le dépistage des difficultés rencontrées par les jeunes, car une partie d'entre eux a eu le sentiment que leurs problèmes n'ont pas été pris au sérieux ;
- développer l'offre (nombre et durée) de classes avec un système alternatif (comme les classes mosaïques) qui permettent grâce, entre autres aux effectifs réduits, de prendre en compte les besoins personnels des jeunes ; et assurer la transition après la sortie de ces structures (ou continuité dans des systèmes similaires), car certains jeunes vivent mal le retour à des systèmes plus classiques ;
- permettre aux enseignants de prendre davantage en considération les problèmes de santé ;
- donner les moyens de dépister les situations de harcèlement ;
- changer de camarades de classe pour aider les jeunes victimes de harcèlement.

### **Donner du temps aux jeunes**

Les jeunes de ce groupe semblent être prêts à reprendre leur parcours scolaire et à fournir les efforts nécessaires après un arrêt de parcours qui leur a permis de se recentrer sur eux-mêmes et de clarifier leurs objectifs. D'une manière générale, les actions suivantes pourraient convenir aux jeunes rencontrant des problèmes familiaux, de santé ou de fatigue scolaire :

- développer les classes mosaïques, les classes CIP et les classes COP présentées par ceux qui y sont passés comme un moment de répit bénéfique face aux difficultés qu'ils rencontrent, en cas de harcèlement notamment ; mais ce répit est jugé de trop courte durée pour permettre une véritable reconstruction, car les problèmes resurgissent une fois la classe d'origine réintégrée ; et le nombre d'élus semble limité ;
- développer l'offre d'activités extrascolaires dans les lycées pour favoriser des relations valorisantes et personnelles en dehors du cadre scolaire ;
- accepter des moments de pause en dehors du système scolaire pour faire un bilan propice à la remotivation ou à l'interruption d'un parcours d'insertion voué à l'échec (car non désiré).



#### Encadré 4 :

##### **Problème de santé et de harcèlement**

*Ce parcours est celui d'une jeune fille qui a fait toute sa scolarité au Luxembourg. Cette jeune est atteinte d'une maladie qui lui a posé des problèmes tout au long de son parcours scolaire. Suite à des relations difficiles avec certains enseignants et à un harcèlement de la part d'autres élèves, elle décide de quitter l'école et de rester à la maison pour se ressourcer. Elle suit alors des traitements médicaux et, après une longue absence, elle décide de retourner à l'école à la prochaine rentrée scolaire.*

Son parcours dans le fondamental est marqué par un redoublement, l'année d'un traumatisme personnel. Cette même année, elle découvre sa maladie et c'est à partir de ce moment qu'elle est victime de harcèlement de la part des autres élèves. Ses parents interviennent alors auprès des instituteurs qui en parlent à la classe mais cela n'a pas d'effets. Suite à des problèmes d'apprentissage, elle suit des cours d'appui qui lui permettent de rattraper son retard. Ses performances scolaires s'étant améliorées, elle est orientée à la fin de l'école primaire vers l'enseignement secondaire général.

Dans l'enseignement secondaire général, elle rencontre à nouveau des difficultés qui l'obligent à se réorienter.

De son point de vue, les véritables problèmes auxquels elle doit faire face ne sont pas liés aux apprentissages mais à sa maladie qui continue de donner lieu à un harcèlement de la part des autres élèves. Elle met en évidence le caractère généralisé du harcèlement dont elle a été victime dans son lycée et qui, selon elle, n'a pas été pris en compte de manière appropriée par le corps enseignant. Malgré ce mauvais climat à l'école, elle juge que ce sont les enseignants avec lesquels elle avait une mauvaise relation qui ont le plus contribué à son décrochage. Selon elle, les enseignants ne comprenaient pas que son problème de santé nécessitait une attention particulière et qu'elle ne pouvait pas suivre les cours de la même façon qu'un élève en bonne santé.

Le harcèlement de la part des autres élèves et les relations difficiles avec certains enseignants la poussent alors à refuser une première fois d'aller à l'école, absence qui est prise en considération au niveau de l'école et qui débouche sur la proposition d'être accueillie temporairement en classe spéciale. Cette expérience transitoire lui redonne, à un moment donné, le courage de retourner en classe, mais puisque les problèmes de base ne sont pas résolus, elle décroche finalement pour une seconde fois.

Après avoir quitté l'école, elle travaille quelques mois. Elle suit des traitements médicaux et après plusieurs années d'absence à l'école, elle a pris la décision d'y retourner.

### **3.3. Groupe 3 : Conflits et problèmes de comportement**

Les attributs des jeunes du troisième groupe (4 jeunes) se caractérisent par des problèmes de comportement et une démotivation plus prononcés que les jeunes des autres groupes ; l'encadré 5 présente le parcours de l'un d'entre eux. Ce sont les mauvaises relations avec des enseignants qui ont été mises en avant ou encore des absences non-excuses qui ont finalement conduit au décrochage scolaire. Si d'autres jeunes ont également témoigné ce type de difficultés, c'est pour les jeunes de ce groupe que les conflits avec les enseignants ont conduit à une plus forte démotivation.

- Élément déclencheur du décrochage

La démotivation qui caractérise les jeunes de ce groupe est, d'un côté, le résultat de conflits répétitifs avec des enseignants ou des membres de la direction du lycée et, d'un autre côté, liée à une mauvaise influence des pairs. Cette démotivation peut être d'autant plus significative que le jeune ne comprend plus le parcours qu'il doit suivre. Il s'en suit une perte de sens pouvant résulter dans un désengagement par rapport à l'institution scolaire et un absentéisme menant à des situations conflictuelles qui, finalement, échappent au contrôle du jeune.

- Actions et situation après le décrochage

Après le décrochage, ces jeunes indiquent avoir eu un besoin de se ressourcer et de changer d'orientation. Ils passent par des petits boulots, des phases d'attente à la maison afin de trouver des solutions, connaissent des périodes de recherche de patron d'apprentissage ou sont en stage. Un jeune parmi les quatre a raccroché au moment de l'entretien après une phase d'inactivité d'un an et demi.

- Perspectives et projections de soi

Les jeunes appartenant à ce groupe ont des projets plus établis que les jeunes des autres groupes (excepté le cas particulier du groupe 5). Le choix de la formation qu'ils souhaitent suivre répond à un objectif métier bien défini : une inscription en DAP pour poursuivre les études par après, une inscription en COPRAL pour entrer à l'armée, une inscription en 5e AD pour accéder à un apprentissage. Certains d'entre eux ne souhaitent pas raccrocher dans un lycée, mais envisagent plutôt une école de la deuxième chance (ENAD, cours du soir) ou un apprentissage pour adultes. Toutefois, pour pouvoir accéder à un apprentissage pour adultes, ils doivent au préalable exercer une activité professionnelle pendant une année.

En rétrospective, ces jeunes font preuve d'une certaine maturité : ils sont conscients de ne pas avoir fait ce qu'il fallait au bon moment pour ne pas décrocher, qu'ils auraient pu mieux faire et sont motivés à raccrocher en fonction de leurs possibilités.

## → Pistes de réflexion

72

### **Résoudre les conflits**

Afin d'envisager une poursuite ou une reprise d'études, la priorité est la résolution des conflits. Les actions suivantes pourraient être envisagées :

- renforcer la médiation des conflits avec les enseignants afin d'éviter que les jeunes sortent du système éducatif ;
- éviter que les cours de soutien soient tenus par les enseignants avec lesquels les jeunes ont des conflits, car le suivi de ces cours est désincitatif ;
- développer les activités qui sortent du cadre purement scolaire afin que les élèves et les enseignants nouent d'autres types de relations et que les élèves puissent se sentir valoriser par les enseignants autrement que par leurs résultats scolaires.

### **Renforcer la motivation et la confiance en soi**

La motivation est le facteur clef pour permettre de lutter contre le décrochage scolaire. Pour que l'extension de l'obligation scolaire soit bénéfique à ces jeunes et éviter qu'ils ne « tournent en rond à l'école », il est important de les aider à construire, avec leurs parents, un véritable projet d'orientation auquel ils adhèrent.

Les actions suivantes pourraient répondre à leurs besoins :

- valoriser positivement l'influence des pairs : les jeunes de ce groupe témoignent d'une certaine défiance et d'un rapport conflictuel avec le monde enseignant, présenter le parcours de jeunes ayant réussi leur orientation pourrait retenir leur attention et ainsi accroître leur motivation ;
- multiplier les activités extrascolaires et alternatives : les expériences de vie extrascolaires vécues de manière positive pendant le décrochage plaident en faveur de la mise en place d'un allongement de la scolarité en concomitance ou en alternance avec des activités extrascolaires

alternatives pour expérimenter autre chose en attendant d'être prêt à formuler son projet d'avenir (voire des projets de plusieurs mois en dehors du système scolaire) ; ceci permet de sortir de la spirale de l'échec dans laquelle certains jeunes sont enfermés pour mieux revenir ensuite dans un système scolaire « régulier ».

#### Encadré 5 :

##### Conflits et problèmes de comportement

*Cette jeune fille, qui a effectué toute sa scolarité au Luxembourg, vit avec sa famille dans des conditions matérielles relativement difficiles. Son parcours scolaire est marqué par des redoublements et des relations difficiles avec les professeurs et les directions des lycées fréquentés. Elle est contrainte d'interrompre sa scolarité, une première fois, suite à une exclusion définitive. Après avoir intégré un nouveau lycée, elle quitte délibérément l'école quelques années plus tard car elle ne supporte plus le climat qui y règne. Au moment de l'entretien elle a repris ses études.*

A l'école primaire, le parcours de cette jeune fille se déroule sans problème apparent. A la fin du primaire, elle est orientée vers le classique.

Au lycée, ses résultats scolaires sont insuffisants et elle finit par redoubler. Son redoublement ne lui permet pas d'obtenir des résultats suffisants pour continuer en classique. Elle est réorientée vers une 8e. Du fait de conflits avec un professeur et du comportement inapproprié de cette jeune fille s'ensuit un conseil de discipline qui l'exclut finalement du lycée. Elle reste à la maison jusqu'au début de l'année scolaire suivante et redouble la 8e dans un autre lycée et passe en 9e technique. Malgré son souhait, ce changement de lycée ne lui a pas permis de recommencer à zéro. D'après elle, ses professeurs avaient dès le début de l'année, une mauvaise image d'elle en raison de son comportement passé. Cette stigmatisation la désincite à faire des efforts, d'autant plus qu'elle fait face à un traumatisme personnel. Elle redouble alors sa 9e technique qui est à nouveau marquée par des conflits avec des professeurs et par des notes insuffisantes. Ne pouvant pas prétendre à accéder à une 10e technique, elle se réoriente vers un apprentissage. Elle n'est pas réfractaire à entamer un apprentissage, bien au contraire, et choisit une filière qui convient mieux à son projet professionnel. Après le premier semestre, elle décide, toutefois, de quitter l'école car elle ne supporte plus le climat scolaire et, plus précisément, ses mauvaises relations avec les enseignants. Cette jeune a du mal à sortir de la relation conflictuelle qu'elle entretient avec le corps enseignant. Elle a, toutefois, réussi à en sortir une fois lors de sa participation à une activité extrascolaire au cours de laquelle elle s'est sentie enfin valorisée.

Lorsqu'elle a quitté l'école, elle avait en tête de faire une pause et de se réinscrire en apprentissage. Pendant cette période, elle a effectué quelques petits boulots et a contacté le SNJ pour trouver un poste d'apprentissage. Au moment de l'entretien, elle est parvenue à reprendre ses études dans le lycée et dans la filière qu'elle ambitionnait. Elle estime avoir, à présent, une véritable chance de reprendre sa scolarité à zéro, c'est-à-dire sans être stigmatisée. Elle souhaite réussir son apprentissage pour ensuite retourner dans l'enseignement général et poursuivre ainsi ses études.

### 3.4. Groupe 4 : Problèmes d'accès ou de maintien dans l'apprentissage

Le groupe 4 représente les jeunes (4 jeunes) qui ont décidé à la fin du cycle inférieur de l'enseignement secondaire général, d'entamer un apprentissage (CCP ou DAP) et qui, à un moment ou un autre, n'ont pas pu le commencer ou le mener à terme. Les jeunes de ce groupe se caractérisent par leur volonté de continuer dans la voie de l'apprentissage et cherchent à raccrocher une formation professionnelle. L'encadré 6 présente le parcours de l'un d'entre eux.

- Élément déclencheur du décrochage

Pour certains membres de ce groupe, l'élément déclencheur du décrochage est le fait de ne pas avoir été en mesure d'accéder à un apprentissage, soit par manque de place dans les lycées, soit par l'impossibilité de trouver un patron d'apprentissage, malgré leurs efforts et leurs multiples démarches auprès d'entreprises. Pour d'autres, l'élément déclencheur est la rupture du contrat d'apprentissage. Cette rupture a été, dans certains cas, souhaitée par le jeune (un jeune a par exemple pris conscience que le métier ne lui plaisait pas), dans d'autres cas, elle s'est imposée à lui (patron non satisfait du travail accompli par le jeune, mécontent avec le patron).

- Actions et situation après le décrochage

Par rapport à ces situations de blocage, ces jeunes ont décidé de chercher activement une solution. Les réponses que les jeunes apportent à leur situation sont, d'une part, de trouver un emploi malgré leur faible niveau de qualification pour stabiliser leur situation puis enchaîner par un apprentissage pour adultes (certains ont déjà envoyé des demandes d'emploi, d'autres ont fait des expériences de travail). D'autre part, les jeunes cherchent à accomplir des stages de service volontaire ou cherchent des informations concernant par exemple les cours du soir ou l'ENAD (pour refaire une 5e AD et obtenir le nombre de modules nécessaires au métier de leur choix). Pour une des jeunes de ce groupe, si son projet prioritaire d'entrer à l'armée pour devenir policière n'aboutit pas, un plan « B » est prévu (refaire une 5e AD en cours du soir pour faire un apprentissage dans son métier privilégié).

- Perspectives et projections de soi

Par rapport aux objectifs fixés ou projetés, ces jeunes poursuivent leurs efforts pour accéder à une formation diplômante, notamment à travers un apprentissage. Les pistes annoncées ou concrétisées sont les suivantes :

- trouver un patron d'apprentissage ;
- raccrocher à travers les cours du soir ou l'ENAD pour refaire une 5e et acquérir le nombre de modules pour une formation diplômante ou un baccalauréat ;
- intégrer une classe COPRAL pour préparer les tests d'entrée à l'armée.

#### → Pistes de réflexion

Ce groupe est principalement bloqué par l'impossibilité d'accéder à l'apprentissage à l'issue du cycle inférieur de l'enseignement secondaire général ou suite à un arrêt d'apprentissage. Une extension de la scolarité obligatoire pourrait améliorer cette situation en leur offrant plus de temps pour se préparer à la recherche d'un apprentissage et en évitant que certains d'entre eux doivent quitter l'école faute d'avoir trouvé un apprentissage.

#### **Adapter la voie de l'apprentissage**

Les mesures suivantes pourraient être envisagées pour favoriser l'apprentissage :

- permettre que l'apprentissage se déroule entièrement au sein de l'institution scolaire pourrait éviter que certains jeunes ne décrochent faute de trouver un patron d'apprentissage ou parce

qu'ils ne souhaitent pas intégrer le monde professionnel ;

- allonger les délais de recherche d'apprentissage en cas de rupture de contrat avec un patron ;
- permettre la reprise d'un apprentissage qui a été interrompu en cours d'année à tout moment de l'année pour éviter des périodes d'inactivité propices à la démotivation ;
- élargir la gamme de professions possibles dans les CCP ;
- élargir la gamme de formations proposées en langue française ;
- maintenir et multiplier les stages pour s'initier aux métiers et secteurs d'activité bien souvent méconnus (sauf pour ceux qui ont un projet professionnel bien défini).

#### **Encadré 6 :**

##### ***Pas de place d'apprentissage***

*Le parcours présenté ici est celui d'une jeune fille qui a suivi toute sa scolarité au Luxembourg. Elle vit avec les membres de sa famille avec lesquels elle entretient de bonnes relations. Ayant accompli une classe de 5e préparatoire, elle n'a pas trouvé de place en apprentissage dans le métier souhaité. Après avoir contacté plusieurs entreprises sans succès elle a décidé de faire un stage dans le cadre du service volontaire du SNJ. Au moment de l'entretien, elle réalise un stage dans le cadre de ce service volontaire au cours duquel elle s'est découverte un intérêt pour une profession. Elle est en train de s'informer sur les démarches à réaliser pour reprendre sa scolarité afin de pouvoir entamer une formation dans le métier souhaité.*

À l'école primaire, le parcours de cette jeune fille est marqué par des troubles de l'apprentissage qui ont été détectés à mi-parcours. Elle a bénéficié de supports pour pallier ces difficultés : suivi médical et psychologique ; cours d'appui et possibilité d'avancer à son rythme. Le fait de pouvoir avancer à son rythme et de ne pas suivre le rythme de la classe a eu des répercussions négatives sur ses relations avec les autres élèves qui ont commencé à la harceler. A la fin du primaire, elle est orientée vers l'enseignement secondaire général contre son gré.

Après avoir été orienté vers une 7e de l'enseignement modulaire, elle parvient à accéder à une 8e puis à une 9e. À la fin de la 9e, elle ne dispose pas du nombre de modules nécessaire pour accéder à une classe AD. Elle décide alors de chercher un apprentissage. Son choix s'oriente vers un métier qui l'intéresse et auquel elle a déjà été initiée pendant les trois années du cycle inférieur. Elle s'inscrit à l'ADEM pour trouver un patron d'apprentissage et reçoit quelques offres. Elle contacte de nombreuses entreprises et obtient un stage qui n'aboutit pas à un poste d'apprentissage. Faute d'avoir trouvé un poste d'apprentissage, elle interrompt ses études.

Après avoir quitté le système scolaire, elle réalise qu'elle ne possède pas beaucoup d'options pour choisir un métier. Elle se rend compte qu'elle aurait dû faire plus d'efforts pour pouvoir continuer sa scolarité et communiquer davantage avec ses parents sur ses difficultés. Elle essaie alors, avec l'aide de ses parents, de se réinscrire dans un lycée afin de pouvoir redoubler. Mais, cette démarche n'aboutit pas. Sur les conseils d'une connaissance, elle prend contact avec le SNJ et décide de faire un stage dans le cadre du service volontaire. Lors de ce stage, elle découvre un intérêt pour un autre métier. Après avoir bénéficié d'une prolongation de ce stage, elle décide de chercher une formation qui lui permettrait d'accéder au domaine souhaité. Au moment de l'entretien, elle cherchait des informations pour savoir comment y parvenir.

### 3.5. Groupe 5 : Un projet professionnel bien défini

Ce groupe représente un cas particulier<sup>28</sup>, puisqu'il ne comprend qu'une seule jeune qui a quitté l'école pour concrétiser un projet professionnel mûri de longue date et qui répond à ses aspirations personnelles. Elle n'entend pas retourner à l'école, car elle commence à vivre de son métier-passion en tant que travailleuse indépendante. Elle se caractérise par une maturité précoce, maturité qui s'est également manifestée pendant l'entretien. L'encadré 7 revient plus finement sur son parcours.

- Élément déclencheur du décrochage

Ayant quitté l'école pour créer sa propre entreprise, elle souligne tout au long de l'entretien que l'école n'a pas su lui proposer une formation ou un encadrement qui l'aurait soutenue dans ses démarches. C'est pourquoi elle a perdu sa motivation.

- Actions et situation après le décrochage

Sans se voir comme une décrocheuse, elle admet toutefois avoir été intéressée à suivre une formation dans son domaine de prédilection, mais elle n'a pas trouvé de patron pour un apprentissage ou a renoncé à s'inscrire dans des organismes de formation reconnus dans son domaine en raison de frais d'inscription bien trop élevés. Son volume d'activité n'étant pas encore suffisant pour subvenir financièrement à ses besoins, elle exerce un autre emploi à mi-temps.

76

- Perspectives et projections de soi

L'objectif principal de cette jeune est de réussir professionnellement dans son domaine d'activité et de développer de nouvelles compétences professionnelles.

#### → Pistes de réflexion

Pour les jeunes présentant ce type de profil, des mesures spécifiques sont plus difficiles à proposer en raison de leur singularité. L'extension de la scolarité obligatoire ne serait pas nécessairement utile dans leur cas. Au contraire, l'extension de l'âge obligatoire pourrait être mal vécue en retardant la réalisation de leur projet professionnel. Un maintien dans le système scolaire peut entraîner une démotivation, un comportement déviant, à moins que, dans le cas de la jeune interviewée, l'école propose, par exemple, des classes qui vont dans le sens d'une aide à l'entrepreneuriat.

*A posteriori*, cette jeune aurait toutefois (eu) besoin :

- d'une formation poussée dans son domaine, mais limitée à des savoirs techniques ;
- d'un accompagnement vers la vie active ;
- d'une mise en place d'un projet de valorisation des acquis professionnels sans l'inhiber dans sa démarche (certification des formations professionnelles accomplies ou projets professionnels réalisés).

<sup>28</sup> Selon Dumez, l'intérêt de construire une typologie comme instrument d'analyse réside aussi dans le fait « d'attirer l'attention sur des faits nouveaux, donc de faire sortir du risque de circularité (selon lequel on ne cherche que des faits qui confirment des théories) », Dumez H., (2016), *Méthodologie de la recherche qualitative*, Magnard-Vuibert, Paris, p.159. Pour Bailey, les typologies visent « à fournir un inventaire compréhensif de toutes les sortes de cas possibles, et à attirer l'attention sur les « cases vides » », Bailey K., *An introduction to classification techniques*, Sage, Thousand Oaks, p. 233. C'est pourquoi nous proposons d'intégrer comme « groupe » ce cas particulier dans la typologie et d'ouvrir ainsi une piste de réflexion sur ce type de cas.

### Encadré 7 :

#### **Un projet professionnel bien défini**

*Le parcours présenté ici est celui d'une jeune fille qui a fait toute sa scolarité au Luxembourg. Son parcours scolaire se caractérise, au cours des premières années, par une forte implication dans la vie de son lycée. Puis, elle perd la motivation d'aller en cours, car elle apprécie peu la théorie et souhaite se consacrer pleinement à son hobby dans lequel elle désire se professionnaliser. Encore mineure, elle prend ainsi la décision de quitter l'école pour tout mettre en œuvre pour créer sa propre entreprise, ce qu'elle a réussi au moment de l'entretien.*

À l'école primaire, la jeune fille rencontre quelques difficultés liées à des troubles de la concentration qui ont pu être détectés. Elle peut compter sur le soutien d'un membre de sa famille qui l'aide dans son travail scolaire. À la fin du primaire, elle est orientée vers une 7e technique.

En 7e technique, la jeune fille s'implique énormément dans la vie de son lycée à travers les activités proposées. Elle éprouve des difficultés dans l'apprentissage d'une langue et suit des cours particuliers en dehors du lycée pour y remédier. Elle réussit sa 7e et sa 8e technique. En 9e technique, elle change de lycée pour pouvoir suivre une filière spécifique. Elle réalise alors un stage d'observation dans la profession qu'elle ambitionne. Elle accède à une 10e technique et c'est à partir de ce moment-là que sa motivation pour aller à l'école diminue, ses notes s'en ressentent. Elle juge que l'école ne lui offre pas assez de pratique par rapport à l'apport théorique pour se lancer dans son projet professionnel. Elle a un sentiment d'ennui, car elle maîtrise déjà certains sujets qu'elle a appris en autodidacte. Ses professeurs et le SePAS lui conseillent de faire un apprentissage dans son domaine de prédilection, mais elle ne parvient pas à trouver un patron. Face à l'insistance d'un membre de sa famille, elle redouble. Mais n'ayant pas retrouvé une motivation, elle décroche.

Lorsqu'elle quitte l'école, cette jeune a l'idée de créer sa propre entreprise. Étant encore mineure, elle ne peut pas concrétiser son projet tout de suite, mais se renseigne sur la façon de le faire. Elle se renseigne également sur la possibilité d'intégrer une école à l'étranger spécialisée dans son domaine mais y renonce en raison du coût de l'inscription trop élevé. Une fois majeure, elle crée sa propre entreprise dans laquelle elle s'épanouit. Elle ne souhaite pas retourner à l'école.

# ANNEXES

## Annexe 1 : Méthodologie de l'étude<sup>29</sup>

La méthode d'analyse a été choisie pour rendre compte du point de vue des jeunes décrocheurs sur leur parcours scolaire, les facteurs les ayant conduits au décrochage et ceux ayant joué un rôle positif dans leur scolarité. Pour ce faire, cette étude recourt aux outils de la sociologie compréhensive<sup>30</sup> qui privilégie le point de vue subjectif des individus dans l'explication des phénomènes sociaux. Elle permet d'une part, de répondre à la question du « pourquoi » et du « comment » le décrochage se met en place. D'autre part, elle s'intéresse de plus près à la façon dont les jeunes vivent la période du décrochage et aux tentatives de rattrapage.

### Sélection de l'échantillon des jeunes et mode de contact

Pour mener à bien les entretiens auprès des jeunes, un échantillon de décrocheurs a été sélectionné à partir du fichier « Elèves » du MENJE. La méthode d'échantillonnage choisie pour cette étude combine un *échantillonnage stratifié* sur la base de caractéristiques connues de la population issues de ce fichier « Elèves » et un *échantillonnage théorique* issu de la *grounded theory*<sup>31</sup>. La sélection a été réalisée sur la base de caractéristiques préalablement définies de manière à représenter des profils de décrocheurs à la fois représentatifs et variés. Ces caractéristiques sont dans l'ordre de leur pertinence : la filière (5e G ; CCP, DAP ou DT ; Classe du cycle supérieur du secondaire ; 5e AD, classe CIP, classe COP, voie de préparation)<sup>32</sup> ; la promotion scolaire (échec ou réussite lors de l'année du décrochage) ; le genre ; le fait d'être né ou non au Luxembourg et, le cas échéant, l'âge d'arrivée au Luxembourg ; la situation conjugale des parents combinée avec la taille de la fratrie ; le lieu de vie ; la catégorie socioprofessionnelle des parents.

Pour parvenir au nombre d'entretiens souhaité, nous avons envoyé 216 lettres (en français, allemand et portugais) dans lesquelles ont été présentés les objectifs de l'enquête, le caractère volontaire de la participation, les garanties d'anonymat et de confidentialité, et le droit par rapport à la protection des données. Un consentement à participer a été joint à la lettre. Puis, l'enquêteur a cherché à contacter les jeunes par téléphone ou en se rendant à leur domicile. Enfin, une date de rencontre a été fixée avec les jeunes qui ont consenti à participer à l'enquête.

Les motifs de la non-participation sont divers et leur nombre a cru au fur et à mesure de l'évolution de la crise sanitaire liée à la COVID-19 (adresses inconnues, pas de contact possible par téléphone ou au domicile car changement de numéro ou déménagement, nécessité de se déplacer dans les locaux de l'ALJ ou du SNJ afin de respecter les conditions sanitaires en vigueur, erreur d'identification du statut de décrocheur ou jeune ne se sentant pas concerné par le statut de décrocheur, refus de participer, non-présentation au rendez-vous fixé, ...).

Suite aux difficultés rencontrées pour contacter les jeunes ou les motiver à participer à l'enquête, nous avons reçu le soutien des ALJ de Wiltz et de Luxembourg-Ville pour réaliser quelques entretiens. Les ALJ ont ainsi contacté 10 jeunes ayant le profil recherché et 4 jeunes ont accepté de participer à l'étude.

<sup>29</sup> La méthodologie employée dans l'étude est décrite plus précisément dans Hauret, L., Lejealle, B., Maas, R. et Misangumukini, N., 2021, *Regards de jeunes sur leur parcours de décrochage dans l'enseignement général. Document Annexe : Méthodologie de l'étude, accessible sur demande.*

<sup>30</sup> La sociologie compréhensive s'intéresse au sens que les personnes donnent à leurs actions et à leurs représentations pour en dégager les composantes sociales (Flick, U., Von Kardoff, E., Steinke, I. (2005). *Qualitative Sozialforschung, ein Handbuch*, Rowohlt).

<sup>31</sup> L'échantillonnage théorique s'inscrit dans une démarche d'induction à partir du terrain. Il permet d'ajuster et d'élargir l'échantillon selon les informations recueillies et l'avancement de l'enquête.

<sup>32</sup> Y compris les anciennes dénominations des filières avant la réforme de l'enseignement technique de 2017 (classe modulaire, polyvalente, théorique, pratique).



Le taux de participation est relativement faible : sur les 226 jeunes joints par lettre ou par le SNJ, 173 ont pu être directement contactés et seulement 22 jeunes ont finalement participé à un entretien en face à face, soit un taux de réponse de 13%. Les caractéristiques des jeunes ayant participé sont présentées dans le Tableau 3.

## Réalisation des entretiens

Les entretiens d'une durée d'environ une heure ont été menés entre le 8 juillet 2020 et le 26 janvier 2021. Préalablement à l'entretien, le jeune (et son parent dans le cas des mineurs) a signé le consentement à sa participation. Les entretiens ont été réalisés dans les locaux de l'ALJ Esch/Alzette, Luxembourg-ville et Ettelbrück tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur par rapport à la COVID-19.

La méthodologie des entretiens avec les jeunes, repose sur des entretiens de *type récit de vie thématique* centrés sur le parcours scolaire des jeunes décrocheurs. Ce type d'entretien permet de capter la trajectoire scolaire et biographique du jeune et met ainsi en avant la richesse et la diversité des informations recueillies.

L'entretien a été réalisé sur la base d'un guide d'entretien élaboré grâce à une revue de la littérature et à l'expérience des chercheurs du LISER. Il a, de plus, été ajusté suite à des entretiens menés auprès d'experts et à quatre entretiens pilotes auprès de jeunes. Ce guide d'entretien a été avisé et validé par le SNJ et le MENJE.

## Retranscription, traduction, codage et analyse

Les entretiens ont été enregistrés après avoir obtenu l'accord des jeunes interviewés. Puis, le LISER a délégué, via une transmission informatique sécurisée, la retranscription et la traduction en langue française des entretiens à une société de retranscription assurant l'anonymisation des données à caractère personnel selon un guide de retranscription fourni par le LISER.

Les entretiens retranscrits ont ensuite été codés à l'aide de NVivo (logiciel d'analyse qualitative) selon une approche thématique en procédant par des découpages et regroupements d'entretiens grâce à une grille d'analyse développée à partir de l'analyse verticale (individuelle) des entretiens. Ce codage a finalement donné lieu à une analyse transversale (par thématique).

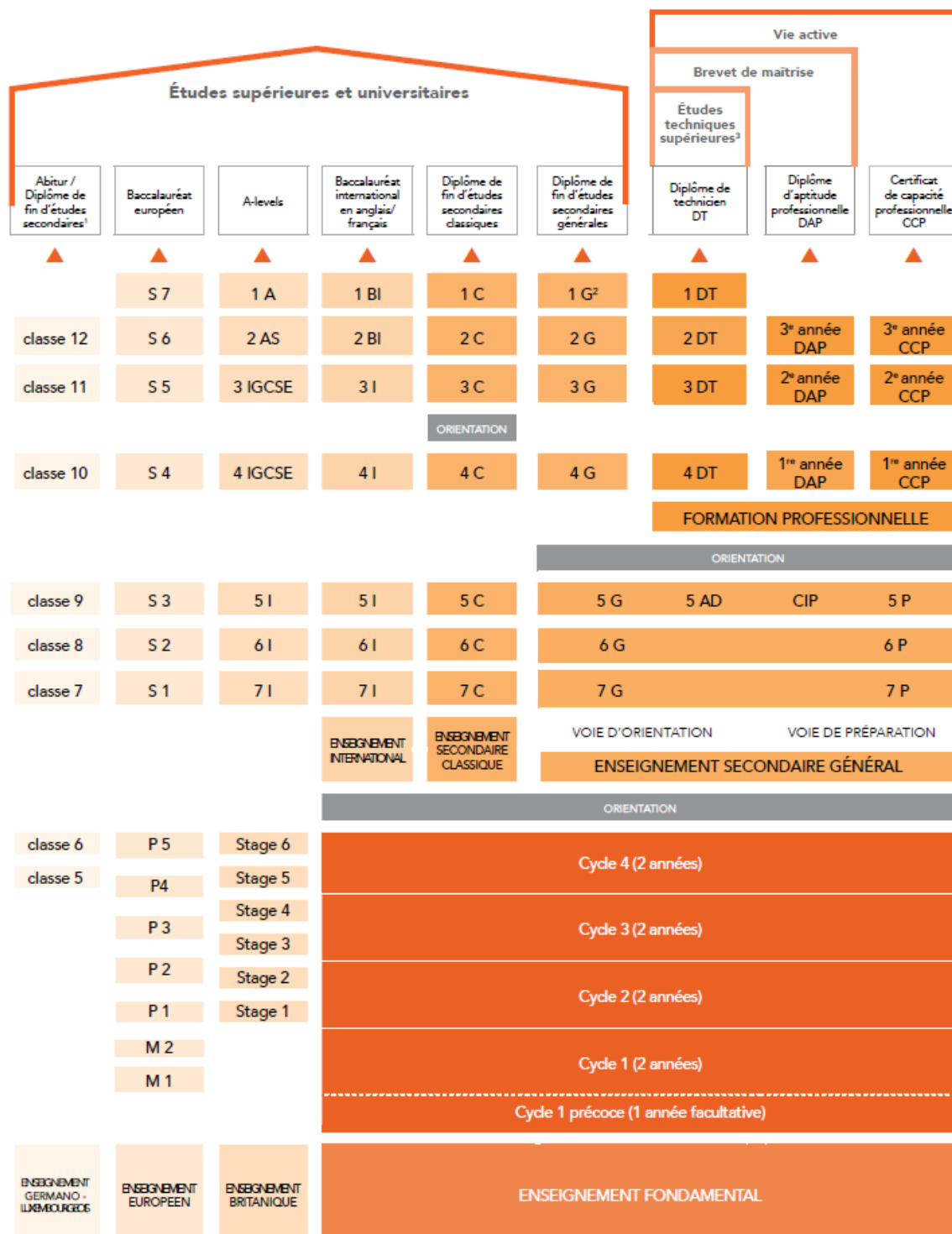
Dans ce rapport, les propos des jeunes sont cités afin d'illustrer les points abordés. A des fins d'anonymisation, toutes les citations ont été féminisées. Pour différencier les auteurs des citations au sein d'une même sous-section, chaque jeune reçoit un nouveau numéro. Ce numéro recommence à 1 à chaque nouvelle sous-section de sorte que les jeunes, par souci d'anonymisation, ne conservent pas le même numéro tout au long du rapport.

Le phrasé de certaines citations a été légèrement amélioré pour faciliter la lecture tout en conservant le sens des propos.

Tableau 3 : Caractéristiques des jeunes interviewés

Filière	Promotion			Dont	
	Échec	Réussite	TOTAL	Genre	Pays naissance
5G	1	1	2	1 H et 1 F	2 LU
AD, CIP, COP, Prépa	5	5	10	4 H et 6 F	6 LU, 3 EU, 1 Non EU
CCP, DAP, DT	5	3	8	4 H et 4 F	6 LU, 1 EU, 1 Non-EU
Classes du cycle supérieur	2	0	2	1 H et 1 F	1 LU, 1 EU
<b>TOTAL</b>	13	12	22	10 H et 12 F	15 LU, 5 EU, 2 Non-EU

## Annexe 2 : Système scolaire public luxembourgeois



<sup>1</sup> diplôme de fin d'études secondaires classiques et diplôme de fin d'études secondaires générales

<sup>2</sup> S'y ajoute l'année terminale (1+ GED) à la section de la formation de l'éducateur.

<sup>3</sup> via modules préparatoires

L'école luxembourgeoise propose également aux adultes un diplôme d'accès aux études supérieures (DAES), équivalent au diplôme de fin d'études secondaires.



